

LE SOLEIL



GESTION DE LA FORÊT

Landry penche pour une enquête publique

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
 ALChampagne@lesoleil.com

La probabilité qu'il y ait une commission d'enquête publique sur la gestion durable de la forêt québécoise est très élevée, « parce que l'inquiétude de la population à ce sujet est très, très haute », selon Bernard Landry, qui se dit, lui aussi, très inquiet.

À la sortie du Conseil des ministres, hier, le premier ministre a ouvert la porte pour une première fois à une enquête sur la gestion durable de la forêt publique au Québec.

M. Landry réagissait ainsi à la lettre que lui a expédiée le poète Richard Desjardins, dans laquelle il réclame une telle enquête, « indépendante et itinérante ».

« Des millions de personnes partagent cette inquiétude, moi le premier », dit-il

Le premier ministre a dit partager le sentiment de la population à l'égard de la gestion forestière. « Des millions de personnes partagent cette inquiétude, moi le premier. On va dissiper cette inquiétude », a-t-il dit.

Comment ? La question sera d'abord débattue par le comité de suivi du Rendez-vous des régions, et Québec avisera par la suite. « Mais ce ne sera pas dans le sens de l'indifférence ou de la froideur par rapport à l'inquiétude de M. Desjardins », a précisé le premier ministre, avant d'ajouter que la probabilité de la tenue d'une enquête publique est « très haute ».

Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, ne rejette pas non plus l'idée qu'une forme d'enquête à cet égard puisse « sécuriser l'opinion

Voir FORÊT en A 2 >

AIDE DES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX



Prélude au froid spatial



LE SOLEIL, PASCAL BATTINE

Même si le froid spatial qui les attend peut atteindre moins 70 degrés Celsius, les astronautes américains Alvin Drew et Roberto Vittori, qui complètent présentement à la base de l'armée canadienne de Valcartier un programme spécial d'entraînement, ne cachent pas avoir été surpris par la rigueur de l'hiver québécois. Les astronautes internationaux qui se rendront sur la station spatiale devront peut-être s'y résigner car le « stage » concocté par l'armée canadienne pourrait devenir un prérequis. Texte en A 14.

40% moins de meurtres au Canada depuis l'abolition de la peine de mort

CLAUDETTE SAMSON
 CSamson@lesoleil.com

Le taux d'homicides a diminué de 40% au Canada depuis l'abolition de la peine de mort, en 1976, selon des calculs effectués à la demande du SOLEIL.

Le geste du gouverneur de l'État de l'Illinois, qui, à la veille de sa retraite politique, a commué les peines de 167 condamnés à mort en condamnations à vie, remet à l'avant-plan la question de l'efficacité de la peine capitale comme mesure de dissuasion pour les crimes graves.

« Le président (des États-Unis) estime que la peine de mort est un moyen de dissuasion efficace et rien n'est venu changer son opinion en la matière », rapportait l'Agence France-Presse en début de semaine.

Or, l'expérience canadienne démontre que la crainte de la peine de mort n'a pas vraiment d'effet sur la commission d'homicides. En 1975, année ayant précédé son abolition au pays, 701 meurtres ont été enregistrés, selon les données du Service correctionnel du Canada. En 2000, il y en a eu 542.

En chiffres absolus, il s'agit d'une diminution de 22,7%. Mais cette donnée ne tient pas compte de l'augmentation de la population.

En 1975, le Canada comptait 23 142 275 citoyens, selon le démographe Louis Dufresne, de l'Institut de la statistique du Québec. En 2000, il en comptait 30 790 834.

Avec ces données et celles du Service correctionnel, le démographe calcule que le taux d'homicides était de 3 par 100 000 habitants en 1975, et de 1,8 en 2000, soit une baisse de 40%.

À titre comparatif, le nombre d'homicides était de 5,5 pour 100 000 habitants en 2000 aux États-Unis, soit le triple du Canada.

À contre-courant du mouvement mondial, nos voisins ont rétabli la peine capitale l'année même où le Canada l'abolissait, en 1976.

VEILLISSEMENT

La première explication des experts à la baisse importante du nombre de meurtres au Canada depuis 1975 n'a rien à voir avec une quelconque

Voir MEURTRES en A 2 >

GUERRE EN IRAK

Chrétien corrige le tir

Le Canada n'ira pas dans la mêlée sans l'aval de l'ONU, dit-il, rabrouant McCallum

RAYMOND GIROUX
 RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Jean Chrétien a remis les pendules à l'heure, hier : non, le Canada n'ira pas en guerre contre l'Irak sans l'aval des Nations unies, comme les États-Unis en expriment le souhait au fil de leurs déclarations souvent contradictoires contre Saddam Hussein.

Le premier ministre a ainsi rabroué son ministre de la Défense, John McCallum, qui disait la semaine dernière, à Washington, que le pays pourrait se joindre à une offensive américaine, même sans l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Chrétien a soutenu, lors de sa première conférence de presse de l'année, que la position canadienne n'a jamais changé et a toujours été très claire : « En matière de paix et de sécurité, la communauté internationale doit parler et agir par l'entremise du Conseil de sécurité, a-t-il dit.

« Si la communauté internationale décide que le recours à la force contre l'Irak est nécessaire, le Canada apportera sa contribution », a précisé le premier ministre.

Les propos de M. McCallum ont déclenché une crise au sein de la députation libérale, la grande majorité s'opposant à sa déclaration de Washington et exigeant le maintien de la politique officielle en faveur d'une action strictement multilatérale.

Les précisions subséquentes du ministre de la Défense avaient mal convaincu plusieurs députés de son parti, et une élue de la région de Toronto, Carolyn Bennett, avait même menacé de démissionner si jamais le gouvernement abandonnait sa politique actuelle.

Le premier ministre n'a pas blâmé directement le ministre McCallum, mais l'a néanmoins invité subtilement à la plus grande prudence et lui a donné une leçon de politique 101 : « Il spéculait », donne-t-il comme explication aux déclarations de M. McCallum, avant de préciser que lui-même ne répondait pas à des questions hypothétiques.

Interrogé sur l'urgence d'agir dans le contexte de l'impatience que manifeste ces jours-ci le président George W. Bush au sujet de l'Irak, M. Chrétien a refusé, là encore, de déroger de sa ligne officielle.

« Nous attendons le rapport de M. Hans Blix (responsable des inspections internationales en Irak) et nous verrons la nature de sa demande, a-t-il dit.

« Nous n'attendons pas une éternité, a-t-il précisé, mais nous verrons s'ils veulent plus de temps pour compléter leur travail. » Le premier ministre avait dit dans sa déclaration liminaire que « les inspecteurs doivent avoir le temps de faire leur travail », une indication que le Canada est prêt à attendre.

« Si Saddam Hussein nous dit la vérité complètement et rapidement, nous allons tourner la page. Personne ne veut faire la guerre, ce n'est pas la première option », a dit

Voir IRAK en A 2 >

- Plan d'exil en préparation pour Saddam Page A 12
- Manifestations contre la guerre au Canada Page A 11

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 4	Petites annonces	S 15
Bridge	S 17	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 18	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 12
Diversissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum -15, minimum -21

Passages nuageux en matinée puis ensoleillé. Détails page S20.

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 20,8 cm En dernier : 17,1 cm
 Cet hiver : 113,9 cm L'hiver dernier : 75,9 cm

QUÉBEC, 107^e ANNÉE, N° 18
 FLORIDE, 1,75 \$ US
 MONTREAL, OTTAWA 87c
 PLUS TAXES



65c PLUS TAXES 6 27657 00074 2

L'Action civique suspend ses cinq « saboteurs »

Langlois met la majorité dans la balance en exigeant le respect de la ligne de parti

ÉRIC MOREAULT
 EMoreaault@lesoleil.com

L'Action civique de Québec vient de placer sa majorité dans la balance en suspendant les cinq conseillers dissidents qui avaient appuyé l'adoption du budget 2003 de la Ville. Contrairement aux prétentions des départs, on imposera dorénavant la ligne de parti, précipitant ainsi la formation dans une crise importante sur sa propre raison d'être.

« Avoir une majorité, qu'est-ce que ça donne si une minorité vous fait perdre votre vote ? » demande Jacques Langlois en dénonçant le « sabotage » auquel se sont livrés les cinq élus.

Si jamais Renaud Auclair, Jean Blan-



Gilles Latulippe et Jacques Langlois : « Ça ne peut plus continuer comme ça. »

chet, Richard Côté, Denis Giguère et Carol St-Pierre claquaient la porte au lieu de rentrer dans le rang, l'ACQ compterait 16 élus, le Renouveau mu-

nicipal 17, en incluant le président Alain Loubier, et sept indépendants complèteraient le portrait.

Jacques Langlois s'est bien défendu de trahir les citoyens qui ont élu majoritairement sa formation en retirant leurs privilèges aux dissidents, avant même qu'ils ne s'expliquent devant le conseil d'administration de l'ACQ. « Ça ne peut plus continuer comme ça. »

Car ce sont deux conceptions qui se sont heurtées de front en décembre comme s'en rendent maintenant compte les acteurs de ce psychodrame politique. Les dissidents ont voté

Voir ACTION en A 2 >

□ Dissidents outrés Page A 14

SAMEDI DANS LE SOLEIL
Un régime menacé d'explosion



Depuis sa création, en 1997, le régime public d'assurance-médicaments connaît hausse sur hausse de coûts. Tiendra-t-il la route? Monique Giguère a interrogé une foule de gens qui ont un rôle à jouer dans sa survie. Diagnostic: des choix s'imposent si on veut éviter qu'il n'explode.

À lire samedi, dimanche et lundi

DEMAIN DANS LE SOLEIL
Transmettre le flambeau



Une flopée de théâtres jeunes publics arrivent à la borne des 30 ans. Leurs fondateurs sont aujourd'hui porteurs d'une tradition qu'il leur faudra bientôt transmettre. Portrait de ces hommes et femmes par qui nos enfants ont gagné d'être reconnus spectateurs à part entière.

Dans le cahier Arts et vie

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	www.cyberpresse.ca
	1-866-686-3344	
Carrières et professions	686-3270	LE SOLEIL
Petites annonces	844-4444	925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Promotion	686-3342	Succ. Terminus Québec, Québec,
Publicité détaillants	686-3435	G1K 7J6
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

Envoi de publication - Numéro de convention 0470196
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730

LES SUITES



Jean Chrétien blaguant avant sa conférence de presse.

IRAK

Suite de la Une

M. Chrétien en prêtant les mêmes intentions pacifistes au président Bush et au premier ministre britannique, Tony Blair, les deux seuls dirigeants à évoquer une guerre contre l'Irak hors du contrôle de l'ONU.

FINANCEMENT

M. Chrétien a également abordé au cours de sa conférence de presse l'épineuse question du financement des partis politiques, un sujet qui divise profondément les libéraux, comme on l'a vu lors du congrès de l'aile québécoise du PLC en décembre, à Montréal.

Plusieurs prêtent l'intention au premier ministre de demander l'interdiction totale de toute contribution politique de la part des entreprises ou des entités quelconques, comme cela se fait au Québec et au Manitoba, et de réserver ce droit aux seuls individus.

Plusieurs organisateurs et dirigeants libéraux s'opposent fermement à une telle disposition, mais M. Chrétien a refusé de donner la moindre précision sur ses intentions, hormis l'annonce du dépôt d'un projet de loi après la reprise de la session parlementaire, le 27 janvier.

Se limitant à une déclaration de principe, il a souligné que « dans une démocratie, les élus ont le devoir de tenter de remédier au cynisme croissant à l'égard des gouvernements ».

De plus, a-t-il ajouté, « nous devons contrer la perception que l'argent permet d'acheter une influence indue. Nous allons effectuer une réforme véridique et renforcer la crédibilité du processus politique au Canada ».

PRÉCISION

Il y a eu 16 000 patients québécois traités contre le cancer aux États-Unis entre 1999 et 2001, au coût de 25 millions de dollars, et non 1600 comme écrit hier en page A4.

FORÊT

Suite de la Une

publique», même si « la forêt québécoise est bien gérée ».

« Le comité de suivi me dira quelle est l'instance la plus appropriée pour sécuriser l'opinion publique », a dit M. Gendron devant la presse.

Dans sa nouvelle offensive, le réalisateur de *L'Erreur boréale* répète son credo : « Le régime forestier s'avère aujourd'hui, selon notre opinion, incapable d'assurer la population du renouvellement de la ressource. »

Richard Desjardins s'appuie sur les éléments les plus récents au dossier, soit le rapport de la vérificatrice générale, et celui d'un groupe de 75 fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles, qui relèvent les mêmes lacunes dans la gestion forestière. « De l'inventaire des arbres jusqu'à leur déchargement à l'usine, à peu près tout de notre foresterie est gravement remis en doute dans le rapport de la vérificatrice. »

La mise en place d'un nouveau régime forestier, en 1987, devait mettre fin au saucage généralisé de la forêt publique, écrit encore Richard Desjardins. « Quinze ans plus tard, force est de constater que ce régime a raté son but, pour des raisons qu'il est urgent d'identifier. »

Déjà, certaines de ces raisons sont pointées : les calculs de possibilité forestière basés sur des méthodes non encore éprouvées ont ouvert la porte à une récolte qui dépasse probablement la capacité de régénération de la forêt. Avec comme conséquence que le Bas-Saint-Laurent éprouve des problèmes d'approvisionnement, et que l'Abitibi pourrait connaître la même situation dans très peu d'années, affirme le chansonnier.

L'ancien coordonnateur de la Coalition sur les forêts vierges nordiques, Pierre Dubois, n'est pas complètement rassuré par les commentaires de M. Landry. « J'ai des inquiétudes, dit-il, quand j'entends le premier ministre dire qu'il va référer ça au comité de suivi (du Rendez-vous des régions). On a besoin d'un virage beaucoup plus en profondeur. »

M. Dubois souhaiterait plutôt voir une commission semblable à celle sur la production porcine, menée depuis septembre par le BAPE, à la grandeur de la province.

L'ouverture du premier ministre « commence à ressembler à une promesse », mais il est clair qu'un processus en profondeur n'est pas à l'ordre du jour.

M. Dubois déplore par ailleurs que, d'un parti à l'autre, la réflexion sur la forêt est absente. « J'ai posé des questions à l'ADQ et aux libéraux et ils n'ont pas de réponse à me fournir. »

Pourtant, le débat est bien ancré dans la population : la Coalition avait rassemblé 300 000 personnes, rappelle-t-il.

(Avec la Presse canadienne)

MEURTRES

Suite de la Une

volonté sociale. Il s'agit du vieillissement de la population, indique Maurice Cusson, directeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

La majorité de ces crimes sont commis par des hommes de 18 à 40 ans. Moins leur représentation est importante au sein de la population, moins il y a de meurtres.

Mais au-delà de ce phénomène, les études démontrent que le taux de résolution est de 90%, sont constitués un élément beaucoup plus déterminant que la sévérité de la peine.

Lorsque la peine de mort existait, souligne le criminologue et professeur, elle était peu appliquée, la majorité des juges préférant imposer une sentence à vie.

Même aux États-Unis, où le nombre d'exécutions depuis 1976 a été de plus de 800, il s'agit d'une faible proportion par rapport au nombre de meurtres commis, dit-il.

Là où il y a une différence, par contre, c'est dans le type de meurtre. Ainsi, note M. Cusson, les crimes conjugaux, dont le taux de résolution est de 90%, sont somme toute assez rares, les éventuels meurtriers ayant la quasi-certitude qu'ils seront arrêtés et condamnés. À l'inverse, les règlements de comptes connaissent un taux de résolution beaucoup moindre, et leurs auteurs le savent très bien.

Le criminologue note que la baisse de meurtres s'inscrit aussi dans la vague générale de baisse de la criminalité.

Les autres raisons sont plus diffuses. Aucune étude, par exemple, n'a établi un lien avec le niveau d'éducation plus élevé de la population, même si il est reconnu que les criminels viennent généralement de milieux défavorisés.

Mais il est possible que la situation économique joue un rôle pour les jeunes hommes, admet M. Cusson.

MONTRÉAL

En 2002, Montréal a connu sa deuxième meilleure année depuis 1975, avec 42 meurtres.

Le commandant de l'escouade des crimes majeurs, André Bouchard, attribue cette situation en bonne partie à la baisse des règlements de compte. Il met également dans la balance l'amélioration des techniques médicales, qui a permis de sauver davantage de victimes, empêchant ainsi un certain nombre de crimes de passer de la catégorie « tentative de meurtre » à « meurtre ».

ACTION

Suite de la Une

d'abord en fonction des intérêts de leurs électeurs alors que la majorité de l'ACQ favorisait le principe de l'équité dans la représentation de l'ensemble des citoyens.

« Il faut que tout le monde tire dans le même sens », estime M. Langlois en leur reprochant un manque de solidarité. Mais comment y arriver avec une coalition hétéroclite d'intérêts divergents sur des questions aussi fondamentales que l'équité fiscale ?

Le chef de l'ACQ estime qu'il « faut se montrer solidaire par rapport aux besoins de la population ». Une position qui rallie une majorité de conseillers de l'opposition, dont Marcel Corriveau, qui a pourtant songé à quitter le parti plus tôt cet automne. « Si on veut avoir une chance de prendre le pouvoir, il faut démontrer une vision régionale, croit le président de l'arrondissement Laurentien. C'est inacceptable qu'ils nous aient laissé tomber. Si on se regarde juste le nombril, on s'en va où avec ça ? »

En attendant, c'est leur avenir même en tant que parti majoritaire dont il est question. Chacun des dissidents devra rencontrer le conseil d'administration, formé de militants, qui décidera, sur une base individuelle, de réintégrer ou non les renégats.

A-t-on atteint un point de non-retour dans un parti où certains ont été jusqu'à exiger l'expulsion des rebelles ? « Pas nécessairement. S'ils veulent continuer, je n'ai pas d'objection », jure M. Corriveau.

Ceux-ci devront toutefois montrer patte blanche. À l'avenir, en cas de désaccord avec la majorité du caucus, les opposants devront « soumettre leurs problèmes et réticences à l'avance à leurs collègues », qui décideront s'ils peuvent exprimer leur dissidence. « Toutes les positions pourront être soumises sur tous les dossiers », assure M. Langlois, mais pas question de faire du vote libre la norme plutôt que l'exception.

Si les dissidents refusent de se plier aux diktats du parti, « on se donnera une poignée de main et ils iront siéger comme indépendants. La décision leur appartient ».



Denis Giguère, un des dissidents

Soldes actuels

LE 31

<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 66% SUR NOS CHEMISES SPORT EN FLANELLE UNIE</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>Rég. jusqu'à 59.00</p>	<p>ÉPARGNEZ 55% SUR NOS COMPLETS CLASSE AFFAIRES TROIS-BOUTONS</p> <p>299.⁹⁵</p> <p>Rég. 695.00</p>
<p>ÉPARGNEZ 50% SUR NOTRE PANTALON COTON CHINO SANS PLIS</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>Rég. 39.95</p>	<p>ÉPARGNEZ 48% SUR NOS BLOUSONS EXCURSION EN NYLON À DOUBLURE POLAIRE</p> <p>79.⁹⁵</p> <p>Rég. 155.00</p>
<p>ÉPARGNEZ 55% SUR LE TROIS-QUARTS DE RANDONNÉE LAINE ET CACHEMIRE</p> <p>99.⁹⁵</p> <p>Rég. 225.00</p>	<p>ÉPARGNEZ 60% SUR UNE SÉLECTION DE BAS ITALIENS EN LAINE TEXTURÉE</p> <p>3.⁹⁹</p> <p>Rég. 10.00</p>
<p>ÉPARGNEZ 40% SUR NOTRE BOXEUR TRAINING COTON ET LYCRA</p> <p>8.⁹⁹</p> <p>Rég. 15.00</p>	<p>ÉPARGNEZ 50% SUR LES GANTS EN CUIR À DOUBLURE POLAIRE</p> <p>19.⁹⁹</p> <p>Rég. 39.95</p>

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-15

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
871988	815646	643535
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

Nombres «Télé»

942613 891203 270121

649 Tirage du 2003-01-15

15 17 25 36 38 45

Complémentaire: (14)

49 Tirage du 2003-01-15

01 22 34 35 45 47

Complémentaire: (39)

Extra Tirage du 2003-01-15

NUMÉRO

789 6515 801482

Si vous avez un problème de jeu... 1 866 505-8101

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2003-01-15

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
871988	815646	643535
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

Nombres «Télé»

942613 891203 270121

Deux Mazda Tribute 4x4 (ou 30 000 \$)

055119 992312 (non décomposables)

20 lots de 1 000 \$ (non décomposables)

102807	330173	475961	692551
108373	335684	487398	706996
191668	351838	524300	729324
212160	406311	662182	816992
254245	449166	686090	876021

40 lots de 500 \$ (non décomposables)

019130	296136	516638	729935
024485	307365	530308	745104
052569	307519	541039	753217
057513	315621	544808	788821
078626	317304	573942	793112
152969	322950	594776	816403
179934	344231	655783	838278
221679	476624	659331	901569
282490	480455	697309	905089
286297	500067	703912	940645

Si vous avez un problème de jeu... 1 866 505-8101

ACTUALITÉS



Le guitariste des Who, Pete Townshend, a été arrêté lundi, lors d'une enquête sur la diffusion d'images pornographiques juvéniles dans Internet.

PORN JUVÉNILÉ

L'enquête sur Pete Townshend s'étend au Canada

TERRY PEDWELL ET JOHN WARD
Presse canadienne

■ OTTAWA— Une vaste enquête sur la pornographie juvénile est en cours au Canada, dans la foulée de l'interpellation du rockeur Pete Townshend en Grande-Bretagne, a appris la Presse canadienne.

Les autorités américaines ont donné au Canada les noms de suspects dans une enquête qui a démarré aux États-Unis il y a plus de deux ans, selon une source américaine proche de l'enquête.

La Gendarmerie royale du Canada n'a pas voulu confirmer qu'une enquête est en cours, mais cette même source affirme que les autorités canadiennes l'ont baptisée Opération boule de neige.

Par ailleurs, un député de l'Alliance canadienne affirme que les Services correctionnels canadiens enquêtent sur un réseau de pornographie juvénile, non relié au premier, qui fonctionnerait à partir du pénitencier de Kingston, en Ontario.

La directrice de l'institution, Donna Morin, a fait savoir qu'une enquête est en cours, mais elle a affirmé qu'on n'a trouvé aucune pornographie.

On ignore le nombre exact de noms transmis à la police canadienne par les Américains.

La police de Toronto dit avoir identifié 200 suspects dans le cadre de l'enquête

Les enquêteurs américains disent avoir retracé 250 000 pédophiles présumés à travers le monde à l'aide d'informations concernant des cartes de crédit colligées sur des sites de pornographie infantile.

La police britannique dit avoir arrêté plus de 1300 individus, alors qu'elle étudie une liste de 7000 personnes soupçonnées d'avoir visité des sites Internet illégaux.

Parmi ceux qui ont été arrêtés à ce jour par la police britannique se trouvent une cinquantaine de policiers, des travailleurs sociaux, des enseignants et des juges.

Bien que la GRC refuse de commenter ce dossier, la police de Toronto a confirmé hier qu'elle a identifié environ 200 suspects dans le cadre de l'enquête.

Un porte-parole de la police provinciale ontarienne a indiqué que les corps policiers tiendraient une conférence de presse conjointe, aujourd'hui à Toronto, pour discuter de l'enquête. D'autre part, la police provinciale du Manitoba a indiqué qu'elle menait sa propre enquête depuis 2001. L'opération a mené à l'arrestation, l'été dernier, d'un homme de Winnipeg — la police a saisi plus d'un demi-million d'images de pornographie juvénile provenant d'un ordinateur à son domicile. Un autre résident du Manitoba a été accusé le mois dernier d'avoir recueilli et distribué de la pornographie juvénile dans Internet.

Saignée des régions éloignées

Le dépeuplement a doublé ces cinq dernières années

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Le dépeuplement des régions éloignées du Québec a atteint le stade de la saignée ces dernières années. Elles ont perdu deux fois plus de citoyens dans la seconde moitié de la décennie que dans la première, soit 44 816 contre 20 625. Et contrairement à ce qu'on pourrait croire, la région de la capitale en a davantage profité que celle de la métropole.

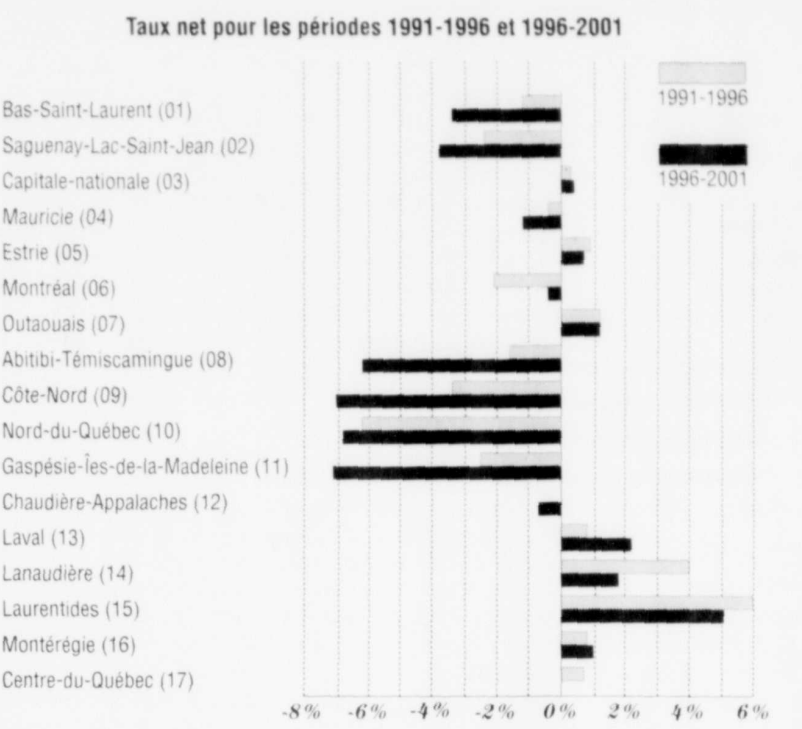
Le dernier rapport démographique de l'Institut de la statistique du Québec, rendu public hier, en dit long sur les difficultés qui guettent ces régions. Car s'il fut un temps où le nombre de naissances pouvait compenser les migrations vers les grands centres, ce n'est plus le cas aujourd'hui, a mentionné la démographe Chantal Girard, responsable de cette étude.

En fait, la situation des naissances est telle partout dans la province que les migrations entre les régions risquent maintenant de devenir le principal moteur de développement démographique. C'est d'autant plus vrai que les mouvements interrégionaux sont à la hausse. Ils ont crû de 18 % entre les périodes 1991-1996 et 1996-2001.

GAGNANTES ET PERDANTES

Les régions adjacentes à Montréal sont certainement les grandes gagnantes des flux migratoires entre les 17 régions administratives de la province.

TAUX DE MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE



Source: Institut de la statistique du Québec, RAMQ

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Il s'agit de la région des Laurentides, qui arrive loin devant, avec un gain de 22 000 résidents pour la période 1996-2001, suivie de la Monterégie (12 912), Laval (7 485) et Lanaudière (6 796). Par contre, alors qu'en 1991-1996, elles avaient surtout fait des gains aux dépens de Montréal, elles recrutent maintenant un peu partout en province.

Autre point marquant du rapport, la région administrative de Montréal a perdu beaucoup moins de citoyens au

cours de la période 1996-2001 (-7 105) qu'au cours des cinq années précédentes (-37 250). Bien qu'un nombre à peu près équivalent de gens ont quitté la métropole, ils sont beaucoup plus nombreux à avoir choisi d'y poser leur baluchon, particulièrement chez les 20-29 ans.

La région de la Capitale nationale a quant à elle enregistré un léger gain de 2 431 citoyens en 1996-2001. Alors qu'elle avait été perdante dans ses échanges avec Chaudière-Appalaches

au début de la décennie, elle en est sortie gagnante à la fin. Ses pertes aux dépens de Montréal et de la Monterégie se sont par contre beaucoup amplifiées, mais ont été compensées par les arrivées en provenance des régions éloignées.

Chaudière-Appalaches a quant à elle connu une perte nette de 25 861 citoyens en 1996-2001.

JEUNES ADULTES

Le phénomène des migrations entre les régions est particulièrement fait des jeunes adultes. Ceux-ci partent pour poursuivre leurs études, pour un emploi ou par choix d'un milieu de vie.

Mais, « alors que les taux nets de migration interregionale avoisinent le zéro au-delà de 35 ans dans la plupart des régions »,

écrit la démographe Chantal Girard, les citoyens de deux régions éloignées continuent de partir en plus grand nombre jusqu'à la fin de la vie active (Abitibi-Témiscamingue et Gaspésie-les-de-la-Madeleine) et ceux de deux autres jusqu'à la fin de leur vie (Côte-Nord et Nord-du-Québec).

Quant au pouvoir d'attraction supérieur de la région de Québec sur celui de Montréal pour les gens des régions éloignées, il se traduit aussi bien dans le nombre de personnes ayant choisi l'une (18 286) plutôt que l'autre (15 574) que dans le solde net de leurs échanges (10 961 pour Québec et 9 939 pour Montréal).

Le rapport est disponible dans le site Web de l'ISQ: www.stat.gouv.qc.ca

Québec en a davantage profité que Montréal



Beaucoup plus long que les bateaux réguliers de la traverse, le navire de remplacement « Félix-Antoine-Savard » en arrache avec la glace.

Les plaintes s'accumulent à la traverse

Après le traversier, les passerelles pour piétons causent des ennuis

MARC SAINT-PIERRE
MSIPierre@lesoleil.com

Plus puissant, plus long que les habituels bateaux de la traverse Lévis-Québec, le navire de remplacement Félix-Antoine-Savard en arrache avec la glace et ses accostages laborieux entraînent des délais par les temps qui courent. Les retards qui sont survenus à l'occasion ont entraîné des plaintes des usagers, de l'aveu même du directeur de la traverse, Jean Cantin.

« Le navire est en opération depuis le

6 janvier. Il est plus long que les bateaux réguliers de la traverse, l'Alphonse-Desjardins et le Lomer-Gouin, soit 83 mètres contre 66. Il est plus puissant aussi. À l'accostage, ce n'est pas la même manœuvre que les bateaux réguliers », a observé à grands traits M. Cantin, notant que le navire doit dégager les glaces avant d'aborder, à Lévis notamment, dont le quai fait face au vent dominant de l'ouest.

« Il y a des rodages à faire. Nous travaillons à des alternatives. Nous ne voulons pas de problèmes pour nos usagers », a ajouté M. Cantin.

Cerise sur le gâteau en l'occurrence, la traverse a également dû compter avec des ennuis de ses passerelles pour les piétons.

Ces inconvénients, qui ont alimenté « beaucoup de plaintes », selon M. Cantin, sont à situer dans le cadre du grand projet de rénovation et de révision des Alphonse-Desjardins et Lomer-Gouin, une affaire de quelque 10 millions \$ décaissée par le chantier du Groupe Océan, à l'Île-aux-Coudres.

Le Félix-Antoine-Savard est plutôt coutumier des grandes eaux du Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-

Catherine. C'est la cure de rajeunissement des deux vénérables traversiers de Québec-Lévis qui explique effectivement sa présence plus haut sur le fleuve.

« Il sera là jusqu'à la fin de février », a précisé M. Cantin, soulignant que l'Alphonse-Desjardins est attendu pour la mi-février.

Ces jours-ci, ce sera au tour du Lomer-Gouin d'entrer en réparation. C'est le Radisson qui assurera la relève. « Nos usagers pourront compter à l'été sur deux navires flambant neufs », a conclu M. Cantin.

WJR
SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
DIAMANTAIRE
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115

De nombreux rabais vous attendent sur toute notre collection de bijoux exclusifs, d'importation et sur notre sélection de montres.

Rabais allant de 20% à 50%

solde de janvier



MÉDECINS SPÉCIALISTES

Le Dr Dugré perçoit
une ouverture de LegaultLOUISE LEMIEUX
L.Lemieux@lesoleil.com

■ Pour la première fois, le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Yves Dugré, a l'impression que le ministre François Legault tend la main aux médecins spécialistes.

Hier, le ministre s'est dit prêt « à bonifier quelque peu » l'offre monétaire déjà mise sur la table avant la période des Fêtes.

« Le ministre est prêt à bonifier son approche? Il semble nous tendre la main. Nous attendons qu'il concrétise sa bonification », a dit le Dr Yves Dugré, hier, en fin d'après-midi, en route pour Québec où se tient ce matin la troisième journée d'étude. « Tout le monde a intérêt à ce que ce conflit se règle », a-t-il ajouté.

Hier, le ministre François Legault s'est dit prêt « à bonifier quelque peu » son offre monétaire de 140 millions\$. Il a cependant répété que la demande de 800 millions\$ des médecins spécialistes était tout à fait irréaliste, compte tenu des moyens financiers du Québec.

Les médecins veulent augmenter leurs honoraires de façon à s'approcher de la moyenne canadienne. Ils réclament aussi un régime de retraite semblable à celui que le gouvernement accorde aux juges et aux hauts fonctionnaires.

Le gouvernement est aussi d'accord pour mettre sur pied un comité qui étudierait la différence de revenus entre les médecins spécialistes québécois et leurs collègues canadiens.

Par ailleurs, certains médecins spécialistes semblent bien décidés à durcir le ton, si l'on en juge par le courriel envoyé par un président d'association à ses membres, mardi, pour les encourager à assister en grand nombre à la troisième journée d'étude qui se tient à Québec en matinée, et à Montréal cet après-midi.

MOYENS DE PRESSION

« La FMSQ envisage d'augmenter radicalement les moyens de pression sur le ministère avec possibilité de moyens « radicaux » dès le 1^{er} mars », lit-on dans ce courriel électronique.

« La réunion d'aujourd'hui n'est pas une assemblée décisionnelle, c'est une réunion d'information à nos membres. En ce qui concerne l'enseignement aux étudiants, il n'y a pas de mesures supplémentaires sur la table », assure le Dr Dugré.



François Legault est inquiet pour la formation de la relève.

Des trois moyens de pression appliqués depuis décembre (journées d'étude, ralentissement du travail, et refus de faire de l'enseignement bénévole aux étudiants de médecine à l'université), les médecins se rendent compte que cette dernière mesure est sans contredit la plus efficace. Elle affecte tellement la qualité de l'enseignement à l'université de Montréal que le doyen de la faculté songe à annuler la session.

Des médecins de Québec voudraient durcir cette mesure en refusant d'enseigner aux étudiants de quatrième et cinquième année qui font des stages à l'hôpital.

Inquiet de la tournure des événements à la faculté de médecine de l'université de Montréal, le ministre Legault espère que les médecins spécialistes refuseront d'affecter la formation des futurs médecins.

« Je sens que plusieurs médecins sont gênés de nuire aux étudiants en médecine. Les dirigeants du Collège des médecins et de la FMSQ disent qu'ils vont tout faire pour éviter ce moyen de pression », a dit François Legault, hier, au cours d'une courte rencontre de presse.

Aucune menace de loi spéciale ne plane actuellement sur les médecins spécialistes, parce que les moyens de pression adoptés jusqu'à maintenant n'ont « pas d'impact sur les services essentiels. Nous faisons le point à chaque jour avec le Collège des médecins », a précisé M. Legault.

Le ministre se considère par ailleurs comme « le meilleur allié » des médecins pour améliorer leurs conditions de pratique, puisqu'il voudrait investir 1,8 milliard\$ dans le réseau sociosanitaire.

Pour trouver cet argent, le ministre de la Santé compte réunir tous les partenaires de la santé avant la fin de janvier, et leur présenter divers scénarios de financement. Des décisions difficiles sont en vue, a-t-il averti.

PESTE BUBONIQUE

Les fioles disparues
aux É.-U. n'avaient
été que déplacées

■ WASHINGTON (AFP) — Toutes les fioles pouvant contenir une bactérie susceptible de causer la peste bubonique, dont la disparition au Texas avait été annoncée hier par le FBI, ont été retrouvées, ont indiqué les autorités texanes.

« Tout a été retrouvé », a affirmé le Dr Richard Hollman, doyen de l'école de médecine de l'université du Texas, à Austin.

Apparemment embarrassé, il a refusé de décrire dans quelles circonstances ces fioles — en fait, a-t-il précisé, 180 tubes à essai — n'avaient été apparemment que déplacées.

L'enquête du FBI vise désormais à déterminer qui, au sein du laboratoire concerné Texas Tech, situé dans un centre de recherche médicale, à Lubbock, dans le nord du Texas, avait changé de place ces tubes à essai fort précieux.

« Il n'y a absolument aucun danger pour la santé publique », a déclaré Lupe Gonzalez, un agent de l'antenne locale du FBI, au Texas. Il a précisé que personne n'avait été arrêté dans le cadre de l'enquête en cours.

Le FBI à Washington avait fait état plus tôt de disparition de fioles de ce laboratoire texan. Les médias américains avaient parlé de 35 fioles.

Une porte-parole de la police fédérale, Charlene Sloan, interrogée par l'AFP, s'était refusé à dire si les échantillons avaient été volés, éventuellement à des fins bioterroristes ou autres.

PEUR MÉDIATIQUE

Les chaînes d'information américaines avaient interrompu leurs programmes pour annoncer les disparitions de ces fioles, appelant la po-

pulation à ne pas paniquer et, dans le même temps, détaillant avec précision les dangers considérables de la bactérie dans le cadre d'une attaque bioterroriste.

La peste bubonique (*Yersinia pestis*) est une maladie bactérienne pouvant entraîner la mort dans 70% des cas de contamination sans administration de soins. Inflammation

**La maladie est
aujourd'hui considérée
comme « ré-émergente »,
les cas se multipliant**

des ganglions lymphatiques, fièvre et extrême fatigue en constituent les principaux symptômes.

Elle est aujourd'hui considérée comme une maladie « ré-émergente » en raison d'une nette augmentation constatée du nombre de cas observés ces dernières années.

Yersinia pestis est transmise à l'homme par les puces. Elle est probablement la bactérie la plus pathogène chez l'homme: très peu de bacilles suffisent à tuer un individu en quelques jours.

Si les traitements actuels sont efficaces, une première souche du bacille de la peste multirésistante aux antibiotiques a cependant été décrite par des équipes de l'Institut Pasteur en 1997.

EN BREF

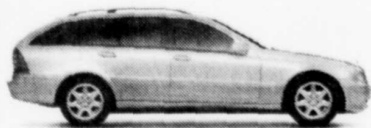
AFFAIRE DU « SNIPER »

John Lee Malvo jugé
comme un adulte

■ FAIRFAX, Virginie (AP) — John Lee Malvo, un des deux hommes soupçonnés d'avoir semé la terreur dans la région de Washington à l'automne dernier, pourra être jugé comme un adulte bien qu'il n'ait que 17 ans, ce qui le rend passible d'une condamnation à la peine capitale, a décidé hier un juge de Virginie. Le juge Charles Maxfield a rendu sa décision à l'issue de deux jours d'auditions au cours desquelles des procureurs ont assuré que des preuves liaient John Lee Malvo à trois attaques meurtrières et qu'il avait essayé d'extorquer 10 millions\$ aux autorités pendant une cavale meurtrière à l'automne. John Lee Malvo et John Allen Muhammad, 42 ans, sont accusés, dans l'affaire du « sniper », d'avoir tué 13 personnes et d'en avoir blessé cinq autres dans l'Alabama, en Géorgie, en Louisiane, dans le Maryland, en Virginie et à Washington, D.C., l'an dernier. Ils sont jugés d'abord en Virginie. (AP)



Les nouvelles berlines 4MATIC de Classe C à traction intégrale.



4MATIC est aussi disponible sur les familles de Classe C.

► LA CLASSE C 4MATIC. Dire que la Mercedes de Classe C 2003 à traction intégrale épouse la route ne lui fait guère justice car son adhérence hors pair à l'asphalte rappelle plutôt les propriétés d'un puissant adhésif. En effet, cette automobile comprend un Système de traction électronique aux 4 roues (4 ETS) et un Programme de stabilité électronique (ESP) qui améliorent sa tenue de route par pratiquement tous les

temps. Elle rend donc la conduite sécuritaire dans presque tout type de situation. Faites un essai routier de la nouvelle Classe C à traction intégrale pour en juger vous-même. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 42 900 \$



Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée

Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec. Tél.: (418) 628-6336
www.chatel-mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles

171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1-800-353-0911

ALZHEIMER?

Dr Robert Laforce,
Neuropsychologue

Place de la Cité
653-4169

SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT
dans tous nos magasins

**RABAIS
JUSQU'À**

50%

Un rabais minimum de 15% sur
TOUTE la marchandise en magasin.
Dans toutes les tailles. **JUSQU'AU 19 JANVIER 2003**

Bovet

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

Place Sainte-Foy (Espace Nord) – Galeries de la Capitale

Le déménageur des pauvres

Il est de ces hommes, rares et précieux, qui n'ont rien reçu mais qui sont prêts à tout donner. Luc-André Godbout, connu à Québec depuis une trentaine d'années comme « le ramoneur des pauvres », est l'un d'eux. Un vrai cœur sur deux pattes.

J'avais vaguement entendu parler du personnage. Au rayon de la charité médiatique, si vous me permettez l'expression, on connaît d'avantage Gilles Kégle, l'infirmier de la rue, Ti-Dré, comme il aime se faire appeler, n'a pas de collecte qui porte son nom, ça ne l'empêche pas, à l'aube de ses 70 ans, de se démener sept jours sur sept pour aider les plus démunis.

J'ai allumé en voyant son nom à l'ordre du jour de la dernière séance du conseil d'arrondissement Sainte-Foy-Sillery. Ti-Dré demandait la permission d'utiliser l'arène Jacques-Côté pour brancher, en ces jours de froid intense, le véhicule servant à ses bonnes œuvres. J'imagine qu'il n'y a pas eu de conseiller assez radin pour s'opposer à cette demande, sous prétexte d'économiser une trentaine de dollars...

C'est ainsi que je me suis retrouvé, il y a deux jours, dans son appartement du Vieux-Sillery, à l'écouter parler de sa vie mouvementée en basse ville, de son enfance meurtrie — il est un orphelin de Duplessis —, de cette mère qu'il n'a jamais connue, mais aussi de l'instinct qui le pousse, c'est plus fort que lui, à voler au secours des plus démunis.

La solidarité qu'il appelle ça. Le mot est revenu souvent dans la conversation. Pas le « so-so-solidarité », façon *cheerleader* des lignes de piquetage, mais cette solidarité authentique qui prend tout son sens dans la bouche de cet homme.

« J'ai connu la souffrance et la misère, je suis pas amanché pour rire des autres. Je n'ai jamais jugé les gens, c'est ça qui fait ma force. Que tu aies fait de la prison ou autre chose, ça ne me dérange pas, l'es un être humain, point final », qu'il me lance, en se levant à quelques reprises pour aller faire tomber la cendre de sa cigarette dans l'évier de la cuisine.

Quelqu'un a eu l'idée, un jour, en le voyant aller avec sa barouette, de le baptiser « le ramoneur des pauvres ». Or, il n'était pas un ramoneur dans le vrai sens du terme, comme ceux de *Mary Poppins*, grimés sur les toits, la face pleine de suie. Sa spécialité, c'était plutôt la réparation des fournaies à l'huile. Un chômeur ou un assisté social grelottait dans son logement, par un froid à pierre fendre, c'est Ti-Dré qui arrivait à la rescousse, avec sa barouette, ses salopettes et son casque à oreillettes.

Il ne demandait rien à personne, pas une cenne noire. Toujours par solidarité. Sa récompense, c'était de voir les enfants dormir au chaud.

Avec les années, le chauffage électrique est devenu plus populaire. Le monde a eu moins besoin de lui. Qu'à cela ne tienne, il n'allait pas rester les deux bras croisés, à attendre son chèque de béesse. C'est alors qu'il a eu l'idée de se faire déménageur. C'était il y a 17 ans et ça continue, ce n'est pas l'ouvrage qui manque.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Ne vous méprenez pas. Ti-Dré ne descend pas les escaliers en colimaçon avec un sofa ou un frigo. À 70 ans, il ne faudrait quand même pas le prendre pour Hercule. Il met gratuitement — et par solidarité — son vieil Econoline à la disposition des locataires démunis qui changent de nid. Il attend les objets et c'est lui qui les dispose dans le véhicule.

Le déménageur des pauvres a beau avoir un cœur gros comme ça, il ne peut pas déménager tout le monde. Il lui faut souvent dire non, simple question de gros bon sens. Et d'espace aussi. Il se limite aux déménagements des « un et demi », « deux et demi » et des chambres, ce qui est déjà un bon contrat. « Si j'avais plus d'argent, j'achèterais un camion. Par solidarité. »

Son Econoline, il l'a baptisé l'ivrogne, parce qu'il boit du diesel comme un trou. « Y me coûte cher en si vous plaît. » La compagnie Irving lui donne 1000 \$ par année pour l'essence, Centraide 1000 \$ de plus, mais ces dons couvrent seulement une partie de ses frais. Faut dire que Ti-Dré se tape pas loin de 200 déménagements par année, d'un bout à l'autre de la ville.

Luc-André Godbout a été élevé dans une crèche, par les bonnes sœurs de Québec. Il est aussi passé par l'orphelinat de Baie-Saint-Paul et Saint-Michel Archange, aujourd'hui Robert-Gif-

fard, à une époque où la rectitude politique n'avait pas remplacé le mot asile par institut psychiatrique. Mais Ti-Dré, comme plusieurs des orphelins de Duplessis, n'était pas fou, seulement malchanceux.

Il aurait bien aimé aller à l'école, Ti-Dré, mais la fois où il en fait la demande à une religieuse, il s'en souvient encore. Il en a mangé une maudite. Il en garde encore une cicatrice à la bouche, juste là.

Ti-Dré ne sait pas lire mais écrit un peu, pas beaucoup et pas vite, mais il parle. Un vrai raconteur, l'œil allumé, les lunettes sur le bout du nez, le verbe coloré. Le jour de ma visite, il revenait tout juste d'un déménagement. Il avait les *overalls* sur le dos et les bottes aux pieds.

Si ce n'était d'un coup de téléphone, il serait peut-être encore à me jaser. Au bout du fil, quelqu'un qui a besoin de ses services. Après une heure, ce n'est pas qu'on s'ennuie, mais j'en profite pour enfiler mon manteau. Coup d'œil au décor. Au mur de son petit salon, une photo de lui avec Mère Teresa, lors de son passage à Québec, en 1986. Il a un peu de suie au visage, tiens.

Aussi une plaque Prix Grand Cœur, avec le sigle d'Air Canada au milieu. Près de la porte d'entrée, une ardoise avec une maxime écrite à la craie. Ça dit de ne pas oublier que lorsque le soleil se couche quelque part, il se lève ailleurs.

Ti-Dré racroche le combiné. « C'était un quatre et demi, c'est trop gros, je peux pas le faire, j'chu pas équipé pour ça. »

Une chance qu'il n'a pas de camion, le Ti-Dré, il ne pourrait jamais souffler, il trouverait toujours le moyen de dire oui à tout le monde. Par solidarité.

Boni de 7 \$ pour soigner enfants et gens âgés

Les médecins omnipraticiens ont discrètement conclu une entente avec le gouvernement le 14 décembre

MARIE CAOUCETTE

MCAoucette@lesoleil.com

Depuis le 1^{er} janvier, les 7400 omnipraticiens du Québec qui acceptent de prendre en charge et de faire le suivi de certaines clientèles délaissées ont droit à un montant additionnel de 7 \$ par consultation avec ces patients.

Ceux-ci sont les enfants de moins de cinq ans, les gens âgés de plus de 70 ans, ainsi que la plupart des grands malades et malades chroniques qui ne se sont ni hospitalisés ni en CHSLD.

Ce protocole de prise en charge et de suivi, qui n'a bénéficié d'aucune publicité jusqu'ici, fait partie de l'entente paraphée le 14 décembre par la Fédération des médecins omnipraticiens et le gouvernement du Québec. Si les 6000 médecins qui pratiquent en cabinet privé et en CLSC y donnent suite, la facture pourrait se chiffrer à 29 millions \$ par an.

L'objectif est de mieux rémunérer certaines tâches lourdes de la profession, indiquait hier le D^r Jean Rodrigue, porte-parole de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ). L'exercice vise aussi à susciter un lien de fidélité semblable à celui qu'entretenaient les médecins de famille d'autrefois avec cette clientèle afin d'assurer une meilleure continuité dans les soins.

C'est dans ce but que les patients et le médecin doivent signer un formulaire d'inscription auprès de la Régie de l'assurance-maladie, comme cela se fait aussi dans les Groupes de médecine familiale (GMF). De cette façon, le médecin inscripteur devient le seul praticien à avoir droit au forfait de 7 \$ attaché à ces patients ciblés. Déjà, des médecins de la région de Québec ont commencé à courtiser la clientèle des enfants.

AUCUN QUOTA

Le protocole de prise en charge n'oblige par l'omnipraticien à donner priorité aux patients inscrits par rapport au reste de sa clientèle ni à allonger ses heures de travail pour accommoder ce groupe en particulier. Mais il pourrait arriver que certains médecins modifient leurs habitudes de pratique et réservent du temps dans la journée pour recevoir

deux ou trois patients inscrits sur leur liste, croit le D^r Rodrigue. Aucun quota de clientèle lourde n'est fixé pour un médecin.

Cette mesure représente un pas dans le processus de révision de l'organisation des services médicaux, reconnaît le D^r Rodrigue. Mais « cela ne crée pas de nouveaux docteurs » pour combler la pénurie actuelle, poursuit-il.

Le protocole de prise en charge et de suivi est apparu dans la dernière entente paraphée à la mi-décembre

entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens. La mesure n'a pas été annoncée au public. Seuls les médecins en ont été avisés jusqu'ici par leur fédération et la RAMQ.

Outre les gens âgés et les enfants en bas âge, les patients visés par le protocole sont tous ceux qui sont aux prises avec des problèmes de santé sévères et chroniques. Cela inclut l'asthme modéré et sévère, les maladies pulmonaires obstructives et les pneumothérapies d'origine profes-

sionnelle, les cancers associés à la chimiothérapie et à la radiothérapie, le diabète avec complications, les

Si les 6000 médecins œuvrant en cabinet ou en CLSC se prévalent de l'entente, la facture pourra atteindre 29 millions \$ par an

maladies dégénératives tel l'Alzheimer, l'insuffisance cardiaque, les maladies mentales, les programmes

de sevrage d'alcool et de drogue, les toxicomanies et le sida.

Selon le ministère, le Québec compte près de 400 000 personnes âgées de plus de 70 ans et 260 000 atteintes de pathologies complexes.

Signalons que, dans le cas des enfants, le forfait monétaire s'applique de façon particulière. Il est autorisé pour sept visites durant la première année de vie du bébé, pour deux visites pendant la seconde année et une seule par an pour les trois années subséquentes.

annuelle
12 mois sans intérêt

Rabais jusqu'à **50%**

Plus de **1000** manteaux sur 2 étages

- Importations italiennes, allemandes, etc.
- Fourrures tricotées «Paula Lishman»
- Agneau retourné ultraléger

Aussi disponibles : vison, zibeline, castor rasé, etc.

Exclusif à Québec

- Zuki • Gianfranco FERRE
- Lishman • Vito Nacci • etc.

Jusqu'au 31 janvier 2003
55, rue Saint-Pierre, Québec
(418) 692-6686

Fourrures DU VIEUX-PORT

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

70% sur une belle sélection de chemisiers, jupes, gilets, pantalons, robes et costumes

50% à 70% de rabais sur toutes nos collections automne-hiver
Tailles 4 à 22 ans • Toutes taxes incluses
* Exception nouveauté / * vente finale

40% sur les manteaux Lutha

FERMÉ LE DIMANCHE

LUCETTE LAMONTAGNE
Boutique

833, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249

L'ISLE-AUX-COUDRES
Charlevoix

Du 31 janvier au 2 février, l'Isle-aux-Coudres, dans la région de Charlevoix, prend des airs de carnaval!

Pendant que les meilleurs équipages de canot à glace du Québec et d'ailleurs prennent d'assaut le Saint-Laurent dans le cadre de **La Grande Traversée Casino de Charlevoix**, la **Classique de courses de chiens de l'Isle-aux-Coudres** accueille des attelages d'un peu partout en Amérique du Nord.

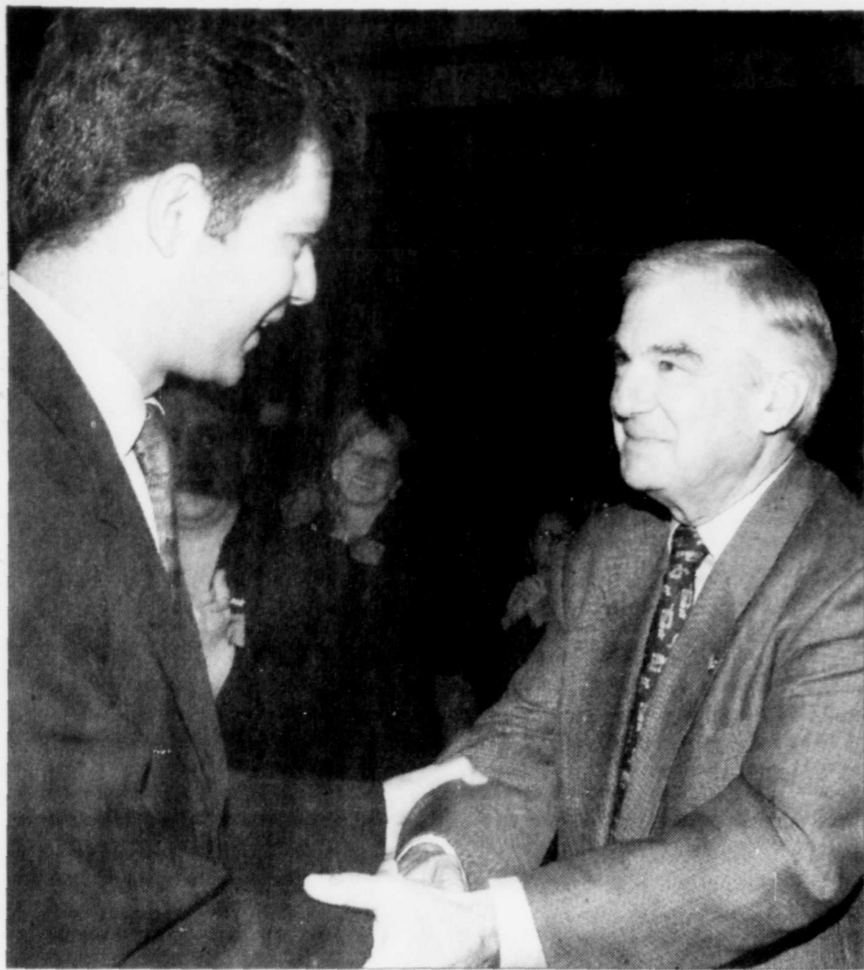
Charlevoix
Association Touristique Régionale
1-800-667-2276
www.tourisme-charlevoix.com

Demandez la programmation de ces deux événements et informez-vous sur les possibilités d'hébergement.

Québec
www.bonjourquebec.com

CASINO CHARLEVOIX
www.casino-gb-charlevoix.com

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Le chef de l'ADQ Mario Dumont et l'homme d'affaires Marcel Dutil

Dutil prend de nouvelles distances du programme de l'ADQ

Il propose de rendre les taxes scolaires et municipales déductibles d'impôt

STÉPHANE PAQUET
SPAquet@lesoleil.com

L'homme d'affaires Marcel Dutil, qui vient d'amasser plus d'un million de dollars pour l'ADQ, prend ses distances sur un autre élément du programme du parti de Mario Dumont. Exit les déductions fiscales applicables aux intérêts payés sur l'hypothèque d'une première maison, le président de Canam Manac veut plutôt que tous les propriétaires de maisons puissent déduire leurs taxes municipales et scolaires.

En entrevue au SOLEIL, l'entrepreneur beauceron n'y est pas allé par quatre chemins pour rejeter l'élément du programme adéquat qui propose un crédit d'impôt pour les intérêts versés sur une première hypothèque afin de favoriser l'accès à la propriété. « Les intérêts, ça, c'est pour les jeunes. Pis les plus vieux qui sont à la retraite, normalement, ils n'ont plus d'hypothèques », dit-il pour vendre sa proposition.

Celle-ci consiste à rendre déductibles des revenus les montants payés en taxes scolaire et municipale. Il songe à un maximum de 2000 \$ de déductions. « La personne retraitée en profiterait et la personne qui se construit une maison en profiterait aussi. Ce serait mieux que si les intérêts d'hypothèques étaient déductibles. »

« Ce n'est pas dans le programme, reconnaît le grand argentier du parti, mais c'est des choses que j'ai soulevées et dont on parle. »

En fait, le programme du parti, daté du printemps 2002, prône plutôt une « réforme de la fiscalité des particuliers (qui) doit accroître le revenu disponible des jeunes familles québécoises. En ce sens, l'introduction d'une déduction fiscale applicable aux paiements hypothécaires relatifs à l'achat

d'une première maison constitue une mesure parmi d'autres. »

« Sacré Marcel ! », a été la première réaction de Jean-Nicolas Gagné, un responsable des communications de l'ADQ. Quelques minutes plus tard, après avoir vérifié avec les instances du parti, M. Gagné a fait savoir au SOLEIL que personne ne commenterait la proposition du grand argentier. « Il n'en est pas à sa première suggestion », a quand même laissé tomber l'attaché de presse.

TAUX D'IMPÔT UNIFORME

En effet, en octobre dernier, lors d'un congrès à Drummondville, M. Dutil s'était inscrit en faux contre le taux d'imposition uniforme de « 20 % dès le prochain budget », comme le propose le programme. Depuis, le chef adéquat, Mario Dumont, a reculé, disant qu'il ne s'agit pas « d'un objectif en soi ».

M. Dutil, lui, est resté sur ses positions. « La dernière chose que j'ai à faire, c'est de prendre le 24 % (le taux maximal d'imposition pour les plus riches) et de le ramener à 20 % », dit-il encore.

Pour l'homme d'affaires, les plus taxés sont les assistés sociaux qui retournent au travail. « Chez elle, cette personne fait 8000 \$, 9000 \$ par année et elle fait un peu de travail au noir. Puis, elle s'en va travailler à 450 \$ ou 350 \$ par semaine, il n'y a pas une grande différence. Donc, il faut qu'il trouve des incitatifs pour que les gens qui travaillent fassent plus d'argent qu'à ne rien faire. »

À cet égard, il rejoint le programme adéquat, qui prône l'instauration d'un revenu minimum. « On a une société qui est généreuse, dit-il. On n'est pas les États-Unis, puis il ne faut pas devenir les États-Unis. »

L'homme d'un million de dollars

La campagne de financement s'envole

Que Bernard Landry et Jean Charest se le tiennent pour dit : les coffres de l'ADQ seront beaucoup mieux garnis ce printemps qu'ils ne l'étaient lors de la dernière campagne électorale. Depuis septembre, le président de Canam Manac, Marcel Dutil, a apporté plus d'un million \$ dans les coffres de la machine électorale de Mario Dumont.

« J'ai été surpris. Tout le monde est enthousiaste ! », dit au bout du fil M. Dutil, lui dont la mission était d'aller chercher un million et demi de dollars dans ce qu'on appelle « la campagne nationale » à l'ADQ. Deux autres millions et demi \$ doivent venir des 125 circonscriptions québécoises.

Marcel Dutil ne voit aucun problème à atteindre son objectif de 1,5 million \$, surtout qu'en entrant dans la nouvelle année, ceux qui ont déjà versé l'an dernier peuvent le faire de nou-

veau. « C'est sûr qu'on va recagner aux mêmes portes. Des fois, j'aurai même pas besoin d'y aller, parce que je suis parti avec deux chèques en même temps ! »

Les donateurs viennent de tous les horizons, dit-il. « C'est du monde anglophone, c'est de la communauté juive, ça vient des régions. J'ai reçu des chèques que j'ai même pas demandés. »

Mais avec l'argent ne viennent pas nécessairement les intentions de vote. « Il y a bien du monde qui nous ont donné de l'argent qui ne voteront pas pour nous autres... et il y en a bien d'autres qui n'en donneront pas et qui vont voter pour nous autres. »

En 1998, dernière année électorale, l'ADQ avait récolté un peu plus de 350 000 \$ auprès de ses sympathisants. Péquistes et libéraux avaient de leur côté amassé plus de 6 millions \$ chacun. S.P.

Sommet sur la santé en février

Chrétien invite ses vis-à-vis des provinces

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Ottawa et les 10 provinces tiendront leur deuxième grand sommet sur la santé en trois ans les 4 et 5 février, à Ottawa, à l'invitation du premier ministre Jean Chrétien.

Le premier ministre canadien a cependant refusé de jeter le moindre éclairage sur les propositions fédérales et les sommes d'argent qu'Ottawa est prêt à investir en santé.

M. Chrétien a toutefois confirmé en conférence de presse, hier, que le budget prévu pour la dernière quinzaine de février tiendrait compte des résultats de la rencontre. « J'ai un chiffre en tête », a-t-il lancé tout en se gardant de répondre à toute question précise sur le financement comme sur les conditions qui pourraient s'y greffer.

Le premier ministre se dit optimiste, en rappelant que l'entente signée en octobre 2000, à la veille des dernières élections fédérales, avait donné de bons résultats et permis d'acheter des équipements nouveaux qui ont réduit les listes d'attente pour des examens diagnostiques.

M. Chrétien s'est d'ailleurs dit assuré d'une entente avec ses collègues des provinces, compte tenu du succès à ses yeux de l'accord signé entre les 10 provinces et le fédéral en octobre 2000 et de la volonté de la population d'obtenir des services de santé plus efficaces.

Le rapport Romanow publié en décembre dernier recommandait l'injection de 28 milliards de dollars en cinq ans, mais le gouvernement fédéral a déjà affirmé qu'il ne pourrait répondre à toutes les demandes des provinces.

Interrogé sur les intentions présumées du premier ministre Bernard Landry d'axer sa campagne sur les contraintes financières qu'imposerait Ottawa aux provinces, M. Chrétien a répliqué que « cela fait 40 ans que j'entends cela. S'il veut faire de la politique sur le dos des malades, il n'en tient qu'à lui, a-t-il dit sèchement. Moi, je n'en ferai pas ».

LANDRY BAISSÉ LE TON

À Québec, quelques heures plus tard, le premier ministre Landry n'avait pas l'intention de se laisser embarquer dans une guerre de juridiction avec Ottawa. « S'il se préoccupe des malades, tant mieux », a-t-il dit, en parlant de son homologue fédéral.

« Le Québec est d'accord avec les cinq principes de la loi canadienne sur la santé », a-t-il ajouté plus tard, lui qui envisage avec « optimisme » la rencontre des premiers minis-

tres sur la santé.

Cela ne signifie pas pour autant que Québec rejette l'esprit « de contrôle, de reddition de comptes » de la commission Romanow. Mais, ajoute M. Landry, il ne s'opposera pas à des conditions d'Ottawa si elles sont les mêmes que les siennes. « Les grands objectifs, s'ils recourent les nôtres, c'est la bonne foi même que de s'entendre. »

Québec, par une motion des trois partis à l'Assemblée nationale, estime le déséquilibre fiscal entre Ottawa et Québec à 50 millions \$ par semaine, de l'argent que les Québécois paient en taxes et impôts au gouvernement fédéral. Devant les journalistes qui voulaient savoir de combien d'argent neuf en santé se satisfiera le gouvernement du Québec, M. Landry est resté vague. « Pourquoi déclarer les hostilités quand il n'y a pas de contentieux encore sur la table? », s'est-il interrogé.

Avec Stéphane Paquet à Québec



Le premier ministre Bernard Landry sera de la partie.

Hamad confirme sa venue au PLQ

Il n'hésiterait plus à procéder aux défusions municipales malgré son appui aux regroupements économiques

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

En faveur des regroupements économiques du temps où il présidait la Chambre de commerce du Québec métropolitain, le candidat libéral dans Louis-Hébert, Sam Hamad, n'hésitera pas à enclencher le processus des défusions municipales s'il est élu député.

« La position du PLQ à laquelle j'adhère est très claire : c'est la démocratie avant tout. On n'est pas là pour défusionner, mais pour donner aux citoyens le droit de se prononcer sur ce qu'ils veulent et on va respecter le choix des citoyens », a indiqué M. Hamad. Il annonçait officiellement sa candidature hier matin en conférence de presse dans l'ancienne ville de Cap-Rouge.

M. Hamad n'a jamais plaidé contre les défusions municipales à l'époque où le débat avait lieu. Il aurait cependant favorisé une consultation populaire sur la question. Et aujourd'hui, il dénonce les augmentations de taxes importantes qui touchent une partie des citoyens. « Quand je vois les taxes hausser de plus de 5 %, c'est quelque chose que je n'accepte pas ! » a dit M. Hamad.

Les anciennes villes de Ste-Foy et Cap-Rouge, qui se trouvent dans la circonscription de Louis-Hébert, écoupent de hausses de taxes de 7,7 % et 6,2 %.

Pour M. Hamad, il faut tenir des registres, informer les citoyens sur les impacts d'une éventuelle défusion et ensuite les laisser décider. « Il ne faut pas prendre les gens pour des valises, ils sont capables de faire les bons choix. »

Le chef libéral Jean Charest n'a pas voulu élaborer hier sur les responsabilités qui pourraient être confiées à sa recrue dans un gouvernement du PLQ. Il a cependant souligné que son « bagage exceptionnel » le préparait bien à assumer des fonctions publiques.

M. Hamad est vice-président de la Chambre de commerce du Québec, vice-président principal du Groupe Ro-

che et il a été impliqué dans plusieurs œuvres charitables à Québec depuis une douzaine d'années.

En septembre dernier, le Groupe Roche a été perquisitionné par Revenu Canada, qui lui reproche, selon l'affidavit soumis au tribunal, d'avoir fait de fausses déclarations de revenus dans le but d'éviter de payer de l'impôt. Aucune accusation n'a été portée jusqu'ici.

« C'est un différend entre les fiscalistes de Roche et le ministère du Revenu et ça ne me touche pas personnellement », a soutenu M. Hamad.

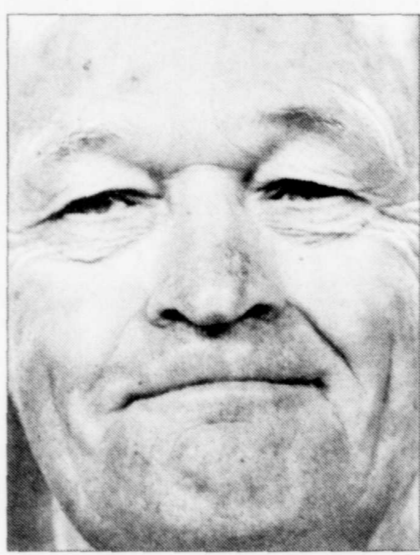
Jean Charest a reconnu qu'à titre de v.-p. de l'entreprise, M. Hamad pouvait avoir une certaine responsabilité face au département de fiscalité, mais il a dit ne pas douter de la bonne foi de son candidat.

« Il y a désaccord sur l'interprétation d'une loi, des arbitrages sont prévus. Il y aura une décision. Ça n'affecte en rien la candidature de M. Hamad », a dit M. Charest, ajoutant que les différends en matière de revenu sont « courants ».

Sam Hamad envisage sa candidature comme un signe de son intégration sociale et communautaire dans son pays d'adoption. Devenir député signifierait nécessairement une baisse de salaire pour un homme d'affaires de son niveau, mais M. Hamad se sent privilégié et donc en position de redonner à la société une partie de ce qu'elle lui a donné.

« Donner, c'est la plus belle chose que je puisse faire et pour moi ça vaut beaucoup plus qu'autre chose. Et en étant député, on ne sert pas seulement un organisme, mais toute la population. »

M. Hamad affrontera l'adéquatiste Guy Laforest, politicien de l'université Laval. Le candidat péquiste n'est pas encore choisi. Paul Bégin n'a pas confirmé son départ, mais le d.g. du PQ, Martin Dubé, estime « que ce serait un peu particulier » que le ministre démissionnaire pose sa candidature. L'animateur de radio André Arthur songe aussi à se présenter comme indépendant.



Un photographe a capté des taches (recouvertes de fond de teint) sur le front, le nez et les joues du premier ministre Chrétien.

Pas de cancer de la peau pour le PM

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a subi une autre intervention au visage la semaine dernière pour corriger des dommages à sa peau causés par le soleil.

La porte-parole du premier ministre, Thoren Hudyma, a souligné qu'il ne s'agit aucunement de cancer de la peau. M^{me} Hudyma a précisé que l'intervention, mineure, a eu lieu la semaine dernière dans le cabinet d'un médecin d'Ottawa et qu'il s'agit d'un « traitement préventif à l'azote liquide » au nez.

L'an dernier, M. Chrétien avait subi une intervention du même genre pour une tache près de son oreille gauche.

Hier, au cours d'une conférence de presse, un photographe a capté des taches sur le front, le nez et les joues du premier ministre. Les lésions étaient couvertes de fond de teint couleur chair qui les rendait difficiles à détecter. Mais selon M^{me} Hudyma, M. Chrétien n'a subi qu'un traitement au nez.

Le premier ministre est un ardent adepte du golf et du ski, et il prend des vacances en Floride. Il ne semble pas s'en faire outre mesure pour sa peau ; à la fin de la conférence de presse, mercredi, à Ottawa, il a mis un journaliste au défi de le battre au golf, suggérant qu'il est impatient de remettre les pieds sur un parcours.

Le candidat libéral dénonce les hausses de taxes

Des mémos téléphoniques sur la neige

Les coordonnées de collaborateurs immédiats de l'ancienne attachée de presse du premier ministre volaient aux quatre vents

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Plutôt que d'être dévorées par un déchetiqueur, des formules de messages téléphoniques appartenant à Josée Legault, l'ex-conseillère spéciale du premier ministre Bernard Landry congédiée avec fracas en décembre dernier, volaient aux quatre vents, hier matin, devant l'édifice de la tribune de presse de l'Assemblée nationale sur la rue des Parlementaires.

En se rendant, en début de matinée, à l'édifice Honoré-Mercier pour assister à l'arrivée des ministres qui participaient à leur première séance hebdomadaire de l'année 2003, un journaliste a ramassé tout bonnement des petits bouts de papier rose poussés par le vent sibérien.

Il les glissa dans sa poche sans y porter immédiatement attention.

Un peu plus tard, en consultant les formules de messages téléphoniques recueillis, le scribe s'est rendu compte qu'elles appartenaient à Josée Legault. Il s'empressa alors de retourner sur les lieux de sa découverte pour constater que des tas de petits bouts de papier rose

trahissaient un peu partout aux abords des édifices André-Laurendeau et Jean-Antoine Panet sur la colline parlementaire.

Le journaliste en ramassa une bonne trentaine ainsi

qu'un certain nombre de billets sur lesquels l'ex-conseillère spéciale de Bernard Landry avait griffonné des notes personnelles.

Dans sa récolte, il a également mis la main sur une partie de l'agenda hebdomadaire de travail du premier ministre dans lequel on apprend qu'au cours de la journée du 21 — le mois n'y apparaît pas — M. Landry devait déjeuner au Ritz Carlton, à Montréal, avec les membres du Bureau des gouverneurs du Conseil du patronat, se pointer, ensuite, à Québec pour y rencontrer le président de la FTQ, Henri Massé, et le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, dans le dossier du transport scolaire et participer au caucus national de la députation péquiste.

Les formules de messages téléphoniques recueillies par le journaliste

contiennent les noms et les numéros de téléphone de collaborateurs immédiats de la politologue ainsi que ceux d'un certain nombre de directeurs de cabinet de ministre et d'attachés politiques. On y retrouve, entre autres, les coordonnées téléphoniques de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, de l'ex-syndicaliste Fernand Daoust et du pdg de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier.

LEGAULT SIDÉRÉE

«Ce que vous me dites me laisse bouche bée. C'est sidérant. Je n'en reviens pas».

À l'autre bout de la ligne, Josée Legault n'arrivait pas à comprendre

que ses formules de messages téléphoniques — qui lui servent également d'aide-mémoire téléphonique — virevoltaient sur la neige de la colline parlementaire. D'autant plus que parmi les formules découvertes, il y en avait une sur laquelle apparaissait le nom de son médecin.

Au SOLEIL, M^{me} Legault a expliqué qu'elle avait eu peu de temps, après son congédiement, pour ramasser ses effets personnels au bureau du premier ministre. On lui a fait parvenir une bonne partie de ses affaires, mais visiblement, des petits bouts de papier rose sont restés derrière.

L'attaché de presse du premier ministre Landry s'expliquait mal. Lui

aussi, cet incident. «On ne comprend pas pourquoi toutes les formules n'ont pas été envoyées à M^{me} Legault et pourquoi celles qui sont restées dans son bureau après son départ n'ont pas été déchetiquées comme on le fait normalement», a signalé Hubert Bolduc.

Ce n'est pas la première fois que les journalistes font des découvertes étonnantes sur les bancs de neige de la colline parlementaire. En mars 2002, LE SOLEIL mettait la patte, par hasard, sur un document dans lequel se trouvait un mémoire estampillé «entièrement confidentiel» contenant des informations en prévision d'une séance du Conseil des ministres.



Les mémos contenaient entre autres les coordonnées téléphoniques de l'ex-premier ministre Jacques Parizeau et du pdg de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier.

VOLVO
pour la vie

SI JAMAIS IL Y A UNE TEMPÊTE,
VOUS POURREZ TOUJOURS PRENDRE LES PETITS CHEMINS



1 250 \$ d'accessoires. Maintenant de série avec les modèles à traction intégrale. Pour une durée limitée, avec toutes les S60 AWD, V70 AWD et XC70 Cross Country 2003, vous pouvez faire installer 1 250 \$ d'accessoires Volvo authentiques par le concessionnaire. Ajoutez à cela nos taux avantageux de crédit-bail et de financement et vous ne trouverez meilleur moment pour découvrir la traction intégrale de Volvo. Pour en savoir plus long, visitez un concessionnaire Volvo du site volvocanada.com.

VOLVO DE QUÉBEC 2230, rue Jean-Talon Nord, Ste-Foy, G1N 2G3 (418) 682-1112 www.volvodequebec.com

Le PDSF pour une Volvo S60 2.5T AWD/XC70 2003 est de 43 995 \$+49 496 \$ l'offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, location d'une Volvo S60 2.5T AWD 2003 incluant gros entretien et peinture métallique: PDSF 47 545 \$/XC70 PDSF 49 495 \$; 149,00 \$/599,06 \$ par mois, pendant 48 mois, acompte 2 744,96 \$/1 720 \$; Le coût total de location est de 26 392,00 \$/28 794,96 \$; Prix d'achat à l'échéance du bail de 23 645,00 \$/26 101,40 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement choisi. Le premier paiement mensuel et le dépôt de garantie de 950 \$/1 700 \$ sont dus au début de la location. Kilométrage limité à 20 000 km par an, plus un total de 2 750 km kilométrage exceptionnel. Tous les locations 3,8 \$/4,8 \$/m. Frais de transport et de location de 1 100 \$. Taxes, immatriculation et assurance en sus. La concessionnaire peut réduire le prix de vente au de location. *L'offre s'applique à toutes les Volvo S60 2.5T AWD, V70 2.5T AWD et XC70 Cross Country 2003 neuves achetées chez un concessionnaire Volvo participant, pour une durée limitée, et inclut les accessoires installés par le concessionnaire pour une somme de 1 250 \$, installation incluse. Le client peut opter pour un crédit en argent de 1 250 \$, applicable à l'achat d'une S60 AWD/V70 AWD ou XC70 Cross Country au lieu de 1 250 \$ en accessoires. L'offre ne s'applique pas à la XC90 et se termine le 31 janvier. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2003 Automobiles Volvo du Canada. Volvo pour la vie est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada. Volvo. Sécurité toujours votre partenaire de sécurité. Visitez www.volvocanada.com.

GRAND SOLDE ANNUEL

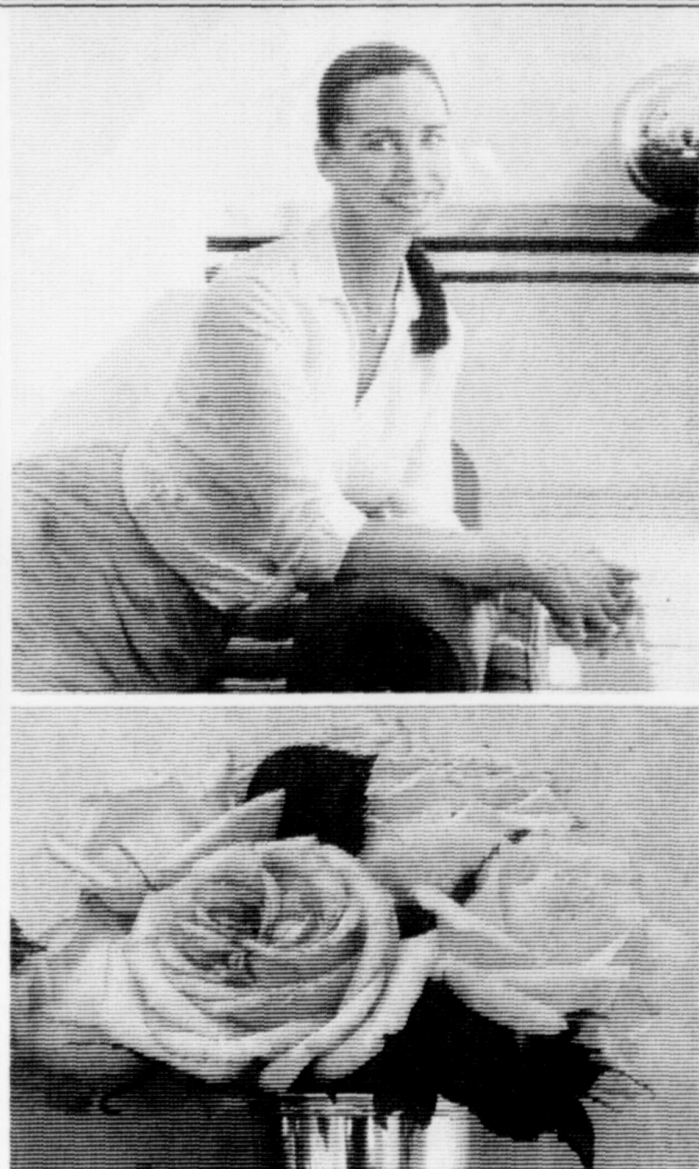
36 VERSEMENTS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT

ou NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS



POUR VOTRE BIEN-ÊTRE, POUR VOTRE PLAISIR...
COMPOSONS ENSEMBLE LE CONFORT À VOTRE IMAGE.

Contemporain — Roche Bobois — Espace La-Z-Boy[®]: 9-10-18, rue Courcellette, (angle rue Marie-de-l'Incarnation)
Classique — Espace La-Z-Boy[®]: 1215-1221, boul. Charest Ouest • 681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagalerieumeuble.com



LA GALERIE
DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

Les fonctionnaires candidats doivent faire gaffe

■ Les fonctionnaires qui font le saut en politique active doivent tourner leur langue sept fois avant de parler, question de ne pas se mettre en situation de conflit d'intérêts. Selon les explications du Conseil du Trésor concernant la Loi sur la fonction publique, un fonctionnaire peut se présenter pour un parti tant qu'il ne fait

pas de déclarations concernant les fonctions qu'il occupe. Pour prendre un exemple, Jean-Guy Lemieux, secrétaire général à la Commission des normes du travail et futur candidat adéquate, doit garder le silence sur les sujets touchant son boulot. Les fonctionnaires qui veulent devenir députés peuvent travailler jusqu'au moment où le premier ministre déclenche les élections. À partir de ce moment, tous sont tenus de prendre un congé sans solde. Advenant une entorse à la loi, les gens pris en défaut risquent des sanctions allant de

l'avertissement au congédiement. Chaque cas doit être traité individuellement. Selon le Conseil du Trésor, il n'existe aucun précédent où des fonctionnaires auraient été sanctionnés pour leur implication politique. M.M.

Le député Vallières hospitalisé

■ Le député libéral de Richmond, Yvon Vallières, a dû subir une inter-

vention chirurgicale, hier, à la suite d'un malaise éprouvé la veille. M. Vallières, qui est âgé de 53 ans, a souffert d'une inflammation de la vésicule biliaire et a dû subir une intervention à l'hôpital Saint-François d'Assise, de Québec, pour qu'on lui retire des pierres. Député de Richmond, en Estrie, depuis 1973 — sauf de 1976 à 1981 —, Yvon Vallières est le doyen des membres de l'Assemblée nationale. Il a été whip en chef du gouvernement libéral de Robert Bourassa de 1985 à 1989, puis nommé ministre délégué de 1989 à 1994. (PC)



Jacinthe B. Simard

L'ADQ courtise Jacinthe B. Simard

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — L'Action démocratique du Québec courtise l'ex-mairesse de Baie-Saint-Paul Jacinthe B. Simard afin qu'elle porte les couleurs du parti dans Charlevoix aux prochaines élections. Les libéraux puisent dans l'entourage de l'ex-premier ministre Brian Mulroney avec le candidat Denis Lavoie pendant que le député-ministre Rosaire Bertrand songe à un troisième mandat.

Libéraux et adéquistes confirmeront ces prochains jours les noms des candidats pressentis pour affronter le ministre Rosaire Bertrand. L'ADQ aura le choix entre l'avocat Jocelyn Duchesne et M^{me} Simard, tandis que les libéraux s'en remettent à Denis Lavoie, apparemment seul dans la course.

Si le militant adéquiste Jocelyn Duchesne a depuis longtemps confirmé son intention d'être le candidat du parti de Mario Dumont, il en va autrement avec l'ex-maire de Baie-Saint-Paul de 1986 à 1999, Jacinthe Simard, qui a choisi pour le moment de « s'abstenir de faire des commentaires » sur son éventuel saut en politique provinciale. Elle avait tenté sa chance une première fois en 1994, mais avait été défaite à l'investiture du PQ par Rosaire Bertrand.

L'attaché de presse de l'aile parlementaire de l'ADQ, Jean-Nicolas Gagné, avoue courtiser celle qui a présidé l'Union des municipalités régionales de comté du Québec de 1994 à 1999. « Des discussions se sont effectivement déroulées », indique-t-il.

« L'échéance accordée aux candidats potentiels arrive à terme. Le seul qui ait manifesté son intention par écrit, c'est Jocelyn Duchesne. Si M^{me} Simard veut être sur les rangs, elle doit le dire cette semaine », dit Arthur Rhéaume, responsable du recrutement dans Charlevoix.

Quant à l'avocat Jocelyn Duchesne, originaire de Saint-Urbain et pratiquant à La Malbaie, il a déclaré il y a quelques semaines avoir la ferme intention de devenir le candidat de l'ADQ au prix d'une convention s'il le fallait et fort d'appuis régionaux.

Chez les libéraux, le président de l'association libérale de Charlevoix, Jean-Baptiste Guay, confirme que « M. Lavoie deviendra probablement un candidat ». Le principal intéressé, âgé de 51 ans, n'a plus qu'à rencontrer l'exécutif régional pour annoncer ses couleurs, chose qui doit s'articuler demain.

Le ministre Bertrand s'est contenté de dire qu'il est fin prêt à faire face à la musique.

Un budget Marois au printemps

(PC) — La ministre des Finances Pauline Marois compte présenter un budget au printemps, avant le déclenchement des élections générales.

« Je présenterai un budget en mars ou avril. Il est prévu que nous le faisons, selon le calendrier normal », a déclaré hier la ministre Marois devant la presse.

La ministre s'est souvenue qu'en mars 1970, le gouvernement de l'Union nationale avait déclenché des élections sans présenter au préalable le budget annuel de l'État. Le parti a été battu lors du scrutin du 29 avril 1970, et disparaissait à toutes fins utiles dans les années qui ont suivi.

M^{me} Marois a admis qu'il n'y avait pas d'obligation ou de contraintes de présenter un budget, surtout si aucun changement fiscal n'était prévu.

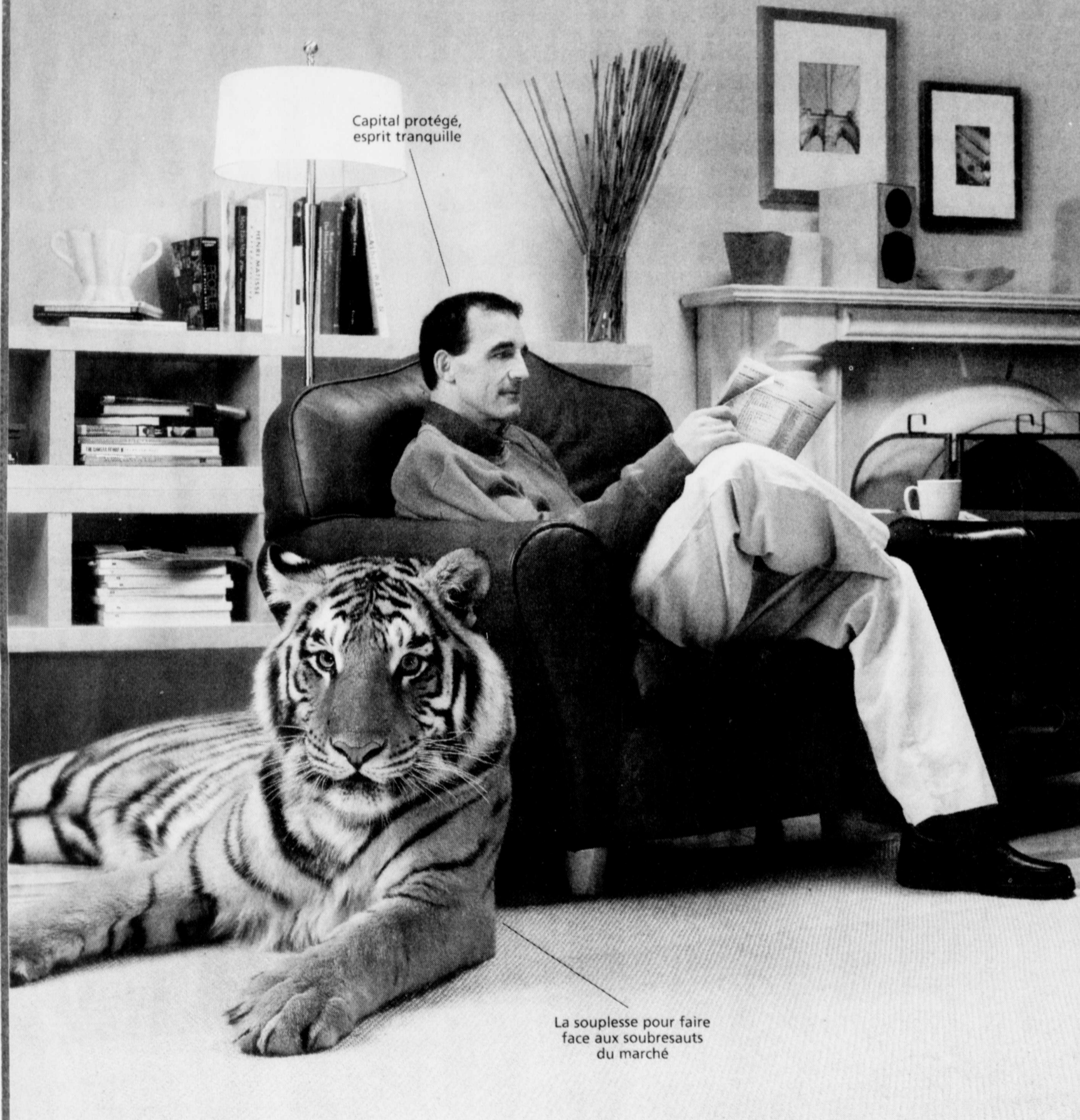
Mais le gouvernement compte bien dévoiler ses couleurs en matière de budget. Les consultations prébudgétaires avec les différents groupes commenceront en février, a indiqué la ministre des Finances.

À la mi-décembre, le premier ministre Bernard Landry avait lui aussi indiqué l'intention du gouvernement de présenter un budget au printemps, avant le déclenchement des élections.

AVANT LES ÉLECTIONS

« À moins de circonstances anormales, on n'ira pas en élections générales avant d'avoir déposé un budget. Aller en élections sans budget n'est pas acceptable, sauf en temps de guerre, et nous ne prévoyons pas de guerre — au sens propre, du moins », avait-il avancé.

Un CPG qui sort de l'ordinaire



Capital protégé, esprit tranquille

La souplesse pour faire face aux soubresauts du marché

Le CPG de cinq ans remboursable. Rendement optimal, engagement minimal.**

CPG DE CINQ ANS REMBOURSABLE

Taux avantageux pendant une durée de cinq ans

Souplesse de placement

Élément indispensable d'un portefeuille RÉR équilibré

Asseyez-vous. Appelez-nous au

1 800 818-2300

www.tdcanadatrust.com/francais

Le marché des placements est devenu une jungle. Pour affronter sereinement les soubresauts de ce marché, il est essentiel de posséder un portefeuille RÉR équilibré offrant la sécurité que procurent les CPG. C'est pourquoi nous proposons le CPG de cinq ans remboursable. Il possède deux atouts que beaucoup d'autres n'ont pas : la souplesse et des taux avantageux.

Notre CPG vous offre une protection garantie et une croissance garantie. Cette force et cette stabilité en font un excellent outil pour équilibrer n'importe quel portefeuille de placement.

Et les fonds investis dans le CPG de cinq ans ne sont pas immobilisés, ce qui n'est pas le cas pour les CPG ordinaires. En effet, à tout moment après la première année, vous pouvez accéder à vos fonds* et les réinvestir au meilleur taux offert. Vous pouvez aussi les utiliser comme bon vous semble. C'est à vous de décider.

Nous vous aiderons à trouver une solution de placement qui vous garantira la tranquillité d'esprit. Il suffit de nous appeler ou de passer à la succursale TD Canada Trust la plus proche. Découvrez à quel point il est facile d'apprivoiser le marché.



Canada Trust

Des services bancaires confortables

SOLDATS CANADIENS BOMBARDÉS

Contrôleurs impuissants

BASE MILITAIRE DE BARKSDALE, Louisiane (PC) — Les responsables des opérations aériennes américaines en Afghanistan n'ont rien pu faire pour protéger les soldats canadiens bombardés par erreur lors d'un exercice nocturne parce que la situation s'est dégradée trop rapidement, a raconté hier un haut gradé de l'armée.

Le 18 avril dernier, le colonel Larry Stutzriem était au Centre des opérations aériennes de la coalition (CAOC) en Arabie Saoudite lorsqu'il a capté une communication radio urgente entre un contrôleur aérien et un pilote américain.

D'après l'officier, le pilote Harry Schmidt avait reçu l'ordre de ne pas faire feu en attendant d'avoir des détails sur les tirs sol-air dont son collègue William Umbach et lui se croyaient victimes. Quelques instants auparavant, Schmidt avait demandé la permission d'utiliser son canon de 20 mm.

« Tout de suite après, il y a eu un appel du système de contrôle nous avertissant que les pilotes avaient invoqué la légitime défense », a raconté M. Stutzriem lors de l'audience visant à déterminer si les deux responsables de la tragédie seront poursuivis en cour martiale. « Il n'y a rien que le CAOC aurait pu faire, rien pour enclencher le processus. »

En tout, moins de trois minutes se sont écoulées entre le moment où Schmidt a aperçu des éclairs en provenance d'une ancienne base d'entraînement d'Al-Qaida, près de Kandahar, et le moment où il a largué sa bombe de 225 kg sur les troupes canadiennes.

ENREGISTREMENTS VIDÉO

Des enregistrements vidéo ont permis aux personnes proches des victimes et aux journalistes qui assistent à l'audience à la base militaire de Barksdale d'assister, en différé, aux secondes ayant précédé le bombardement.

On y entend Schmidt dire qu'il aperçoit des hommes sur une route. Après avoir demandé l'autorisation de tirer, il se fait répondre par un contrôleur de « s'assurer qu'il ne s'agit pas d'alliés ».

Dans les instants qui suivent, le pilote affirme que les troupes terrestres font feu vers lui et son collègue Umbach, qui survole la région à bord d'un autre F-16. D'une voix sourde, il annonce alors qu'il s'apprête à agir, en légitime défense: « Bombes larguées, freinage à gauche », conclut-il.

Des images tournées avec une caméra à infrarouges permettent d'apercevoir le panache de fumée blanche accompagnant la déflagration. Ce n'est qu'à ce moment qu'il reçoit un ordre digne d'un cauchemar: « Désengagez. Amis, Kandahar ». Schmidt obéit avant de demander: « Pouvez-vous confirmer qu'ils nous tiraient dessus? »

D'après le colonel Stutzriem, la demande des pilotes de tirer sur les troupes au sol était « très inhabituelle et inattendue » la nuit. À son avis, les contrôleurs avaient le contrôle de la situation et les pilotes auraient dû attendre leurs instructions avant d'agir. Les avocats de la défense doivent répondre à ses allégations aujourd'hui.

ÉBLOUSSANTE LUMIÈRE

Hier, quelques-uns des huit soldats canadiens blessés lors de l'attaque ont décrit ce qui s'était passé, au sol, au moment où la bombe a explosé.

Le caporal René Paquette, dont l'ouïe a été gravement endommagée, a vu une éblouissante lumière blanche avant d'être projeté dans les airs. Selon lui, il est possible que certains soldats aient tiré vers le ciel en visant un vieux char d'assaut soviétique.

Le sergent Lorne Ford a pour sa part dit qu'il avait entendu le son d'un avion de chasse au-dessus de sa tête avant de perdre conscience. « J'ai perdu l'œil droit, j'avais des coupures et des éclats d'obus sur tout le corps », a-t-il ajouté avant de quitter la salle d'audience.

Deux commissions d'enquête, une canadienne et une américaine, ont désigné Schmidt et Umbach comme principaux responsables de la tragédie. Les pilotes sont accusés de voies de fait, d'homicide involontaire et d'avoir manqué à leur devoir. S'ils sont poursuivis et reconnus coupables, ils seront passibles de 64 ans de prison.

Motoneige et vélo jugés les plus dangereux

TORONTO (PC) — Les activités récréatives les plus dangereuses au Canada sont le cyclisme et la motoneige, révèle un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) dévoilé mercredi.

Selon l'Étude sur les blessures graves occasionnées par les sports et les activités récréatives, la motoneige était à l'origine de 16% des blessures graves causées par la pratique de sports d'hiver pendant la saison 2000-2001.

Quant à la pratique d'activités récréatives, le cyclisme était responsable de 18% des blessures graves, et les véhicules tout-terrain, de 13%.

Au Québec, les accidents de motoneige ont causé 35 blessures graves, soit près du quart des 137 cas imputables à la motoneige au Canada. L'alcool a été un facteur dans 26% des accidents de motoneige. La pratique de ce sport est également responsable du plus grand nombre de décès, toutes activités sportives et récréatives confondues, avec 7% des décès. Le ski alpin était responsable de 6% des accidents et la planche à neige, de 5%. Les décès causés par ces deux activités n'ont pas été détaillés, puisque le total est de moins de cinq.

Cette étude a été réalisée à partir de données colligées auprès de 30 établissements de traumatologie dans sept provinces qui soignent 95% des blessures graves au Canada. Aucun détail n'était disponible sur les autres activités récréatives, comme le hockey ou la baignade, responsables de 271 blessures graves.

SÉJOURS À L'HÔPITAL

Les blessures causées par des activités sportives et récréatives ont occasionné des séjours à l'hôpital d'une durée moyenne de 12 jours.

« Nous savons maintenant que l'âge moyen des motoneigistes accidentés était de 33 ans et que 85% étaient des hommes », a commenté Greg Webster, directeur des registres cliniques de l'ICIS, ajoutant qu'il sera ainsi possible de faire de la prévention auprès des individus les plus à risque.

Les hommes étaient surreprésentés dans les accidents sportifs et récréatifs graves, comptant pour 82% de tous les accidentés. Seule l'équitation comptait une plus grande proportion de femmes accidentées, avec 62%.

Clarkson décore cinq Québécois

OTTAWA (PC) — Cinq Québécois figurent parmi les 13 personnes qui seront décorées plus tard cette année pour service méritoire par la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, a-t-on appris hier.

L'athlète et animatrice Chantal Petitclerc recevra ainsi une médaille du Service méritoire pour sa contribution à l'avancement des femmes dans le monde de l'athlétisme, son rôle dans l'intégration sociale, dans l'accès à l'activité physique de loisir et de compétition aux personnes handicapées.

Réjean D. Gardner, de Laval, obtiendra une médaille du service méritoire pour son travail et son dévouement exemplaire à Haïti. La médaille du service méritoire sera également remise à sœur Andrée Ménard, fondatrice de PROMIS, un organisme multiculturel et communautaire du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

La Montréalaise Sheila Rudberg, pour sa part, recevra la médaille pour son travail auprès des jeunes, tandis que Jean-François Hubert-Rouleau, de Gatineau, recevra la médaille du service méritoire conjointement avec Dan Dragovich, de Hong-Kong.

Les décorations pour service méritoire visent à honorer des personnes, des Canadiens ou des étrangers dont les actes remarquables ont fait honneur au Canada ou lui ont procuré des avantages.



Activités sociales

Samedis dansants pour fervents
Membres du autres, 20h à 1h 05 25 janv. 8 et 22 fév. Salle communautaire 195 de la Rivière, Loretteville, Lorette et Yvon, 523-7251. Cours en groupe et sur mesure. 624-2007, 63 Rue Est, Charlesbourg.

Club de danse sociale de Beauport
Cours de danse sociale débutant le 19 janvier avec des professeurs très expérimentés. Info: Christiane Desmeules, prés. 863-4281. Irène St-Cyr, prof. 661-2301. www3.sympatico.ca/guy/lacasse Rabais de 25\$ par inscription à la première session.

Pauline Gosselin Voyages de l'Amitié

Casino Charlevoix, selon la demande. Entre les 5 janvier et 16 février, 85, un repas, taxes et pourboires, excepté les samedis c'est 15\$ 26 au 28 janv., Faubourgs du soleil, 14 au 15 février, Casino de Hull, coucher au Hilton, 2 repas. Bienvenue aux groupes et aux personnes seules. Permis du Québec, Pauline Gosselin 652-0615.

Si vous désirez annoncer dans cette rubrique chaque jeudi, communiquez avec le Télémarketing au 686-3377 ou 1 800 318-3378, télécopieur: 686-3370 ou triskell@lesoleil.com

Notre fameuse

vente de blanc

De fabuleux rabais
mur à mur tout le mois de janvier!

PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX
LISTE DE MARIAGE

Literie	Salle de bain	Matelas
<p>Construction en cloison</p> <p>Simple 89⁹⁹ Double 109⁹⁹ Grand 119⁹⁹ Très grand 149⁹⁹</p> <p>Oreillers de duvet blanc 27⁹⁹</p> <p>MARIEX STEVENS Taies d'oreillers en percale Assortiment d'imprimés 3⁹⁹ La paire</p> <p>Ensembles de draps en percale 180 fils par pouce carré Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.</p> <p>Wamsutta Springmaid Simple 16⁹⁹ Double 24⁹⁹ Grand 34⁹⁹ Très grand 44⁹⁹</p> <p>Fieldcrest Royal Velvet couvertes assorties</p> <p>70% de rabais</p> <p>PRIX APRÈS VENTE PRIX DE VENTE simple 50⁹⁹ 14⁹⁹ double / grand 80⁹⁹ 23⁹⁹ très grand 120⁹⁹ 29⁹⁹</p> <p>Fieldcrest oreiller Dream Weaver 6⁹⁹</p> <p>Couvre-matelas «Easy Fit» Simple 9⁹⁹ Double 12⁹⁹ Grand 14⁹⁹</p> <p>Têtes de lit style #310 à partir de 139⁹⁹ Nous payons les taxes</p> <p>Têtes de lit et lits, très grande sélection aux plus bas prix garantis!</p>	<p>Robes de chambre 39⁹⁹</p> <p>Débarbouillettes 99c</p> <p>Fieldcrest CANNON Serviettes de bain 4⁹⁹</p> <p>MARIEX STEVENS Essuie-main 1⁹⁹</p> <p>Fieldcrest Draps de bain 12⁹⁹</p> <p>Serviettes</p> <p>MARIEX EXCALIBUR Bain 6⁹⁹ Essuie-main 4⁹⁹ Débarbouillette 2⁹⁹</p> <p>Fieldcrest CANNON Tapis de bain 5⁹⁹</p> <p>Assortiment de rideaux de douche en DPC 4⁹⁹</p> <p>Nappes Nappes Invitation 3M Scotchguard 9⁹⁹ disp. en 6 couleurs 52" x 70" et 60" x 84"</p>	<p>Cherchez parmi notre vaste sélection</p> <p>Le Charmeur à partir de 199⁹⁹ St-Martin à partir de 469⁹⁹ Posturepedic à partir de 349⁹⁹ Correct Comfort Crest à partir de 549⁹⁹ Palatial Crest Peerless à partir de 699⁹⁹</p> <p>BeautySleep Evasion à partir de 219⁹⁹ BeautySleep Emotion à partir de 319⁹⁹ Beautyrest Deluxe à partir de 499⁹⁹ Beautyrest Supreme à partir de 699⁹⁹ W.C. Dual Comfort à partir de 899⁹⁹ Beautyrest Non-Flip à partir de 899⁹⁹</p> <p>LIQUIDATION GRATUITE • INSTALLATION GRATUITE • RETRAIT GRATUIT • CADRE DE LIT GRATUIT</p> <p>Offre limitée Sur présentation de ce coupon recevez un rabais de 10% sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Sur présentation du coupon seulement. Date d'expiration: 31 janvier 2003.</p> <p>Fenêtres</p> <p>Service gratuit d'achat à domicile Demandez le conseiller professionnel en décoration de votre région. 658-5218 Sans frais ni obligations!</p> <p>Levolor HunterDouglas</p>

Porcelaine • Cristal • Articles-cadeaux • Couverts

Royal Doulton • Mikasa • Westwood • Villeroy & Boch • Noritake • Corelle • Creston • J.G. Durand • Fiesta Bone • Lenox • Waterford • Fifi • Lapostolle • Rosenthal • Mikko • Westcar • Sante • Royale de Champagne • Erco et beaucoup plus!

ROYAL AMBRY COLLECTION DYNASTY CRYSTAL
Vernis à pied 29⁹⁹ chacun Old-Fashioned, Vernis whiskey 24⁹⁹ chacun Importés d'Europe à l'achat de 6 verres recevez un 7^e GRATUIT

MIKASA OMEGA PLATINE, ARCTIC ICE
25% de rabais
Wing Platine et Champagne Platine cadeaux de cristal

Articles pour la maison

MÉDAILLON PROFESSIONNEL
Acier inoxydable 18/10 fini miroir Disque en aluminium encapsulé (pour une cuisson égale) Garantie 20 ans Ens. 9 pièces • Notre prix 139⁹⁹

salton
RÂPE À FROMAGE PLUS
Sans fil et rechargeable 32⁹⁹

GRILLE-PAIN RÉTRO 34⁹⁹

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

LINEN CHEST
DECOR DÉPÔT
Place Laurier • Québec: (418) 658-5218

EN BREF

CAMPAGNE DE 2,2 M\$
Sol à l'affiche
pour les sans-abri

■ Sol, le sympathique clown aux allures de clochard, prête sa dégaine efflanquée à une campagne de sensibilisation au sort des quelques dizaines de milliers d'itinérants qui hantent les rues des grandes villes du Québec. L'opération, baptisée « Sol-daires face à l'itinérance », démarre ces jours-ci, alors qu'un froid mordant sévit et que les refuges pour sans-abri débordent. Sol sera omniprésent. On le verra au cinéma, à la télé et sur des affiches dans les rues de Montréal et de Québec pendant deux mois, jusqu'à la mi-mars. L'entreprise privée et le gouvernement soutiennent cette campagne de 2,2 millions de dollars, imaginée par trois jeunes Montréalaises dans la vingtaine qui ont su rallier beaucoup de monde derrière cette cause.



La croisade de sol démarre par un froid de canard.

Les pétrolières veulent
contrer le vol d'essence

TORONTO (PC) — Tous les propriétaires de stations-service peuvent témoigner du fait que, plusieurs fois par année, un automobiliste fait le plein à l'une des pompes et déguerpit sans payer.

Pour endiguer le vol d'essence, qui coûte environ 1000 \$ par année à chaque station-service, les compagnies pétrolières canadiennes ont lancé hier, dans la région de Toronto, un projet pilote visant à endiguer le phénomène.

Le projet de six mois, auquel Esso, Shell, Petro-Canada et la plupart des détaillants participent, pourrait ensuite s'étendre à la plupart des stations-service du pays.

Une compagnie de Mississauga, Aclaim, a pour mission de retrouver les automobilistes délinquants en utilisant les images des plaques d'immatriculation, prises lors du larcin, ce qui permettra d'identifier le coupable. Le voleur recevra ensuite une facture

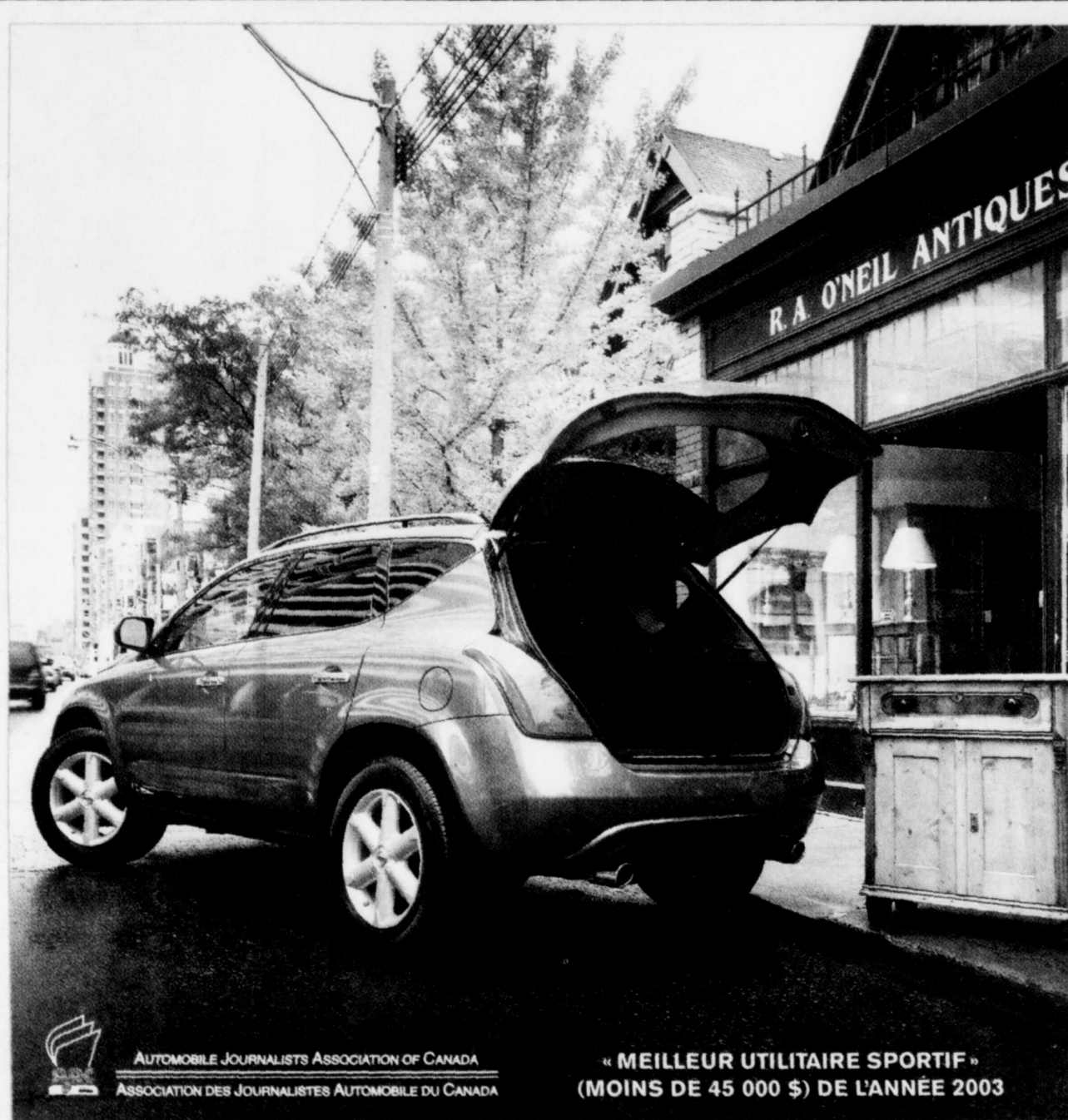
pour l'essence chipée, à laquelle des frais d'administration de plusieurs centaines de dollars seront ajoutés. Si un voleur refuse de payer, il devra se défendre devant un juge de la Cour des petites créances.

Les policiers n'ayant tout simplement pas le temps de s'occuper de ce type de larcin, les pétrolières ont pris les choses en main, a expliqué Bob Clapp, vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers.

Le total des frais exigés pour le vol de 30 \$ d'essence, qui pourrait être d'environ 300 \$, sera tout de même moins coûteux que d'aller en cour, a expliqué Brian Lawrie, le président d'Aclaim.

La plupart des gens paient la facture quand ils reçoivent une lettre de l'avocat d'Aclaim, qui est déjà active dans le recouvrement de ce type de créances pour les magasins à rayons.

Les voleurs
devront se
défendre en
Cour des
petites
créances

AVENTURE URBAINE N° 17
RAMASSER DU BOIS

AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

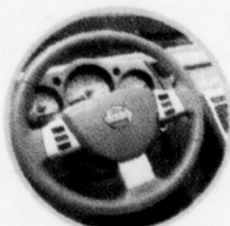
« MEILLEUR UTILITAIRE SPORTIF »
(MOINS DE 45 000 \$) DE L'ANNÉE 2003

VOICI LE MURANO DE NISSAN.
LE VUS POUR LES AVENTURES URBAINES.

Le bois le plus recherché est généralement celui qui compte quelques années. Et quelle meilleure façon de ramener à la maison un meuble du 19^e siècle que dans ce joyau du 21^e siècle : le Murano de Nissan. La beauté de son design et l'attention accordée aux détails de fabrication impressionneront autant les passagers que les piétons. Cependant, avec son moteur V6 de 245 chevaux maintes fois primé, sa maniabilité exceptionnelle semblable à celle d'une voiture et sa conduite à traction intégrale, il y a fort à parier que ce sont les conducteurs qui seront les plus épatés. Et le Murano est le premier et le seul VUS équipé d'un moteur V6 muni d'une boîte de vitesses à variation continue Xtronic™. Cette technologie de pointe élimine les étapes entre les vitesses garantissant une conduite silencieuse et en douceur, ainsi que de formidables économies de carburant.

Pour la chasse aux objets précieux, rien de mieux qu'un Murano : sièges avant chauffants, sonorisation Bose™ avec autochangeur de 6 CD et régulateur de l'air ambiant bizona, tout est conçu pour assurer un confort maximal. Et que vous emportiez une armoire victorienne ou une base de futon scandinave, l'espace de rangement du Murano vous séduira, particulièrement les banquettes arrière rabattables à distance, un autre détail bien pensé qui ajoute à cet habitacle extrêmement spacieux.

Et le système de navigation Nissan sur DVD, offert en option sur le Murano, vous permettra de repérer le charmant petit magasin d'antiquités à la campagne et sa manne de trésors. En vous indiquant bien sûr le chemin le plus rapide pour vous y rendre. La vie est pleine d'aventures et le Murano vous permet de les vivre sans détour.



DÉCOUVRIR l'aventure

www.nissan.ca

OBÉSITÉ

Vers un
traitement
génétique

BALTIMORE (AP) — Grâce à des chercheurs, des petits vers ronds ont perdu du poids. Et les manipulations génétiques qui ont affiné la silhouette de ces ascarides vont peut-être contribuer dans quelques années à l'élaboration de nouveaux traitements contre l'obésité, selon des travaux présentés aujourd'hui dans la revue scientifique *Nature*.

Le biologiste de Harvard Gary Ruvkun a identifié quelque 400 gènes de ce ver rond, ou ascaride, liés à la production et au stockage des graisses. Son équipe en a désactivé environ 300, les vers devenant alors minces et heureux, dit-il. Mais lorsque les chercheurs ont neutralisé la centaine de gènes restante, les nématodes ont grossi.

« Si quelqu'un m'avait dit que nous utiliserions ce genre de protocole il y a seulement trois ans, je ne l'aurais pas cru », souligne le P^r Ruvkun.

Environ la moitié des 19 000 gènes de l'ascaride sont présents chez l'homme, y compris 200 qui concernent le stockage des graisses. Les chercheurs ne savent pas si la même technique de désactivation des gènes fonctionnera également chez l'homme, mais des médicaments anti-obésité pourraient être mis au point grâce à la compréhension de ces gènes, souligne le P^r Ruvkun. D'autres biologistes estiment qu'il faudra au moins une décennie pour élaborer une thérapie génique contre l'obésité.

Durant ses travaux, le P^r Ruvkun a utilisé une nouvelle technique mise au point en Angleterre au Wellcome Trust/Cancer Research UK Institute : les chercheurs britanniques ont inséré du matériel génétique d'un *C. elegans* dans des bactéries, qui ont été données à manger aux vers.

Le système immunitaire de ces derniers a identifié le matériel génétique des bactéries comme étranger et a détruit cette séquence de gènes dans le propre patrimoine génétique des vers. Ce faisant, les ascarides sont rapidement devenus des copies génétiquement modifiées d'eux-mêmes. Grâce à cette technique étonnante, il est possible « d'inactiver des centaines de gènes de vers en une journée », note Julie Ahringer, chercheuse au Wellcome Trust et auteure d'un article publié dans *Nature*.

Jean-Guy Tremblay en appel

■ CALGARY — Jean-Guy Tremblay, connu pour avoir tenté d'empêcher son ex-conjointe Chantal Daigle de se faire avorter en 1989, tente d'en appeler d'un verdict de culpabilité pour violence conjugale et séquestration prononcé contre lui en Alberta. Tremblay a été condamné en 2000 à quatre ans et 11 mois de prison ainsi qu'à 10 ans de liberté surveillée pour avoir agressé deux femmes de Calgary — son ancienne colocataire et son ex-conjointe. Son avocat soutient que Tremblay a été mal conseillé par le juge Scott Brooker, qui ne lui aurait pas bien expliqué les conséquences du renvoi de son premier avocat, deux semaines après le début du procès. Les autorités entendent par ailleurs en appeler de la décision du juge Brooker de ne pas déclarer Tremblay criminel dangereux en dépit de 14 condamnations pour violence. (PC)

MannEquin
SOLDES
Avant rénovations

Vêtements
printemps/été
automne/hiver
réduits à des prix imbattables
de 19\$ à 149\$
Taxes incluses

Place de la Cité 659-4798

Irak: manifs anti-guerre d'un océan à l'autre samedi

MONTRÉAL (PC) — Une manifestation dans 30 villes canadiennes, dont Montréal et Québec, se tiendra samedi pour faire échec à la guerre en Irak proncée par les États-Unis et dans laquelle les Canadiens risquent d'être entraînés malgré eux.

En conférence de presse, hier, l'ex-ministre libéral fédéral Warren Allmand a déclaré sans ambages que «la manifestation vise à faire comprendre au gouvernement canadien que la population canadienne refuse de participer à l'action militaire américaine contre l'Irak qui constituerait un retour à la loi de la jungle».

M. Allmand, également ex-président de Paix et Démocratie, a soutenu que l'action militaire n'est légalement acceptable que dans deux circonstances: en cas d'attaque directe, ce qui n'est pas le cas et, en dernier ressort, si le Conseil de sécurité de l'ONU détient des preuves qu'il existe une menace à la paix.

Le porte-parole de l'Archevêché de Montréal, Jean-Claude Turcotte, n'y est pas allé par quatre chemins. «Nous nous joignons au Collectif Échec à la guerre pour dénoncer avec force la déclaration récente du ministre de la Défense, John McCallum, à l'effet que le Canada pourrait s'engager dans une guerre contre l'Irak, aux côtés des États-Unis, même sans l'appui du Conseil de sécurité de l'ONU», a lancé Brian McDonough, directeur de l'Office de la pastorale sociale de l'Arche-

vêché de Montréal. «Nous demandons au gouvernement canadien de résister et de dénoncer les pressions politiques et économiques venant des interventionnistes radicaux qui dominent l'administration Bush», a-t-il insisté.

Le délégué de M^{re} Turcotte a poursuivi sur sa lancée en invitant les gens à chercher à rencontrer leur député pour signifier leur opposition à toute politique canadienne donnant un appui «à la politique guerrière de l'administration Bush», à signer des pétitions et à s'informer sur l'histoire du Moyen-Orient et de «l'ingérence de l'Occident dans les politiques et les économies de ces peuples».

«Nous sommes à l'aube d'une guerre des pays industrialisés contre l'Irak et nous croyons qu'il est important de mobiliser la population du Québec et du Canada aux dangers de cette guerre sur la population civile de l'Irak déjà exténuée par plus de 12 ans d'embargo», a ajouté M. McDonough.

Pour sa part, le comédien Luc Picard a confié que de toute sa vie d'adulte, il n'a jamais été aussi inquiet par rapport à la situation internationale. «J'ai peur. Il faut dire à notre gouvernement qu'il ne peut se servir de notre argent pour attaquer l'Irak de façon illégale et immorale et faire souffrir d'autres enfants.»

À Québec, le départ se fera du centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, dès 13 h 30.

MANITOBA

Des mesures antiterroristes retardent des soins de santé

WINNIPEG (PC) — Les effets du 11 septembre 2001 se font sentir dans des secteurs imprévus, notamment dans les soins aux Manitobains souffrant de pierres aux reins.

Certains patients doivent endurer des douleurs atroces parce que les mesures de sécurité instaurées en Europe retardent l'arrivée au pays d'une pièce d'équipement vitale.

La pièce de la compagnie Siemens, l'un des plus importants manufacturiers d'équipements médicaux au monde, est retenue en Allemagne. À la suite des attentats terroristes de 2001, le gouvernement allemand a resserré les conditions entourant l'exportation de cette pièce, appelée éclateur, parce qu'elle peut servir de détonateur pour une bombe nucléaire.

Mais elle s'avère aussi essentielle au bon fonctionnement du lithotriteur, un appareil qui pulvérise les pierres aux reins par énergie laser et soulage la douleur des personnes atteintes, tout en leur évitant une intervention chirurgicale ouverte. Depuis que cette pièce a fait défaut, le 10 décembre dernier, l'appareil du Centre des sciences de la santé de Winnipeg est inutilisable.

Plus de 50 patients attendent dans la douleur la remise en marche de l'appareil. Une porte-parole de l'hôpital a fait savoir que l'établissement a commandé la pièce en octobre et s'est conformé à toutes les exigences, notamment l'envoi d'une lettre confirmant que l'établissement est bel et bien un centre hospitalier autorisé. Une adjointe du ministre provincial de la Santé a fait savoir que le Manitoba a l'intention d'entreprendre des discussions avec le fédéral pour aplanir à l'avenir les obstacles à l'importation de la pièce, qui devrait finalement être installée durant la fin de semaine.



LES MARCHÉS MONTENT.
LES MARCHÉS BAISSENT.
LES MARCHÉS MONTENT.
LES MARCHÉS BAISSENT.
LES MARCHÉS MONTENT.
LES MARCHÉS BAISSENT.

QUI A DIT QUE LES MARCHÉS
ÉTAIENT IMPRÉVISIBLES?

Le marché des actions est plus prévisible que vous ne le croyez.

Les marchés à la baisse et à la hausse font partie des cycles économiques habituels. Tout comme le redressement du marché suit historiquement un repli.

Les statistiques l'ont démontré. Au cours des quatre dernières décennies, le marché des actions a enregistré des rendements positifs dans 70 % des cas.

En fait, aucune autre classe d'actif ne peut offrir un tel potentiel de croissance à long terme.

C'est pourquoi les actions constituent une part extrêmement importante d'un portefeuille bien structuré.

La meilleure façon de tirer le maximum de vos avoirs en actions est bien simple: tenez-vous-en à une méthode disciplinée et à long terme.

Pour de plus amples renseignements au sujet de notre gamme complète de fonds d'actions, communiquez avec votre conseiller en placements ou passez à une succursale de RBC Banque Royale.



RBC Investissements

RBC Fonds

LE SAVOIR-FAIRE DE RBC FONDS

Entre les années civiles 1962 et 2001, l'indice composé de rendement global S&P/TSX a été à la hausse 70% du temps. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. RBC Gestion Mondiale des Investissements Inc. est le principal conseiller en placements. RBC Fonds est la marque de RBC Fonds Inc. Les fonds communs de placement Royal sont offerts par RBC Fonds Inc. et distribués par des courtiers autorisés. TM Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence.

LE MONDE

EN BREF

YOUUGOSLAVIE
Livrez Mladic !

■ BELGRADE — L'ambassadeur itinérant américain pour les crimes de guerre, Pierre-Richard Prosper, a mis Belgrade en demeure de livrer au Tribunal pénal international (TPI), avant le 31 mars, l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, dans une interview publiée hier par le quotidien *Vecernje Novosti*. Les États-Unis doivent décider le 31 mars, en fonction de l'attitude de Belgrade à l'égard du TPI, s'ils continuent de soutenir la Yougoslavie (RFY, Serbie-Monténégro) sur le plan international et de l'aider financièrement. Mladic et l'ex-président Karadzic sont accusés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de génocide commis pendant le conflit de 1992-1995 en Bosnie. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE

Un policier à venger

■ LONDRES — Le premier ministre Tony Blair Londres s'est engagé devant les députés hier, au lendemain de la mort d'un policier à Manchester, à « doubler » ses efforts dans la lutte antiterroriste qui semble avoir connu un coup d'accélération depuis la découverte, début janvier, de traces de ricine dans un appartement londonien. Ce décès est le premier d'un policier britannique dans des opérations antiterroristes lancées après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis par la Grande-Bretagne, souvent accusée par d'autres pays européens d'accueillir des individus liés à des activités terroristes. Londres s'est ainsi vue affublée en France du surnom de « Londonistan ». (AFP)

CORÉE DU NORD

« Promesse en l'air »

■ SÉOUL — La Corée du Nord a rejeté hier l'offre américaine d'aide énergétique en échange de l'abandon de son programme nucléaire, parlant de « promesse en l'air » et accusant Washington de jouer « un jeu de dupes » afin de tromper l'opinion publique internationale. Maintenant sa position antiméricaine, même s'il a accepté une rencontre avec des responsables sud-coréens la semaine prochaine, Pyongyang a annoncé hier qu'il rejeterait toute offre américaine imposant de telles conditions. « L'aide alimentaire et énergétique braillarde » de Washington « n'est qu'une belle promesse, puisqu'elle implique le désarmement total de la République démocratique de Corée du Nord », a déclaré le porte-parole du ministère nord-coréen des Affaires étrangères, cité par l'agence officielle KCNA. (AP)

VENEZUELA

Sommet de six amis

■ QUITO, Équateur — À l'initiative de chefs d'État d'Amérique latine, un « groupe de six pays amis » du Venezuela (Brésil, Chili, Espagne, États-Unis, Mexique et Portugal) a été formé hier à Quito pour tenter de mettre fin à la grave crise dans ce pays après 45 jours de grève. Destinée à appuyer l'Organisation des États américains (OEA) dans la recherche d'une solution pacifique entre partisans et opposants du président Hugo Chavez, cette création a été annoncée par le ministre brésilien des Affaires étrangères, Celso Amorim. Le président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, avait été à l'origine de ce projet le 1^{er} janvier lors de sa propre prise de fonctions à Brasília. (AFP)

CÔTE-D'IVOIRE

Dix jours à Paris

■ PARIS, France — Dix jours pour tenter de ramener la paix en Côte-d'Ivoire : sous l'égide de la France, 32 représentants des partis politiques ivoiriens et des trois mouvements rebelles ont entamé hier, près de Paris, des négociations pour sortir de près de quatre mois d'une insurrection qui divise le pays, autrefois vanté comme le plus stable et prospère d'Afrique de l'Ouest. Présidées par l'ancien ministre Pierre Mazeaud, membre du Conseil constitutionnel, ces discussions à huis clos, dans le cadre boisé du Centre national de rugby, la maison du XV de France, à Linas-Marcoussis dans l'Essonne, à 30 km au sud de la capitale, doivent être terminées pour le 24 janvier, avant une conférence des chefs d'État africains à Paris, les 25 et 26 janvier, qui garantira l'éventuel accord qu'espère favoriser la France. (AP)

Inspections litigieuses

Un plan turco-arabe en vue de l'exil du président de l'Irak

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Washington a estimé hier qu'une guerre avec l'Irak n'était pas inéluctable, tandis qu'en Irak le président Saddam Hussein réitérait qu'il ne la souhaitait pas et qu'une visite des inspecteurs en désarmement de l'ONU était considérée par Bagdad comme une « provocation ».

« Personne ne veut la guerre », mais « le choix entre la guerre et la paix ne sera pas fait à Washington ou, dans ce cas, à New York. Il le sera à Bagdad », a déclaré le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, en espérant que Saddam Hussein « changera sa ligne de conduite » actuelle.

« D'un point de vue militaire, il n'y a pas de point de non-retour », a renchérit le chef d'état-major américain, le général Richard Myers, lors d'une même conférence de presse.

Saddam Hussein a affirmé que son pays « ne souhaitait pas la guerre » avec les États-Unis. « Mais si elle nous est imposée, nous combattons », a-t-il dit.

Le chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU, Hans Blix, a annoncé hier qu'il dirait aux autorités irakiennes, dimanche et lundi, que la situation était « très dangereuse », mais

qu'elles pouvaient encore empêcher la guerre si Bagdad fournit de nouvelles preuves concernant ses programmes d'armements nucléaires, chimiques et biologiques.

La visite hier à Bagdad par des inspecteurs d'un quartier proche d'un palais présidentiel, et non ce palais comme il avait d'abord été rapporté, constitue « une provocation », a déclaré un porte-parole du ministère irakien des Affaires étrangères.

Les inspecteurs de l'ONU ont visité des locaux « adjacents » à un palais, mais n'ont pas pénétré dans le palais, a insisté le porte-parole des inspecteurs. D'autres sites ont été examinés hors de la capitale. Des experts onusiens ont aussi mis sous scellés au sud-est de Bagdad les bureaux et salles d'une exploitation agricole privée, entourée de barbelées.

Réunis à Tunis, les ministres arabes

de l'Intérieur et de l'Information ont affirmé leur « refus absolu » d'une éventuelle guerre contre l'Irak et leur « engagement à préserver la sécurité et la souveraineté et l'intégrité territoriale » de ce pays.

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a révélé que certains pays arabes, dont l'Égypte, tentaient avec la Turquie de trouver une solution acceptable par les États-Unis et l'Irak.

L'AVENIR DE SADDAM

Des sources diplomatiques ont affirmé que ces pays se penchaient sur un exil de Saddam Hussein, en échange de la garantie qu'il ne ferait pas l'objet de poursuites américaines ou internationales. L'Arabie Saoudite ferait partie de l'initiative.

À Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré hier que le monde serait meilleur si Saddam Hussein quittait l'Irak et était jugé. Il a toutefois refusé d'évoquer concrètement l'idée d'un procès du dictateur irakien. « Laissons-le commencer par partir », a déclaré Ari Fleischer.

Poursuivant leurs préparatifs militaires, les États-Unis ont présenté of-

ficiellement à l'OTAN à Bruxelles leurs demandes de soutien en cas de guerre en Irak, notamment le recours à des avions-radar Awacs et une assistance à la Turquie si elle est agressée.

La Turquie, où le chef d'état-major américain est attendu lundi, a annoncé l'installation par précaution d'un camp de 24 000 tentes à la frontière irakienne, près de Silopi, pour faire face à un éventuel afflux de réfugiés.

Avant toute action militaire, a rappelé la Maison-Blanche, le président Bush « mènera des consultations avec le Conseil de sécurité » des Nations unies. Il a par ailleurs annoncé que M. Bush accueillerait le premier ministre britannique Tony Blair le 31 janvier dans la résidence de Camp David (Maryland), près de Washington.

À Londres, M. Blair s'est dit persuadé du vote par le Conseil de sécurité d'une deuxième résolution autorisant la guerre si Saddam Hussein défie les inspecteurs. Il a dit « préférer » une deuxième résolution, mais il a souligné que son pays se donnait la possibilité de passer outre en cas de « veto déraisonnable » du Conseil.

Un « incorruptible » à Quito



Le nouveau président de l'Équateur, Lucio Gutierrez, avec sa conjointe ci-dessus, a appelé à la création d'un « front international de lutte contre la corruption » après avoir prêté serment hier à Quito. Devant sept présidents d'Amérique latine, Gutierrez a dénoncé une « oligarchie corrompue qui s'est emparée des richesses du pays ». « Je ferai de la lutte contre la corruption une politique d'État », a-t-il dit, avant de plaider pour que les responsables de ce fléau « soient extradés où qu'ils soient, que leurs biens soient confisqués, et qu'ils soient jugés ».

L'ONU est incapable d'enrayer le cannibalisme et les viols au Congo

■ NEW YORK, Nations unies (d'après AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est ému hier d'une « situation terrible » marquée par le cannibalisme et les viols dans le nord-est de la République démocratique du Congo, constatant cependant que les moyens à sa disposition pour y mettre un terme sont limités.

Le Conseil, dans un texte adopté après un débat à huis clos, « condamne dans les termes les plus forts les massacres et les violations systématiques des droits de l'homme » dans la région d'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) à la frontière de l'Ouganda.

Mais il n'est cependant pas question, a indiqué un diplomate de haut rang, que le mandat de la Mission des Nations unies en RDC (MONUC) soit étendu et englobe le rétablissement ou le maintien de l'ordre.

« Nous avons payé cher au Rwanda et en Somalie pour apprendre qu'il ne fallait pas confier aux Casques bleus des missions qu'ils n'avaient pas les moyens de remplir », a ajouté ce diplomate sous le couvert de l'anonymat.

En avril 1994, à Kigali (Rwanda), 10 parachutistes belges de l'ONU ont été tués dans des circonstances atroces en prélude au massacre d'un million de personnes, principalement Tutsis.

À Mogadiscio (Somalie), en octobre 1993, 18 soldats américains ont été tués et 73 blessés dans la débâcle d'une opération montée dans le cadre

d'une mission de protection d'opérations d'aide humanitaire.

Dans une démarche tout à fait inhabituelle, le Conseil de sécurité a notamment identifié, hier, les responsables des atrocités : le Mouvement de libération du Congo (MLC) et son chef Jean-Pierre Bemba ainsi que le Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD/N).

« Les membres du Conseil ont exigé que Jean-Pierre Bemba fasse en sorte que ces massacres et violations des droits de l'homme cessent immédiatement et que des comptes soient demandés à leurs auteurs », est-il écrit.

DE TERRIBLES EXACTIONS

« La situation dans cette région de la RDC est terrible », a commenté un diplomate soulignant que l'enquête faite sur place par l'ONU et communiquée au Conseil de sécurité, confirmait les rapports de cannibalisme, de viols, y compris d'enfants, et de mutilations. Ces exactions, selon ce rapport d'abord rendu public à Kinshasa, ont été commises au cours d'une opération appelée « effacer le tableau » et

présentée à la population comme « une opération de vaccination ».

Ce rapport, pour lequel 368 personnes, victimes ou témoins, ont été interrogées, établit que « les exécutions sommaires ont particulièrement visé la communauté Nande ainsi que les Pygmées ».

Le Conseil va demander que la MONUC renforce les membres de son personnel dans la région et que soit accéléré le renforcement de ses effectifs qui, aux termes d'une résolution adoptée le 4 décembre, doivent passer de 5500 à 8700 soldats.

Il n'est cependant pas question, a indiqué un diplomate de haut rang, que le mandat de la MONUC qui est d'aider à la supervision des accords conclus entre les différentes parties, surveiller le retrait des troupes étrangères et aider à la réinsertion des combattants, soit modifié pour inclure le maintien de l'ordre.

Des demandes en ce sens avaient déjà été présentées par des organisations de défense des droits de l'homme à la suite du massacre en mai, à Kisangani (centre nord-est de la RDC) de quelques 200 personnes.

La MONUC — quelques milliers de soldats dans une zone au centre de l'Afrique de la taille de l'Europe occidentale — ne peut pas être chargée du maintien de l'ordre, avait alors déjà constaté un diplomate.

À deux semaines du scrutin, la gauche espère encore en Israël

■ JÉRUSALEM (AP) — À deux semaines des élections législatives en Israël, une victoire-surprise du chef du Parti travailliste, Amram Mitzna, ne paraît plus impossible, des allégations de corruption ayant affaibli le premier ministre sortant Ariel Sharon et le Likoud.

Contrairement aux trois derniers scrutins en 1996, 1999 et 2001, les Israéliens n'éliront pas directement leur premier ministre, le 28 janvier. Pas moins de 15 partis devraient remporter des sièges à la Knesset et il faudra probablement des semaines de tractations avant que Sharon, ou moins probablement Mitzna, puisse former une coalition majoritaire.

Lorsqu'Ariel Sharon a convoqué des élections anticipées, il y a deux mois, il semblait assuré de la victoire, mais depuis, le grand parti de la droite israélienne et son chef ont été rattrapés par les affaires. Le Likoud a notamment été éclaboussé pour des allégations d'achat de votes tandis que le Premier ministre est accusé d'avoir bénéficié d'un prêt de 1,5 million de dollars pour rembourser des contributions de campagne illégales.

Malgré la baisse du Likoud dans les sondages, Sharon peut envisager d'être reconduit dans ses fonctions grâce à une courte majorité au Parlement de la coalition formée par son parti et des formations nationalistes qui le soutiennent. Selon deux sondages publiés lundi, ce bloc remporterait 63 des 120 sièges, le Likoud étant crédité de 32 députés. Mais une telle al-

liance risque de déboucher sur un refus de toute concession aux Palestiniens et pourrait avoir une durée de vie très courte alors qu'un plan de paix soutenu par Washington prévoit la création d'un État palestinien en 2005. Pour préserver la coalition, Sharon pourrait être amené à prendre des mesures radicales, comme l'expulsion de Yasser Arafat.

Mitzna a exclu de participer à une coalition dirigée par Sharon. Mais un scénario possible serait un gouvernement d'union nationale dirigé par Mitzna dans le cas peu probable où les travaillistes feraient mieux que le Likoud. Les sondages accordent au Parti travailliste 20 à 24 sièges.

Mitzna contre Sharon, c'est un peu le duel entre la « colombe » et le « faucon ». Le chef travailliste est un ancien général comme Sharon, mais il propose un changement radical sur le dossier palestinien : retrait unilatéral des soldats et colons de la bande de Gaza et relance des pourparlers de paix sur la Cisjordanie avec Arafat, que Sharon a mis sur la touche.

Les élections pourraient se jouer dans les derniers jours de la campagne, surtout en cas de recrudescence de la violence.

La pollution du « Prestige » : au moins 1,6 MM\$

MADRID (d'après AP) — Le gouvernement espagnol a évalué hier le coût de la pollution du *Prestige* à un milliard d'euros au moins (1,6 MM \$ CAN).

Le ministre espagnol du Trésor, Cristóbal Montoro, a annoncé avoir adressé une lettre au président de la Commission européenne, Romano Prodi, réclamant une aide financière européenne pour couvrir l'étendue des dommages. Il a précisé que la somme d'un milliard d'euros représentait le montant dépensé depuis qu'une fissure s'est ouverte dans la coque du *Prestige*, le 13 novembre, en pleine tempête, ainsi que le coût estimé des dépenses en 2003 pour lutter contre la pollution du pétrolier bahaméen.

Le navire vieux de 26 ans s'est brisé en deux et a coulé le 19 novembre au large du nord-ouest de l'Espagne. Environ 25 000 tonnes de fioul ont déjà souillé la côte atlantique espagnole, privant d'emploi des milliers de pêcheurs de Galice. Des milliers de volontaires et de soldats œuvrent depuis près de deux mois pour nettoyer le littoral.

Les côtes françaises ont à leur tour été souillées par le fioul du *Prestige*. De nouvelles galettes de pétrole sont arrivées hier sur le littoral aquitain, notamment sur les plages du Médoc et du Cap Ferret, tandis que l'interdiction de vente des huitres du bassin d'Arcachon était maintenue.



Le président sortant Vaclav Havel, hier

Tchéquie : Havel n'a pas de successeur

■ PRAGUE — Malgré trois tours de scrutin, le Parlement tchèque n'est pas parvenu hier à élire un successeur au président Vaclav Havel, qui n'était pas autorisé par la Constitution à briguer un troisième mandat. Aucun candidat n'a obtenu suffisamment de suffrages pour être élu. Les parlementaires devaient choisir entre l'ancien premier ministre Vaclav Klaus, du Parti démocratique civique (opposition) et le président démocrate-chrétien du Sénat, Petr Pithart. Le premier a recueilli 113 voix — alors qu'il avait besoin d'une majorité de 141 voix — contre 84 à son adversaire. Selon la Constitution tchèque, une nouvelle élection doit avoir lieu dans les 30 jours après la fin du mandat du président : celui de Vaclav Havel arrive à échéance le 2 février. (AP)

NON À LA DISCRIMINATION POSITIVE POUR LES NOIRS ! Bush sur les traces de Lott ?

WASHINGTON (d'après AFP) — Quelques semaines après l'affaire Trent Lott qui avait embarrassé son Parti républicain sur la question du racisme, le président George W. Bush a condamné hier le système d'une université américaine visant à favoriser les étudiants issus de minorités ethniques dont les Noirs.

George W. Bush a estimé inconstitutionnel le système de l'Université du Michigan visant à favoriser l'admission des étudiants noirs, affirmant qu'il défavorisait les étudiants blancs sur le seul critère de leur race. Cette méthode est connue aux États-Unis sous le nom d'*affirmative action* (discrimination positive).

« Je soutiens fermement la diversité ethnique notamment dans l'enseignement supérieur. Mais les méthodes utilisées par l'Université du Michigan pour atteindre cet objectif important sont fondamentalement biaisées », a-t-il affirmé à la Maison-Blanche.

Le président veut paradoxalement séduire les minorités ethniques dans l'optique de l'élection présidentielle de 2004. Mais il est aussi soumis aux fortes pressions des conservateurs de son parti qui vouent la « discrimination positive » aux gémonies.

Trent Lott avait été obligé de démissionner de ses fonctions fin décembre, tout en gardant son siège au Sénat,

après avoir tenu des propos apparaissant comme justifier la politique raciste suivie par certains élus du sud des États-Unis jusque dans les années 60.

George W. Bush l'avait désavoué publiquement et indiqué que « toute suggestion selon laquelle la ségrégation dans le passé était acceptable ou positive est insultante et mauvaise ».

Mais la portée de ces déclarations auprès des minorités ethniques, notamment les Noirs, a déjà été amoindrie par la décision de la Maison-Blanche de demander de nouveau au Congrès de confirmer le juge Charles Pickering, qu'elle a choisi pour siéger dans une juridiction fédérale.

Ce juge est dénoncé par plusieurs organisations de défense des libertés civiles comme hostile aux Noirs. Une première tentative de le nommer avait été rejetée par le précédent Congrès où l'opposition démocrate contrôlait le Sénat. Dans le nouveau, issu des élections de novembre, les républicains ont la majorité tant à la Chambre basse qu'à la Chambre haute.

Dans l'affaire de l'Université du Michigan, la Maison-Blanche va transmettre aujourd'hui à la Cour suprême un « amicus brief », un document que toute entité intéressée peut fournir pour faire valoir son point de vue.

La « discrimination positive » est le nom donné aux États-Unis aux politi-

ques favorisant les minorités ethniques, introduites depuis les années 40. La Cour suprême avait accepté en décembre, pour la première fois depuis 1978, de se saisir du cas de l'Université du Michigan qui concerne cette législation et son application.

Plusieurs États ont déjà choisi de ne plus l'observer comme la Floride et la Californie qui préfèrent encourager la coopération entre les entreprises privées dirigées par des représentants de minorités et l'État.

« Nous ne pouvons être satisfaits du nombre actuel d'étudiants issus des minorités ethniques dans les universités américaines », a indiqué Bush hier.

« Les dirigeants des universités ont la responsabilité et l'obligation de faire un effort efficace et déterminé pour s'adresser aux étudiants de toutes origines sociales sans pour autant utiliser des quotas inconstitutionnels. Les écoles devraient essayer d'augmenter la diversité de recrutement en considérant un large éventail de facteurs comme le potentiel de l'étudiant et son expérience », a-t-il estimé.

Pour l'opposition démocrate, la présidence américaine fait face à « un moment de vérité ». « Elle doit décider si elle est ou non en faveur des droits civils et de la diversité », a déclaré le chef de la minorité démocrate au Sénat, Tom Daschle.



LE SOLEIL
vous offre
LE MASSIF !

À gagner

25 personnes
mériteront
4 billets de ski
pour la journée
LE SOLEIL-LE MASSIF
du 8 février prochain.

Vous n'avez qu'à répondre
à la question suivante :
quelle est la
date du Rendez-Vous
Télemark LE MASSIF ?

Comment participer :
Répondez correctement à
la question posée et déposez
votre coupon de participation
dûment complété à :
« Concours
LE SOLEIL-LE MASSIF »
au quotidien LE SOLEIL,
925, chemin St-Louis
ou postez-le à :
C.P. 15180 G1K 7X2
Tirage 24 janvier 14h.

LE SOLEIL

LE MASSIF

www.lemassif.com
Pour infos : 1-877-LE MASSIF

LE SOLEIL vous offre LE MASSIF !

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. jour _____
Réponse _____

NOS SOLUTIONS RER VOUS PERMETTRONT DE FAIRE FACE AUX MARCHÉS LES PLUS DIFFICILES

Face à des marchés en baisse, vous vous demandez peut-être quelles sont les meilleures stratégies RER à adopter en ce moment.

Notre engagement envers vous

Vous pouvez vous fier au Groupe Investors. Depuis plus de 75 ans, nous aidons les investisseurs canadiens à traverser toutes sortes de turbulences. Vous pouvez compter sur nous pour vous aider à trouver des solutions pratiques.

- Nous prenons le temps d'évaluer votre situation et de vous aider à déterminer vos objectifs et la marche à suivre pour les atteindre.
- De concert avec vous, nous élaborons un plan apte à vous aider à mieux protéger votre portefeuille contre les risques du marché.
- Nous comptons sur l'expertise de la Société de gestion d'investissement I.G. et de 21 autres sociétés de renom pour gérer votre portefeuille de placements.
- Nous vous accordons toute l'attention personnalisée que vous méritez.

Parlez-en à nos clients, ça marche!

Durant cette période difficile, vous avez le droit d'être exigeant.*

- Parmi nos clients les plus aguerris, près de neuf sur dix affirment se sentir en confiance grâce à l'appui que nous leur offrons.
- Neuf de ces mêmes clients sur dix assurent que nous tenons constamment nos promesses en ce qui a trait au service.

Voyez comment nos solutions RER peuvent vous aider à faire face aux marchés les plus difficiles.

Composez le 1 866 280-3076 ou visitez le site www.groupeinvestors.com

Profitez-en pour demander votre trousse d'information gratuite, qui comprend le rapport spécial *Votre stratégie RER en 10 points pour préparer votre retraite.*



Denis, comme tous nos conseillers, sert nos clients avec énergie et professionnalisme. Durant la période des RER, vous pouvez compter sur nous, pionniers de la planification financière au Canada.

Denis Bergeron, Adm. A., Conseiller principal émérite, Représentant en épargne collective, Conseiller en sécurité financière, Conseiller en assurance et rentes collectives, Planificateur financier, Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers (Québec), 16 années d'expérience.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE INVESTORS^{INC}

- NOUS COMMENÇONS PAR LE PLUS IMPORTANT : VOUS
- NOUS VOUS PARLONS FRANCHEMENT
- NOUS LE METTONS PAR ÉCRIT
- NOUS OBTENONS DES RÉSULTATS

IG Groupe
Investors^{INC}

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURESM

Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec. SM Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées. *Ces données proviennent de sondages effectués par Western Opinion Research pour le compte du Groupe Investors en 2002 auprès de nouveaux clients et de clients des Services SelectsSM du Groupe Investors ayant plus de 100 000 \$ d'actif à investir.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

SUSPENSIONS À L'ACTION CIVIQUE

Les dissidents avertis en dernier

Ça manque de professionnalisme, et surtout de démocratie, soulignent-ils

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil.com

■ La suspension imposée aux dissidents de l'Action civique de Québec ne les a pas impressionnés outre mesure. Denis Giguère ayant même préféré en rire. Richard Côté et Carol St-Pierre, eux, ont plutôt été outrés de la façon dont la direction du parti les a traités.

«J'essaie de comprendre comment le parti n'a pas été capable de nous rencontrer pour régler ce problème», rageait M. Côté. Au moment de l'entretien, hier après-midi, il n'avait même pas en main la lettre du conseil d'administration de l'ACQ, pourtant remise aux journalistes le matin. «C'est un manque de professionnalisme.» Sa frustration était aggravée par le fait qu'on les ait suspendus sans les avoir entendus. «Dans le monde politique, quand on suspend, c'est en raison d'une faute grave ou professionnelle. Jamais on ne suspend quelqu'un qui vote de bonne foi.»

PAS DE DÉMISSION... POUR L'INSTANT

Dans les circonstances, M. Côté a convoqué ses collaborateurs pour décider de la marche à suivre. Officiellement, il n'entend pas démissionner mais officieusement, «j'y pense fortement», dit-il. M. St-Pierre fustigeait pour sa part la réunion «en cachette», lundi, de tous les élus de l'ACQ, moins les dissidents. Il s'en est informé auprès de son chef, Jacques Langlois, qui ne lui a pas

donné l'heure juste. «Ce n'est pas fair play.» Encore avant-hier, «il m'a parlé de tout sauf ça». Le conseiller entend rencontrer les instances du parti, «pour leur demander ce qu'ils attendent de moi et pour leur dire ce que j'attends d'eux». Mais si on lui retire son droit de parole — «la démocratie, c'est une belle richesse» —, il ne fait pas de mystère sur ses intentions.

Denis Giguère ne veut pas non plus quitter l'ACQ à prime abord — «pantoute: tant que j'aurai ma liberté d'expression, je ne le ferai pas» — mais il ne peut s'empêcher de décrocher une flèche en soulignant que comme maire de Loretteville pendant 16 ans, il a toujours permis la dissidence. «Je n'ai jamais attaché les mains en arrière du dos de personne.»

Il s'inscrit également en faux contre la prétention de Jacques Langlois à l'effet que le caucus a été prévenu au dernier moment des dissidences. «J'ai avisé Jacques un mois plus tôt que je ne m'opposerais certainement pas à une hausse de taxes.» Il affirme également que la dissidence de Renaud Auclair était connue, même si ce n'était pas depuis aussi longtemps.

Au moment de l'entrevue avec LE SOLEIL, il venait d'ailleurs de s'entretenir avec son collègue, retenu à l'étranger. Les deux hommes défendent la même position, à savoir que «ce qui a toujours primé, c'est l'intérêt de mes citoyens. Je comprends qu'il est difficile d'accepter des hausses de taxes qui dépassent les 5%. Mais j'aime autant être dissident s'il le faut pour préserver leurs intérêts.»

Impossible de connaître les réactions de Jean Blanchet, retenu à l'extérieur jusqu'à ce soir.

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Le juge Fortin s'attaque au comité d'enquête

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Le juge municipal Claude Fortin, reconnu coupable de conduite avec les facultés affaiblies, en 1998, conteste la composition du comité d'enquête du Conseil de magistrature chargé de son dossier. Il allègue entre autres que seulement deux des cinq personnes y siégeant sont membres du Conseil alors que, suivant la loi, il devrait y en avoir au moins trois.

Le juge demande donc à la Cour supérieure d'ordonner la révision judiciaire contre le comité d'enquête. Il invoque également les propos tenus par l'une des membres et publiés dans *Le Devoir*, en août dernier.

La plainte à l'étude par le comité a été portée par un citoyen qui demande la récusation du juge Fortin parce qu'il a fait l'objet d'une plainte pénale. La cause du juge fait actuellement l'objet d'un appel en Cour suprême.

Dans l'exposé des faits apparaissant à la requête déposée en Cour supérieure, on allègue qu'au sein du comité d'enquête, seuls le juge Jacques Lachapelle et M^{me} Marlène Râteau sont actuellement membres du Conseil de la magistrature. Le quorum ne serait donc plus valablement atteint. Selon le requérant, c'était l'état des choses lors de la dernière audience, en novembre.

De plus, la Loi sur les tribunaux judiciaires ne prévoit pas qu'un membre du comité d'enquête soit remplacé après que celui-ci ait entamé ses travaux, ce qui a eu lieu en ce cas-ci. La nouvelle membre, Hélène Renaud-Lortie, fait donc partie illégalement du comité, allègue les procureurs du juge Fortin.

Par ailleurs, le comité se voit reprocher de s'être plutôt livré à la recherche d'éléments inculpatrices envers le juge Fortin. Les questions, allègue celui-ci, ont porté sur la procédure pénale, le plaçant dans «une situation impossible», soit celle de commenter la décision dont il a été l'objet ainsi que le jugement de la Cour d'appel, ce que le juge s'est refusé à faire. D'ailleurs, de conclure la requête à ce chapitre, la résolution du Conseil de la magistrature ordonnant la tenue de l'enquête doit être annulée car elle se révèle imprécise quant à son cadre.

Enfin, le juge Fortin dénonce un texte de Louisiane Gauthier paru dans *Le Devoir*. L'ancienne membre du comité exprimait son opinion sur le jugement du juge Jean-Guy Boilard. Bien qu'écrivent après son remplacement au comité d'enquête, son opinion entacherait tout de même l'impartialité de M^{me} Gauthier car elle en a été membre pendant plus de 17 mois, allègue le juge Fortin.



Pierre Martel s'est entouré de la chauffeuse Stéphanie Théberge, de la préposée au service Hélène Martel et de la répartitrice Diane Beaumont pour vanter les bienfaits du RTC, hier.

Le RTC veut attirer des femmes dans ses garages

Chauffeuses, mécaniciennes et soudeuses sont en demande

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Le Réseau de transport de la Capitale cherche des femmes! Le RTC est engagé dans une opération charme afin d'attirer les représentantes de la gent féminine dans ses garages, où elles ne représentent encore que 5% de l'effectif.

Malgré plusieurs initiatives, les femmes se tiennent encore loin des garages du Réseau de transport de la Capitale: elles ne sont que 13 préposées au service sur 250 employés à l'entretien. Du côté des chauffeurs, la présence des femmes est déjà plus importante: 123 sur 700 chauffeurs. Cette proportion de 18% est la même que dans les sociétés de transport de Montréal et de Laval.

En 2003, le RTC devra combler plusieurs postes de mécaniciens, carrossiers, soudeurs, électriciens, préposés au service et chauffeurs. Le conseiller en gestion des ressources humaines, Pierre Martel, aimerait que certains de ces postes s'accroissent au féminin. Il s'est donc rendu hier au Caféboulot, un organisme de soutien à la recherche en emploi, pour tenter de convaincre les femmes. «On n'obtient pas beaucoup de candidatures de femmes, explique Pierre Martel. On dirait que tant que les femmes ne constatent pas que ça se peut, elles ne postulent pas.»

Certains mythes ont la vie dure, ajoute-t-il. «Les femmes peuvent avoir la crainte de l'exigence physique. Mais aujourd'hui, les pneus d'autobus qui pèsent quelques centaines de livres, c'est avec des outils qu'on les change», jure-t-il.

Le conseiller en gestion des ressources humaines sait aussi que les horaires brisés des chauffeurs et le fait que plusieurs postes à l'entretien soient sur appel rebutent certaines femmes, surtout celles qui ont des obligations familiales.

La préposée au service Hélène Martel reconnaît «qu'un garage restera toujours un garage». La jeune femme assure que les mentalités ont toutefois bien changé depuis l'arrivée des premières employées à l'entretien, en 1991. «Les premières filles ont brisé la glace, dit Hélène Martel, embauchée en 1997. La présence des femmes est maintenant vue comme quelque chose de normal.»

Stéphanie Théberge rêve d'être chauffeuse depuis qu'à l'âge de 16 ans, elle a vu pour la première fois une fille derrière le volant d'un autobus. «Je trouvais ça tellement impressionnant», a-t-elle confié aux chercheurs d'emploi. Après avoir réussi les exigeants tests physiques, intellectuels et de conduite, Stéphanie Théberge a été embauchée en avril 1998. Depuis, elle apprécie d'être maîtresse à bord de son véhicule. «Les clients sont vraiment habitués à nous, assure-t-elle. Des fois, ils nous appellent monsieur, mais ils s'excusent et ce n'est pas grave, ça me fait rire.»



Se préoccupant peu d'être ou de ne pas être un mammifère marin, l'un des deux ours blancs de l'Aquarium a profité des températures sibériennes d'hier pour se payer une partie de ballon rond.

En captivité, l'ours blanc est un mammifère marin...

L'Aquarium de Québec espère ainsi clore le débat avec le Zoo de Saint-Félicien

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

L'ours blanc est un mammifère marin sans l'être tout à la fois. Le classement international des animaux en captivité ne suit pas nécessairement la même logique que leur classement en milieu sauvage.

Voilà comment le vétérinaire de l'Aquarium de Québec, le D^r Robert Patenaude, y a justifié la présence d'ours polaires, hier, en conférence de presse, tout en répliquant à la contestation du Zoo de Saint-Félicien et à l'affirmation du professeur François-Joseph Lapointe, de l'Université de Montréal, selon lesquelles cet animal n'est pas un mammifère marin mais bien un animal terrestre.

«La loi de gestion des animaux en captivité place l'ours blanc parmi les mammifères marins», a expliqué le D^r Patenaude. «Il s'agit d'une logique d'organisation qui va bien au-delà de l'enseignement universitaire», a ajouté le directeur de l'Aquarium, Jean-Paul Bédard, qui a défendu ses deux ours blancs bec et ongles, en disant espérer mettre ainsi fin à la controverse soulevée par Saint-Félicien.

Le zoo du Lac-Saint-Jean accuse notamment Québec d'avoir copié son attraction principale, en faisant même appel à la même personne qui a conçu l'habitat des ours blancs de Saint-Félicien, Roger Giasson. «Cet expert n'appartient à personne en particulier, a déclaré Bédard. Il était retraité quand je l'ai engagé comme directeur du chantier. Et il a travaillé avec le concept

choisi par notre équipe, en tenant compte de son expertise en la matière.»

Denis Larose, vice-président de la société chargée d'administrer l'Aquarium, a dit que le projet de restauration de celui-ci devait être animé du souci de sauver les équipements en place dans toute la mesure du possible, et que les ours blancs cadraient très bien dans cette préoccupation.

Dans l'entente de complémentarité à laquelle les trois zoos (l'autre est celui de Granby) étaient conviés, a ajouté Jean-Paul Bédard, «c'était beaucoup moins pire de les installer ici que de les laisser au Zoo de Charlesbourg.» Pour lui, il s'agit de bêtes dont l'histoire est intimement liée à Québec — l'une d'elles est née à l'ancien Zoo de Charlesbourg — et qui ne pouvaient se retrouver ailleurs qu'à l'Aquarium. «Il s'agit d'une belle histoire d'amour qui se poursuivra ici, dans des installations de maternité prévues pour la procréation souhaitée de nos deux ours.»

Bédard ajoute que l'Aquarium de Québec est le plus nordique de l'Amérique et qu'il s'est donc appliqué à refléter un écosystème qui s'étend jusqu'au pôle nord. «L'ours blanc figure très bien dans cette préoccupation, dit-il, puisqu'il vit sur la banquise.»

Le responsable de la campagne de publicité de la réouverture de l'Aquarium a pour sa part expliqué y avoir mis l'ours polaire en vedette parce qu'il est le meilleur symbole du nouveau concept en vigueur. «Il n'est pas la seule attraction majeure de l'Aquarium, a dit Jean Rouleau, de l'agence Amalgam-Cargo. Mais il est le porte-parole idéal dans les circonstances.»

PROGRAMME SPATIAL INTERNATIONAL

Les astronautes pourraient être plus nombreux à passer par Valcartier

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Les astronautes qui ambitionnent d'aller flotter à l'intérieur de la station spatiale internationale devront peut-être tous passer par une tente de l'armée canadienne s'ils veulent quitter notre atmosphère.

La semaine prochaine, des observateurs internationaux doivent venir évaluer le programme d'entraînement qui suivent présentement les 12 astronautes américains à la base militaire de Valcartier, indiquait hier Jean-Marc Comtois, directeur pour le secteur médecine spatiale opérationnelle à l'Agence spatiale canadienne.

Si l'expérience est concluante, ce programme pourrait devenir un prérequis pour les astronautes internationaux qui se rendront sur la station spatiale, expliquait-il.

Ceux qui apprenaient à monter une tente à -20° Celsius, hier, sont pour le moment tous des «volontaires». Ils avaient le sourire, malgré le froid mordant. Mais soyons honnêtes, ils n'en sont encore qu'à l'apprentissage. Demain, un hélicoptère les emporte en forêt, et il n'y aura plus de garage douillet pour s'y réchauffer.

Stephen Bowen, le premier officier de sous-marin recruté comme astronaute, s'amusa comme un petit fou. «Je me suis porté volontaire, alors j'ai bien l'intention d'avoir du plaisir. On regarde les autres pour savoir lequel a le nez le plus blanc. Vous savez, tout notre entraînement est plutôt amusant. On s'entraîne sous l'eau, moi je trouve ça super. La seule chose ennuyante ce sont les meetings, et encore, il y en a qui sont plutôt drôles.»

Son collègue, Alvin Drew, admit que le froid les a malgré tout surpris.

«Je ne me rappelle pas avoir connu une journée aussi froide depuis au moins huit ans. Depuis qu'on sait qu'on va venir ici, on surveille la

météo. Il m'est arrivé de passer deux semaines à -40 au Colorado, mais il était hors de question qu'on couche dehors. On restait à l'intérieur tant qu'on pouvait.»

Ici, ce sera impossible: ils doivent vivre ensemble, sous la tente, de vendredi à mercredi, avec un programme chargé. Leur horaire sera modifié jour après jour jusqu'à ce qu'ils travaillent la nuit et dorment le jour.

«Il sera difficile de garder le momentum, anticipe Alvin Drew. Vous avez fait une longue marche, vous avez monté le camp, ce serait le temps de se reposer mais c'est juste le début de votre programme de la journée.»

COMME UNE FAMILLE

Monika Schultz, astronaute chargée des entraînements aux missions, explique que le programme a été élaboré avec l'aide de ceux qui ont effectué des séjours de plusieurs mois sur la station russe Mir, parce qu'ils réalisent bien l'importance des relations, et des conflits, interpersonnels dans l'espace.

«Dans le froid, ce seront les choses simples comme se laver, manger, qui deviennent difficiles, comme dans l'espace. Ce n'est pas différent d'une famille, ce sont les petites choses qui vont faire ressortir les conflits à la longue.»

Six jours, ce n'est pas très long pour des astronautes qui sont prêts à passer des mois dans l'espace, admet-elle, mais avec le froid et l'isolement, ce sera suffisant pour mettre leurs nerfs à l'épreuve.

Steven Swanson ne s'en plaint pas, c'est le prix à payer pour faire un métier qu'il a choisi dès sa sortie du collège. L'entraînement occupe la moitié de son temps, dit-il, le reste de l'année il travaille sur les programmes de commande du bras spatial canadien.

Il ne craint pas de souffrir de claustrophobie, là-haut, dans cette boîte à sardines. «La vue est magnifique, on est occupés, il y a tellement d'avantages que ça compense largement les inconvénients.»



Le sous-marinier Stephen Bowen s'est habillé pour affronter l'hiver

RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE Thugs Coiffure soulevait les soupçons des voisins

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Il a été facile pour Nerva Lovinski, présumée tête dirigeante du Wolf Pack, d'utiliser le commerce de la coiffure comme façade à d'autres activités. Un local et de l'ameublement ont suffi. Mais sans client, le commerce, qui avait pignon sur la rue Saint-Jean-Baptiste, a vite fait de soulever des soupçons chez certains résidents du quartier.

Dimanche, LE SOLEIL apprenait que deux des présumés proxénètes, arrêtés lors de l'Opération Scorpion menée en décembre par le service de police de la Ville de Québec en vue de démanteler un réseau de prostitution juvénile, utilisaient le commerce de la coiffure comme façade.

L'un d'eux, Nerva Lovinski, 28 ans, sur qui pèsent une accusation d'avoir proféré des menaces et une autre de trafic de drogue, a enregistré son commerce sous le nom de Thugs Coiffure vers septembre 2000. Le salon était situé au 365, rue Saint-Jean jusqu'au courant de l'été dernier. Il s'y trouve aujourd'hui un commerce de tout autre nature, sans aucun lien avec le réseau. Hasard ou acte délibéré, Lovinski avait aménagé son salon face à l'école primaire Saint-Jean-Baptiste.

Chantal Malacort, propriétaire depuis neuf ans du salon de coiffure Motus, situé à quelques dizaines de mètres seulement de l'ancien salon Thugs Coiffure, a été l'une des premières à se poser des questions sur les véritables occupations de son voisin de rue. « Il y a peut-être 15 salons

de coiffure dans le secteur, et on se connaît tous. Mais lui ou eux, on ne les a jamais vus. »

M^{me} Malacort s'est rapidement rendu compte que ce nouveau concurrent ne risquait pas de lui voler sa clientèle. Tout d'abord, il a fallu trois mois avant que le salon ouvre ses portes, après l'aménagement des lieux. Et même une fois ouvert, elle ne devait pas s'inquiéter.

« Un jour, j'ai accueilli une cliente de l'extérieur du quartier. Elle venait d'être refusée chez Thugs Coiffure parce que, lui avait-on dit, le salon ne prenait aucune cliente sans rendez-vous. »



Nerva Lovinski

À une autre occasion, une de mes clientes s'y est rendue pour avoir un rendez-vous, et s'est fait répondre par la personne présente qu'aucun rendez-vous ne pouvait être pris. Il n'y a rien à comprendre. »

Pour être passée souvent devant l'obscur salon, M^{me} Malacort n'a d'ailleurs jamais vu un seul client fréquenter ce commerce. « J'ai déjà cru voir qu'il y avait un ameublement qui semblait usagé et quelques gens qui discutaient, mais sans plus. C'était à se demander ce qu'ils faisaient. » M^{me} Malacort n'était pas la seule à se poser cette question, pour en avoir parlé à d'autres personnes du quartier.

En décembre dernier, la police faisait une perquisition au 365, rue Saint-Anselme à Québec, « façade de salon de coiffure, propriété de Jean Fandal », autre présumé proxénète, précisait-elle dans un communiqué de presse. Fandal avait aussi été propriétaire d'un salon de coiffure à Montréal.

Radwanli sur le point de perdre son condo

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Une autre tuile vient de s'abattre sur Georges Radwanli, l'un des présumés proxénètes du réseau de prostitution juvénile démantelé le mois dernier. Le syndicat des copropriétaires dont il fait partie demande en effet au tribunal d'ordonner la vente aux enchères de son appartement.

Dans sa requête, le syndicat indique qu'en mai, les copropriétaires des Terrasses St-Matthew, situées au 744, rue Saint-Jean, à Québec, ont convenu d'une contribution spéciale aux charges communes. En conséquence, un avis établissant celle de Radwanli à 13 000 \$ a été transmis à celui-ci, au taux annuel de 12 %.

En août, un notaire a été mandaté pour procéder à la publication d'un avis d'hypothèque légale et, en octobre, le syndicat des copropriétaires a fait inscrire un préavis d'exercice d'un recours hypothécaire de vente de l'appartement 101 sous contrôle de justice. Hors, à ce jour, la créance n'a toujours pas été payée.

L'évaluation de l'appartement de Radwanli au rôle de la ville de Québec s'élève à 48 400 \$. Le syndicat requérant demande que la mise à prix soit fixée à 35 % de cette valeur.

Il demande en outre au tribunal d'ordonner à Radwanli de délaisser l'appartement dans les 10 jours de la signification du jugement à intervenir. Il désire toutefois que le tribunal ordonne l'expulsion immédiate de Radwanli et de ses biens.

La Ville de Québec versera la subvention à Norplex

La Ville de Québec accordera comme prévu la subvention de 200 000 \$ au projet des Condominiums du Quai 107 des promoteurs Yves Doyon et Robert Gillet.

L'attachée de presse du maire Jean-Paul L'Allier, Luc Tremblay, a confirmé hier au SOLEIL le versement prochain de la somme, obtenue dans le cadre du programme normé de la Ville, pour la construction de 37 condos de luxe au quai Saint-André, dans le Vieux-Port.

« La subvention a déjà été approuvée par le comité exécutif, on ne revient pas là-dessus », dit M^{me} Tremblay. La porte-parole assure que la présente enquête policière n'aura aucun impact sur d'éventuels liens d'affaires entre la Ville et Norplex. « On n'a pas l'intention de changer quoi que ce soit dans nos procédures, dit l'attachée de presse. On juge sur des projets et non sur des individus. Lorsque les gens remplissent les formulaires de demande de subvention, il n'y a pas de questions sur leur vie privée. » LM.

La Ville juge les projets, pas les individus, dit sa porte-parole

PRISME

Programmes régionaux intégrés d'information, de suivi médical et d'enseignement

MALADIES CHRONIQUES

S'attaquer ensemble aux maladies respiratoires et au diabète

Par ses activités d'éducation professionnelle continue, de suivi médical et d'enseignement aux patients, le programme PRIISME a comme objectif la **gestion optimale** des maladies chroniques. Ces projets privilégient le **travail en équipe multidisciplinaire** ainsi qu'un **partenariat public-privé**.

Jusqu'à présent, plus de 7 millions \$ ont été investis au Québec dans différents projets PRIISME afin d'améliorer la gestion des maladies chroniques et de **favoriser l'utilisation appropriée des médicaments**.

Les maladies chroniques, un défi qu'il faut relever en partenariat

Une initiative de  GlaxoSmithKline

UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE, ÇA VOUS INTÉRESSE ?

MISEZ SUR VOTRE AVENIR!

Offrez-vous une **Formation au travail à l'international**. Cette formation comprend les **quatre ateliers** suivants :

1. **Les caractéristiques d'une carrière internationale (4 heures)**
Québec : 2 février ou 2 mars 2003
2. **La communication interculturelle et l'analyse culturelle (7 heures)**
Québec : 9 février ou 9 mars 2003
3. **La gestion de projets et la gestion des ressources humaines (7 heures)**
Québec : 16 février ou 16 mars 2003
4. **Le développement international (4 heures)**
Québec : 23 février ou 23 mars 2003

La participation aux 4 ateliers permet l'obtention d'une attestation de participation.

Il est obligatoire de réserver, car les places sont limitées.

Avec Contact Nord / Sud, offrez-vous le monde !

CONTACT
nord / sud

POUR INFORMATION ET RÉSERVATION
www.contactnordsud.com
(418) 529-0755

SOLDES fin de saison

Rabais de
50% à 70%

sur un très beau choix de vêtements

Chemisiers
Pantalons
Chandails
Jupes
Tailleurs
Manteaux

Simone Paris

TAILLES 6 à 20 ans
Taxes incluses dans les prix
Aucune mise de côté
**PLACE DE LA CITÉ
656-1902**



Allez! Économisez.

Trouvez votre circulaire Espace Bell dans ce journal et économisez en magasin.

allez-y



ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

La ligne de Langlois

L'Action civique de Québec avait de grandes ambitions. Au lendemain des élections, le parti prévoyait que le vote libre des conseillers serait la norme, croyait pouvoir négocier avec les intérêts divergents et les batailles de coqs de ses élus. Un an plus tard, force est de constater que le parti n'a pas relevé le défi et doit faire face à un cuisant échec.

La formation politique a décidé hier de suspendre les cinq conseillers qui ont voté en faveur du budget 2003, et donc contre la ligne de parti, question de lui permettre de rencontrer les dissidents et d'écouter ce qu'ils ont à dire pour leur défense. Étonnant. La logique aurait plutôt voulu qu'on fasse cette petite enquête avant de sévir définitivement contre les « accusés ».

En agissant de la sorte, l'Action civique se donne en effet bien peu de chances de convaincre ces élus de rentrer dans les rangs. Il serait en effet surprenant que les conseillers ne claquent pas la porte, puisqu'ils sont présumés coupables avant le jugement et écartés du caucus pour un geste qui devait à l'origine être permis par le parti.

L'Action civique se dit consciente qu'elle peut ainsi perdre sa majorité au conseil, majorité que lui avaient pourtant donnée les citoyens de la banlieue afin de s'assurer qu'elle exercerait un contrôle serré des actions du maire Jean-Paul L'Allier. Mais le chef de l'opposition, Jacques Langlois, soutient qu'il vaut mieux travailler avec une minorité qui fait preuve de solidarité qu'avec une majorité dont le vote n'est jamais acquis. Est-ce toutefois le souhait de la population?

Il est vrai que le manque de solidarité au sein d'un parti peut causer des maux de tête à son leader. Mais M. Langlois semblait prêt à prendre ce risque et à assumer les conséquences d'une plus grande liberté de ses conseillers il y a un an. Car il était alors conscient que le vote libre était la seule façon de permettre à son jeune parti de survivre et de réconcilier les intérêts de tous les districts.

Cette vision de la politique était rafraîchissante et répondait à la volonté de la population, qui en a marre des guerres politiques et qui souhaitent avant tout que ses intérêts soient bien défendus par ses élus. En ce sens, le changement de cap de l'Action civique, d'un parti qui disait vouloir faire les choses différemment, est fort décevant.

La dure réalité, c'est que l'opposition a fait passer ses joutes politiques, ses guerres d'ego avant les intérêts de tous ses électeurs qui voulaient lui donner une voix forte au conseil. La dure réalité, c'est aussi que la population a été bien naïve de croire que des conseillers qui n'avaient pas d'autres choses en commun que leur rancune face aux fusions pouvaient regarder tous dans la même direction.

Entre rose et noir

Il faut bien se l'avouer, les médias n'accordent pas toujours beaucoup d'espace aux « bonnes nouvelles » — une expression d'ailleurs un peu ridicule. Dans leur façon de faire, ils reflètent probablement l'ambiance générale de l'opinion publique. Sans tomber dans l'excès contraire, nous avons également le devoir, dans nos pages, de prendre note des bons coups. Ils sont suffisamment rares pour qu'on puisse prendre le temps de s'y arrêter lorsqu'ils se présentent, en particulier s'ils concernent Québec.

On savait déjà que l'agglomération de la capitale a connu une année exceptionnelle au chapitre de la création d'emplois en 2002. Mardi, le Conference Board en a rajouté en sacrant la région métropolitaine de Québec championne de la croissance économique au Canada ! C'est un titre convoité et c'est une « bonne nouvelle ».

Selon les données de l'organisme, la ville de Québec a enregistré une croissance de 4,4% de son produit intérieur brut l'an dernier, coiffant de justesse Montréal au poteau.

La rivale de toujours a affiché un gain de 4,3%. Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est que la croissance économique dans ces deux villes a surpassé la moyenne canadienne, qui s'est établie à 3,4%. Pas mal du tout pour des agglomérations urbaines qu'on accusait de ne jamais faire le poids devant les villes de l'Ouest.

Québec, qui termine au premier rang des villes du pays, ainsi que Montréal, qui se classe en seconde position, doivent d'abord leurs bons points à la vitalité de leur secteur de la construction. Elles les doivent aussi à la bonne tenue du secteur des services et des PME manufacturières. Ces données du Conference Board collent avec le bilan annuel de Statistique Canada, qui révélait la semaine dernière que 118 000 nouveaux emplois ont été créés au cours des 12 derniers mois au Québec, une performance jamais vue depuis 1973.

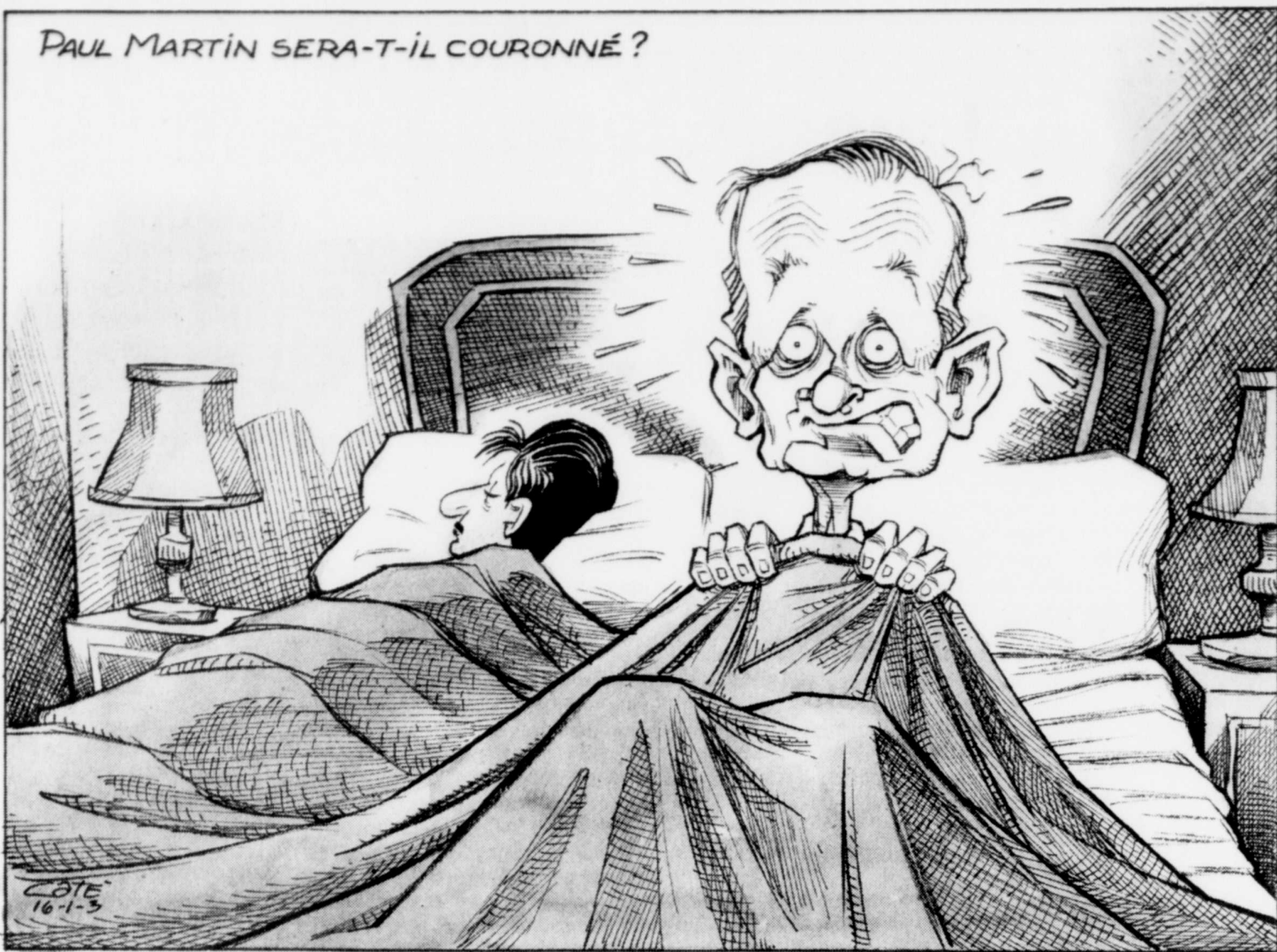
On peut souligner, et l'on aurait raison de le faire, que la croissance économique n'a pas profité à tout le monde, qu'elle n'a pas éliminé la pauvreté dans nos quartiers, ni les difficultés de vie de milliers de personnes. On pourrait également ajouter que cette fulgurante expansion de 4,4% s'explique par le retard qui avait été pris et qu'elle n'est de toute façon que passagère. On ne se tromperait pas non plus. Mais elle reflète aussi une amélioration générale de la situation. Et c'est important.

Les occasions de mécontentement sont suffisamment nombreuses pour qu'on puisse ignorer les « bonnes nouvelles » quand elles passent. Il ne s'agit pas de nier les problèmes, ni de se croiser les bras ou de se promener avec des lunettes roses. Il s'agit de prendre la juste mesure de l'évolution survenue au cours des années.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com



CARREFOUR DES LECTEURS



Le français est parfois malmené aux matchs des Remparts

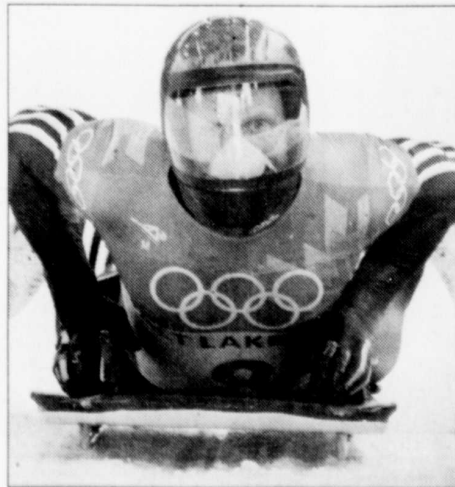
Le français aux Remparts

(à la direction des Remparts) J'aime beaucoup l'ambiance qui règne aux matchs des Remparts, mais quelque chose m'agace. À l'occasion des avantages ou des désavantages numériques de nos favoris, vous faites jouer une musique d'ambiance pour susciter l'appui des partisans. Ne serait-il pas plus approprié d'utiliser des expressions françaises à ces occasions.

« POWER PLAY » pourrait aisément se remplacer par « À L'ATTAQUE » ou encore par « JEU DE PUISSANCE » sans altérer aucunement le message. Même chose pour « DEFENSE ». En quoi le fait de le dire en français changerait l'ambiance ? C'est probablement arrivé ainsi sans que personne ne s'en rende compte.

Peut-être que c'est plus « cool » en anglais, mais c'est de l'assimilation lente et pernicieuse. C'est comme ça qu'une langue ou une culture disparaît. En cette année de coupe Memorial, mettons donc en évidence notre « différence ». Ce n'est pas être impoli avec nos invités. Soyons fiers. Comme ils le sont quand nous allons chez eux.

Renald Desrochers
 Saint-Augustin-de-Desmaures



Doit-on changer la formule des Jeux olympiques?

Une candidature pour les JO dans deux pays

Je vous écris de la frontière entre l'Allemagne et l'Autriche. Je m'étonne que le président de l'Association olympique canadienne (AOC) affirme que les compétitions ne peuvent se tenir dans plus d'un pays à la fois, car la candidature de la ville autrichienne de Salzbourg, pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010, prévoit des sites de compétitions qui ne seront pas exclusivement en Autriche mais aussi en Allemagne. La ville de Schönau am

Königsee va accueillir les compétitions de bobsleigh et de luge si Salzbourg obtient les Jeux. Salzbourg fait preuve d'audace avec cette mise en commun des installations existantes des deux côtés de la frontière, car on sait bien que le coût des Jeux ne cesse de grimper d'une présentation à l'autre.

Jean Dumas
 Piding, Allemagne

JO tels quels

Laissons les Jeux olympiques tels qu'ils sont. Il n'y a pas raison de changer la formule. Comme Julie Lemieux l'écrivait le 10 janvier, la candidature doit être menée par une ville et non par un pays et, à ce que je sache, on n'a pas encore changé les règles. L'idéal des Jeux est de réunir tous les athlètes sous un même toit et essayer que les sites ne soient pas trop éloignés. C'est ce qui lui donne sa splendeur. Si on accepte le principe de deux pays, pourquoi pas alors deux continents ? Ça devient ridicule d'essayer de faire des Jeux olympiques des Jeux de Mickey Mouse.

Ginette Seguin
 Saint-Ferreol

La santé n'est pas malade

Mi-décembre 2002: découverte d'anomalies à la mammographie. Début janvier 2003: examens complémentaires en imagerie diagnostique 14 janvier 2003: résultats des prélèvements disponibles au médecin de famille. 17 janvier 2003: rendez-vous fixé à 10 h chez le médecin spécialiste pour le cancer découvert par le médecin de famille...

C'est la vérité ! Un cas vécu parmi de nombreux, dans ma pratique de médecin de famille, depuis 14 ans. Je pourrais vous en raconter des centaines. Bien sûr, j'ai pris de mon temps pour faire quelques téléphones, mais sans forcer la note. Mes patient(e)s ne sont pas des personnalités ni des politiciens. J'en profite pour remercier publiquement mes collègues spécialistes de leur support, tout le personnel, infirmier et para-infirmier. Cela est une démonstration que notre système de santé n'est pas si malade. J'ai eu la chance de pratiquer la médecine dans de lointaines contrées, là où des gens doivent marcher plusieurs jours pour se rendre au dispensaire, sans la certitude qu'il s'y trouvera un médecin ou que les médicaments prescrits seront disponibles. J'ai la ferme conviction que notre système de santé est généralement très opé-

rationnel. Bien sûr, toute bonne chose peut être améliorée. J'aurais tellement à dire...

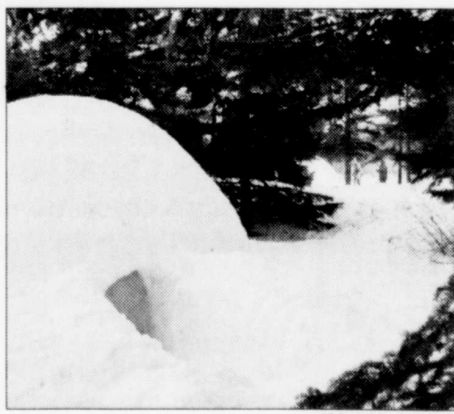
Bernard Boutet, m.d.
 Médecin généraliste

Chapeau à la SRC et à ARTV!

La SRC a présenté le 3 janvier *La Vie est belle* de Roberto Benigni dans sa superbe version doublée en France (avec un minimum de pauses publicitaires judicieusement introduites) deux jours après qu'ARTV, elle, l'ait présentée dans sa version originale sous-titrée en français. Les deux chaînes ont ainsi pu contenter un grand nombre de téléspectateurs, sauf les non-cablés à ARTV qui auraient préféré voir le film dans sa v.o. sous-titrée et, bien entendu, les aficionados du doublage québécois (je n'en dirai pas plus).

Quand les chaînes de télé font un bon coup, il faut le mentionner. Je dis bravo.

Sylvio Le Blanc
 Montréal



Les igloos de la SEPAQ laissent certaines personnes perplexes.

Coûteux camping hivernal

L'article de Carl Thériault sur les igloos de la SEPAQ (11 janvier 2003) me laisse perplexe.

La SEPAQ fait de beaux efforts pour offrir toute une panoplie de nouvelles sensations à sa clientèle mais ce ne sont pas « les familles » le public cible de cette activité hivernale mais plutôt « les familles de passage au Québec et bien fortunées. » Car les activités proposées par la SEPAQ depuis quelques années, bien qu'innovatrices, se font au détriment d'autres activités qui ont moins de visibilité. Ainsi jusqu'en 2000, il était possible de faire du camping hivernal autonome dans le parc du Mont Valin. Depuis que la SEPAQ contrôle ce parc, elle y interdit le camping hivernal dans les montagnes. Il demeure permis près du centre d'accueil, à la base, un inconvénient pour les skieurs avides de paysages. Qu'à cela ne tienne, on offre un service de navette en motoneige pour vous reconduire dans le secteur de votre choix moyennant 42 \$ par personne pour l'aller-retour ! Au nom de la protection de la flore du parc alors que le couvert de neige la protège déjà. Une fois de plus, un grand nombre d'adeptes respectueux de la nature payent ainsi pour les mauvais gestes d'une infime minorité.

Bravo à la SEPAQ pour ses belles initiatives, mais gardons à l'esprit tous ceux qui désirent profiter de la beauté des parcs du Québec et qui se butent à une réglementation et une tarification qui souvent remettent leurs sorties en question.

Patrick Martel
 Québec

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Quand Jean Chrétien tient salon...

Quand les premiers ministres ont plus d'amis à la tribune de la presse parlementaire que dans leur propre caucus, ils reprennent la pratique des conférences de presse formelles. Pierre Trudeau, Brian Mulroney et hier Jean Chrétien nous ont tous fait le coup. Mais comme les résolutions de Nouvel An, la pratique ne dure guère. Profitez tout de même de ces 30 minutes de transparence...

La partie de bras de fer avec l'Irak, les négociations avec les provinces sur la santé publique, la moralité publique et le financement des partis politiques, et la succession de Jean Chrétien lui-même ont été les seuls sujets abordés. Et quand la nouvelle de la journée tient dans une série de dates — pour la reprise de la session parlementaire, la conférence des premiers ministres et le budget — cela s'appelle un calendrier.

Pourtant, les seules dates qui importent vraiment en 2003 seront celles du déclenchement des hostilités en Irak, s'il doit y en avoir, ou de la retraite du premier ministre lui-même, si elle doit être précipitée. On aurait aussi voulu connaître la partie des excédents budgétaires, estimés à 20 milliards \$ par le Conférence Board, qui sera affectée à la santé publique. Mais pour toutes

ces précisions, il faudra attendre... Tout ce que Jean Chrétien nous a donné, ce sont des pistes ou des impressions personnelles.

Il a par exemple passé beaucoup de temps à corriger l'impression laissée par son gaffeur de ministre de la Défense. Le Canada ne participera pas à une guerre qui ne soit approuvée par un organisme multilatéral comme les Nations unies ou l'OTAN. C'était la politique suivie par Brian Mulroney et George Bush père. Et Jean Chrétien semble prêt à accorder plus de temps aux inspecteurs de l'ONU, quoique « pas une éternité ».

Le seul moment de candeur du premier ministre pendant ces trop longs échanges sur l'Irak — son opinion importe peu après tout puisque le Canada ne siège pas au Conseil de sécurité des Nations unies —, ce moment de grâce vint quand il admit que « la guerre n'est pas notre première option. » Ouf! Le contraire eût été étonnant vu l'empressement dont son gouvernement fait preuve pour moderniser les Forces armées. Le plus étonnant, c'est qu'il se soit senti obligé de le dire mais tel était sans doute le prix qu'il devait payer pour briser la vague de mécontentement créée par ce gaffeur de John McCallum!

Quant aux négociations avec les provinces, il faudra attendre la conférence du 4 février, ou le budget de



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

John Manley, pour connaître la part que le gouvernement fédéral est prêt à assumer. Mais on sait pas mal où il s'en va: « accès à des soins 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », des soins à domicile, de nouveaux appareils de diagnostic, et plus de transparence. « L'heure est à l'action et non à la rhétorique », a-t-il dit.

Cette question de nouvelles « conditions » attachées aux investissements fédéraux sera au cœur des débats. En septembre 2000, le gouvernement de Lucien Bouchard a entériné un précédent pour l'achat de nouveaux équipements et le Québec a joué le jeu. M. Chrétien a prévu les coups en accusant à l'avance Bernard Landry de « faire de la politique sur le dos des malades ». Ce n'était pas son meilleur moment!

Au cas où les espions du ministère fédéral des Affaires intergouverne-

mentales à Québec ne l'auraient pas fait parvenir à leur patron, Stéphane Dion, le premier ministre du Québec va se pointer à la salle à manger du 24, Sussex, le 4 février au soir, avec une résolution unanime de l'Assemblée nationale — également signée par Jean Charest et Mario Dumont — stipulant « que les sommes devant être versées pour assurer le financement de la santé le soient sans condition et en fonction des priorités identifiées par les Québécois... » Même le député qui représente les résidents du lac des Piles, Julie Boulet, a voté en faveur!

Dès la reprise des travaux parlementaires, le premier ministre présentera « des mesures législatives importantes sur la réforme du financement des partis politiques. » Ne retenez pas votre souffle! Bien sûr, Jean Chrétien veut remédier au cynisme de la population à l'égard des gouvernements, mais va-t-il interdire pour autant les contributions des entreprises, et des syndicats, au financement des partis politiques? Il n'y en a pas de problème, a suggéré Jean Chrétien, seulement « la perception que l'argent permet d'acheter une influence induite ». Une « perception »? Il faudra expliquer cela au propriétaire des Sénateurs d'Ottawa!

Quant à sa propre succession, le chef du Parti libéral ne s'en mêlera pas, bien entendu. Mais il regrette

manifestement la défection d'Allan Rock et les hésitations des autres candidats. Il va sans doute en encourager au moins un, ou une, comme Brian Mulroney le fit avec Jean Charest incidemment, à se sacrifier. Car, parlant de dates, Jean Chrétien en a confirmé une autre, celle de son départ, en février 2004. Est-ce trop tard? C'est mieux que Pierre Trudeau, a-t-il prétendu. Le grand homme était parti après quatre ans de son mandat de cinq ans. Lui partira après trois ans et trois mois. Son successeur aura ainsi 18 mois pour déclencher des élections. Paul Martin devrait le remercier de tant se presser pour lui céder sa place...

MES EXCUSES À BILL BLAIKIE

Le 9 janvier, j'ai dit d'un candidat à la direction du NPD, Bill Blaikie, qu'il « n'aime pas particulièrement le Québec ». C'était injuste de ma part. Le député de Winnipeg me rappelle qu'il a appuyé l'Accord du lac Meech en 1987, encore qu'avec des réserves qui se sont traduites par des amendements de son groupe parlementaire. « Un des principes qui nous ont toujours guidés a été de reconnaître le Québec en tant que société distincte », dit-il aux Communales le mercredi 7 octobre 1987. Il nous aime, donc, et à 10 jours de son élection à la direction du NPD (?), il tenait à nous le dire....

Romanow: un exercice strictement politique

Claude Castonguay C.C., O.Q.

Ancien ministre de la Santé, l'auteur a mis sur pied le système de santé publique (assurance-maladie) au Québec.

En novembre dernier, le ministre de la Santé, François Legault, rendait public son plan d'action. Selon ce plan, d'importants changements doivent être apportés à l'organisation des soins et à la gestion du système. Comme point de départ, il estime que la mise à niveau de l'organisation des soins va exiger une importante hausse des dépenses courantes de 1,8 milliard \$, soit environ 10% du budget de la santé. À cette base, il faut ajouter par la suite une augmentation de l'ordre de 5,7% par année, soit plus de 1 milliard \$ de plus chaque année. Ce qui excède nettement la croissance des revenus de l'État qui, selon des hypothèses optimistes, sera de 3,7% par année.

Fin novembre, c'était au tour de Roy Romanow de rendre public son rapport. Malgré le besoin évident de changement, Romanow prône le maintien du statu quo. Selon lui, il suffirait d'une augmentation de 15 milliards \$ de la contribution fédérale à la santé pour les trois prochaines années pour permettre aux provinces d'assurer la viabilité du système. Pourtant, seule une fraction des 15 milliards \$ serait disponible puisqu'il recommande une extension de la couverture aux soins à domicile et aux dépenses élevées de médicaments.

Le tableau ci-contre illustre les écarts prononcés et croissants entre les besoins du Québec et les montants, sans ajustements à la baisse, proposés par Romanow.

Même si le plan Romanow était appliqué intégralement, il donnerait lieu à un écart substantiel, soit 5 milliards \$, simplement au cours des trois prochaines années. Or, il est évident que la hausse de la contribution fédérale va être inférieure à celle proposée par Romanow. D'une part les surplus anticipés peuvent fort bien ne pas se matérialiser. D'autre part, plusieurs priorités se disputent les surplus à venir: le problème des enfants sous le seuil de la pauvreté, la défense, l'environnement et le Protocole de Kyoto, etc. Les nouvelles baisses d'impôt chez nos voisins américains

viennent en plus ajouter aux pressions qui s'exercent sur les finances fédérales. D'ailleurs, le premier ministre Chrétien a annoncé, en fin d'année, qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxe ou d'impôt en 2003 et que l'augmentation des dépenses de santé serait inférieure aux propositions Romanow. Nous sommes loin du plan Legault et encore davantage de la demande des premiers ministres de 25 milliards \$ pour l'ensemble des provinces.

Enfin, il faut se demander si une gestion plus efficace de notre système permettrait de réduire les besoins établis par le ministre et de rétablir l'équilibre du système. Avec beaucoup de volonté et de détermination, il serait possible de dégager des gains substantiels de productivité. Mais même un gain de l'ordre de 500 millions \$ par année, qui se situe à la limite du possible, demeurerait bien en deçà de l'écart entre les prévisions de dépenses et de revenus. De toute façon, compte tenu des pressions énormes qui s'exercent sur le système, tout gain de productivité se transformerait en une augmentation

Même si le plan Romanow était appliqué intégralement, il donnerait lieu à un écart de 5 milliards \$ au cours des trois prochaines années

du volume et de la qualité des soins plutôt qu'en une réduction des dépenses.

Bref, la question du financement de notre système de santé qui revient périodiquement à la surface réside dans cet écart quasi permanent entre la croissance plus lente des revenus de l'État par rapport à celle de ses dépenses de santé. Chaque fois que ce déséquilibre provoque une situation de crise, comme c'est manifestement le cas présentement, la même solution à caractère temporaire est apportée, soit une injection de fonds additionnels. Or, l'expérience du passé démontre que, sans changements fondamentaux, ces injections de fonds n'ont qu'un effet temporaire.

COMPROMIS

Force est donc de conclure que la prochaine ronde de négociation des premiers ministres ne peut donner lieu qu'à un compromis bien en deçà des niveaux jugés nécessaires par le Québec. Tout indique que leur rencontre sera le théâtre d'une autre confrontation. Ce qu'il faut déplorer, c'est que toute l'attention portera sur les conditions que le fédéral veut imposer et sur l'augmentation de sa contribution.

La conclusion de la Commission Clair, et celles du Comité Kirby et des autres commissions, à l'effet que notre système de santé n'est pas financièrement viable dans sa forme actuelle, va de toute évidence être ignorée. Au lieu de provoquer une prise de conscience sur les changements majeurs qui s'imposent, le coûteux rapport Romanow n'aura donc servi qu'à maintenir le statu quo. Encore une fois, on aura réussi au niveau politique à éviter de s'engager dans la voie

des changements qui s'imposent au financement du système.

Pourtant, les changements qui auraient pu être proposés par Romanow sont connus:

1. La Commission Clair et le comité Kirby ont recommandé, aux fins d'accroître les fonds alloués à la santé, l'introduction d'une prime. Il s'agirait d'une nouvelle taxe puisque que le paiement de cette prime serait obligatoire. Comme il fallait s'y attendre, ce genre de proposition a provoqué des réactions fort négatives. En effet, avant qu'une nouvelle taxe ne soit envisagée, les citoyens veulent être assurés que les énormes fonds présentement alloués à la santé soient dépensés sagement et efficacement. Personne ne veut non plus de nouvelles taxes alors que l'on assiste régulièrement, à Ottawa comme à Québec, à de honteux gaspillages d'énormes fonds publics.

2. Au lieu d'une nouvelle taxe, une contribution directe des usagers (ou coassurance) pourrait être introduite. Une telle coassurance devrait toutefois être réduite ou éliminée, selon le niveau de revenu, afin d'éviter qu'elle n'ait un effet dissuasif auprès des usagers à plus faible revenu. Elle pourrait aussi être modulée afin d'influencer positivement le modèle d'utilisation des services. Par exemple, la coassurance pourrait inciter les usagers à se diriger vers la clinique ou le CLSC plutôt que vers les services d'urgence.

Évidemment, selon ceux qui s'opposent à une telle approche, il en résulterait inévitablement un système à deux vitesses. Pourtant, c'est la seule mesure capable d'introduire dans le système une nouvelle source de revenus suffisante pour rétablir l'équilibre entre l'offre de services et les besoins. En d'autres termes, l'introduction d'une coassurance constitue le seul moyen de solutionner la crise actuelle, dont la population subit les conséquences. Tous les pays de l'Union européenne ont des systèmes de santé qui comportent des contributions directes de la part des usagers. Selon la Commission Clair, plusieurs pays ont mis en place « une utilisation modulée du recours aux franchises et aux coassurances qui respectent les valeurs de solidarité et d'équité à l'égard des plus démunis. » Pourquoi ce qui est possible ailleurs ne le serait-il pas chez nous? D'ailleurs, sans une franchise et une coassurance, l'introduction de notre régime d'assurance-médicaments aurait été impossible.

La réduction du coût des services assurés constitue un autre moyen de réduire l'écart entre les revenus et les dépenses. À cet effet, le panier des services assurés, qui date des années 1960 et 70 devrait être réévalué et adapté au contexte actuel. À titre d'exemple, toute visite à l'urgence ou chez un médecin, quel que soit son objet, est obligatoirement gratuite alors que bien des services essentiels pour les jeunes enfants, offerts en cabinet ou en réadaptation, ne sont pas couverts. La Commission Clair, qui préconise une telle révision, rappelle que des sommes considérables pourraient ainsi être dégagées et, dans un réalignement des



Le père de « castonguette », Claude Castonguay, estime que la prochaine ronde de négociation des premiers ministres ne peut donner lieu qu'à un compromis bien en deçà des niveaux jugés nécessaires par le Québec.

ÉCARTS ENTRE LEGAULT ET ROMANOW (en milliard de dollars)

	PLAN LEGAULT	PLAN ROMANOW TOTAL	PLAN ROMANOW QUÉBEC	ÉCARTS NÉGATIFS
2003-4	1,8	3,5	,875	1,0
2004-5	2,8	5,0	1,250	1,6
2005-6	3,8	6,5	1,625	2,2
Total	8,4	15,0	3,750	4,9

TABLEAU: LE SOLEIL

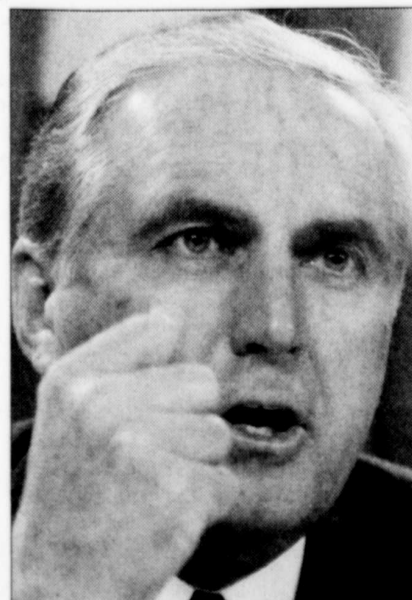
priorités, être utilisées plus efficacement ailleurs dans le système.

DROIT À LA SANTÉ

L'introduction d'un système privé parallèle pourrait évidemment augmenter le coût total des dépenses de santé. Mais, compte tenu des principes en cause, seul le droit à la santé pour les personnes incapables d'obtenir dans le système public les soins que leur état requiert devrait justifier un système privé parallèle. Tout autre motif, tel l'apport de ressources financières additionnelles, irait à l'encontre des principes d'équité et de solidarité sur lesquels est fondé notre système public.

Aucun des changements possibles discutés ici, à l'exception d'une nouvelle prime ou taxe, ne serait possible dans le cadre rigide de la Loi canadienne sur la santé. Au lieu d'un ni-

veau additionnel de contrôle bureaucratique, tel que proposé par Romanow, notre système de santé a besoin d'un cadre plus souple faisant place à l'innovation, au changement, à la diversité et à une saine concurrence. Roy Romanow avait la crédibilité, l'expérience, le mandat et les moyens financiers qui lui auraient permis de voir les faits, de s'enfermer dans l'idéologie et d'invoquer des sentiments patriotiques qui n'ont rien à voir avec la santé. Son rapport, tout comme celui de son prédécesseur, le Forum national sur la santé, n'aura servi qu'au maintien du statu quo. C'est un recul dont les Canadiens vont subir les conséquences dans ce qu'ils ont de plus important, leur santé.



Roy Romanow
ARCHIVES LE SOLEIL

EN BREF

ABATTOIR SAINT-ALEXANDRE

Les TUAC ne seraient plus les bienvenus

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Un groupe de travailleurs de l'Abattoir Saint-Alexandre veut se dissocier du pro-

cessus d'accréditation syndicale en cours avec le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du

commerce (TUAC). Une pétition de 148 noms, demandant la tenue d'une assemblée spéciale où les membres pourraient se prononcer sur le processus en cours, a été déposée mardi devant le commissaire du travail, au palais de justice de Rivière-du-Loup. Les signataires accusent le syndicat d'avoir employé des méthodes déloyales pour arriver à ses fins. « Nous espérons que le syndicat finira par en venir à la conclusion qu'il est inutile de poursuivre les démarches entreprises le 12 août 2002 », de commenter Luc Pelletier, porte-parole du groupe. Au cas où la démarche de syndicalisation aboutirait, ce dernier affirme que jamais les travailleurs de l'abattoir ne donneront à ce syndicat le mandat de négocier une convention collective, et encore moins de faire la grève. « Nous serons patients et attendrons la période de maraudage pour nous débarrasser définitivement des TUAC. » L'Abattoir Saint-Alexandre compte 225 employés, ce qui en fait le principal employeur du Kamouraska. M.L.

RIMOUSKI

L'école Paul-Hubert se trouve enfin une nouvelle directrice

■ RIMOUSKI — La commission scolaire des Phares a enfin trouvé quelqu'un pour prendre la relève à la direction générale de l'école secondaire Paul-Hubert de Rimouski. M^{me} Francine Doucet, directrice générale de l'école secondaire des Compagnons de Cartier de Sainte-Foy, a été engagée lundi lors d'une réunion extraordinaire du conseil des commissaires. Après la tenue de deux concours, aucun directeur d'école n'avait pu être trouvé pour gérer cette école d'environ 2000 élèves, la plus importante de l'Est du Québec. Une firme privée avait dû, ces derniers mois, entreprendre une nouvelle démarche afin de combler ce poste vacant. C.T.

PLAY IT AGAIN SPORTS

VOUS PENSEZ DEPUIS LONGTEMPS CHANGER VOS ÉQUIPEMENTS DE SPORT ?

NOUS AVONS LA SOLUTION.

LIQUIDATION HIVER 2003

Ski alpin NEUF

Fischer Sceno S-100
Cour. : 349⁹⁹\$
50% de rabais
179⁹⁹\$

Sporten Carvo Sr
Cour. : 149⁹⁹\$
99⁹⁹\$

Sporten Carvo Jr
Cour. : 109⁹⁹\$
79⁹⁹\$

Bottes NEUF

Nordica, Alpina, DalBello
-30% de rabais
Bottes usage

Plus de 200 paires **4⁹⁹\$** et plus

Ski fond NEUF

Botte 3 trous
Cour. : 59⁹⁹\$
49⁹⁹\$

Exercice

Bench Weider 400
Cour. : 99⁹⁹\$
69⁹⁹\$

Vélo stationnaire
Weslo Pursuit 695
Cour. : 219⁹⁹\$
179⁹⁹\$

Snow NEUF

Planche Liquid, Airwalk, Kemper, Lamar
Jusqu'à 249⁹⁹\$
139⁹⁹\$

avec fixations **179⁹⁹\$**

Bottes usage

Snow **9⁹⁹\$** et plus

Hockey NEUF

Visière Itech
-40% de rabais

Équipement de hockey
Jusqu'à **40% de rabais**

Lot équipements (Pantalons, épaulettes, jambières) usage

4⁹⁹\$ et plus

Patins NEUF

Ferland HK 200 **59⁹⁹\$**

usage

4000 paires **14⁹⁹\$** et plus

NOUVELLE ADRESSE

Lévis 170, route du Président-Kennedy (à côté du Wal-Mart) 838-3111

Québec 550, rue Marais, local 190 (Près du Réno-Dépôt) 688-3311

Sainte-Foy 1077, de l'église 650-3311

Plus facile d'accès

D'ICI, ON VOIT BIEN QU'ILS ONT RAPPROCHÉ LA MONTAGNE DE QUÉBEC!



Deux accès au Massif. Un nouvel accès par le sommet, plus rapide et plus direct pour les gens qui arrivent de Québec. Et toujours le pittoresque accès par la base, pour ceux qui préfèrent flâner dans Charlevoix avant de se lancer!

DESCENDEZ POUR VOIR!

LE MASSIF
Montagne sur Mer!

1 877 536-2774

www.lemassif.com

LE NOUVEAU **4RUNNER** 2003.

TEL QUE VU SUR **L'EVEREST.**



À PARTIR DE 39 100 \$.

PDSF

LE TOUT NOUVEAU 4RUNNER 2003. Complètement redessiné en 2003, le nouveau 4Runner a déjà fait ses preuves hors piste. Sur l'Everest. Sans doute la région la plus sauvage et la plus impitoyable jamais foulée par une camionnette. Alors que vous optiez pour le V6 de 245 ch ou le V8 Force-i, vous saurez que votre véhicule peut vous amener aux confins de la planète. Pour en savoir plus, passez voir votre concessionnaire Toyota, composez 1 888 TOYOTA-8 ou visitez www.toyota.ca

CAMION TOYOTA
un coup de cœur sans fin



L'EST ET LA CÔTE-NORD

TROIS-PISTOLES

Les Amis de la rivière déboutés

Le tribunal administratif donne raison au promoteur du projet de barrage

MARC LAROCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Les membres du groupe des Amis de la rivière ne peuvent s'interposer dans le processus de construction de la centrale hydroélectrique sur la rivière Trois-Pistoles et les mesures prises pour contrer le projet sont abusives et dilatoires.

C'est en substance la décision prise par le Tribunal administratif du Québec, qui donne ainsi raison à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) et au promoteur du projet, Jean-Marc Carpentier.

« Ce jugement démontre que nous étions dans notre droit et que la démarche des Amis ne visait qu'à nous nuire », dit l'ancien journaliste de Radio-Canada. Le 5 février 2002, la CPTAQ lui accorde l'autorisation de construire une centrale de 3,5 mégawatts et refuse de considérer les arguments présentés des Amis de la rivière, parce que ses membres ne sont pas des « personnes intéressées » au sens de la loi. C'est cette interprétation que le groupe contestait. M. Carpentier et sa compagnie, Grade Trois-Pistoles, ont été entendues comme parties mises en cause.

Dans une décision ponctuée de cas de jurisprudence, les juges Jean Proteau et Yvan Rouleau constatent que les Amis ne sont ni propriétaires ni locataires des terrains visés et ne veulent pas les conserver pour la pratique de l'agriculture. Aucun des requérants ne peut revendiquer le droit de regard du voisinage, puisqu'ils habitent loin des terrains visés. Comme ils ne satisfont à aucun des critères pouvant les qualifier de personnes intéressées au sens de la loi, la requête a été rejetée.

« LE CASTOR CARPENTIER »

La demande de Grade Trois-Pistoles, selon laquelle les recours du groupe sont abusifs et dilatoires, a été retenue. « Les arguments soulevés par les requérants ne sont pas en lien avec l'objet de la loi. De plus, les

motivations exprimées par l'un des Amis dans les courriels envoyés au promoteur, montrent bien qu'ils visent uniquement à retarder le projet », note le tribunal. « J'ai oublié de signer le clown », « j'aimerais avoir de tes nouvelles le castor » ou encore « c'est tu clair le castor Carpentier,

une longue et grande bataille se prépare dans l'Est... et on aime ça », voilà quelques extraits des messages que l'homme d'affaires a reçus.

« Même si Linda Lanthier et André Ouellet se sont dissociés de la paternité de ces courriels, le tribunal trouve assez invraisemblable qu'ils ne puissent en identifier formellement l'auteur. Il s'agit bien de leur ordinateur, localisé dans leur maison. Rien dans la preuve ne laisse supposer que cet appareil est laissé librement à l'usage de quelconque quidam », précisent les magistrats.

Fort de cette victoire, Jean-Marc Carpentier poursuit le travail mais n'a toujours reçu aucune offre de compensation du gouvernement pour l'arrêt de son projet, tel que le souhaite le ministre André Boisclair et le premier ministre Bernard Landry. « Les procureurs des parties discutent. Entre-temps, nous continuons de parfaire les plans et devis sur papier. Le travail sur le terrain n'a pas repris, puisqu'il serait difficile de le faire à -20 degrés. Mais si les Amis de la rivière n'étaient pas intervenus, la construction de la centrale aurait débuté au printemps et elle serait terminée. »

Marcel Desjardins, porte-parole des Amis de la rivière, n'était pas informé de la décision rendue lorsque LE SOLEIL l'a joint hier et a refusé de commenter.

« Ce jugement démontre que nous étions dans notre droit et que la démarche des Amis ne visait qu'à nous nuire »



Le Tribunal administratif du Québec a réduit la valeur foncière de la cartonnerie de 49 à 27 millions \$ au grand dam de la Ville.

CARTONNERIE SMURFIT-STONE

New Richmond peut contester l'évaluation foncière

La Cour du Québec croit que la municipalité a de bonnes raisons de le faire

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Le juge Jean Bécu, de la Cour du Québec, donne la permission à la municipalité de New Richmond d'en appeler de la décision du Tribunal administratif du Québec de réduire de 49 à 27 millions \$ la valeur foncière de la cartonnerie de Smurfit-Stone.

Dans sa décision, le juge Bécu estime, sans statuer sur les points en litige, que New Richmond est dans son droit de se demander si le Tribunal administratif du Québec a erré en sous-évaluant des immeubles, qu'il s'agisse de bâtiments ou de terrains, ou en omettant tout simplement de les inclure dans la liste des immeubles assujettis aux taxes municipales.

À l'origine, Smurfit-Stone contestait les rôles triennaux d'évaluation de 1997 à 1999 et de 2000 à 2002. Le Tribunal administratif du Québec avait rendu le 28 juin 2002 une décision donnant avantagement raison à la firme de pâtes et papiers, qui cherchait à baisser de 49 à 22 millions \$ la valeur foncière de son usine. Cette valeur a été fixée à 27 millions \$, mais l'administration municipale l'a établie à 44 millions \$ dans son dernier budget, en tenant compte d'une révision potentielle à la hausse.

Le juge Bécu trouve légitime que la municipalité se demande pourquoi le Tribunal administratif a refusé de reconnaître la valeur résiduaire de 20 % de l'usine, lorsque la fin de sa vie économique surviendra. Ce tribunal avait sous les yeux un exemple, celui de l'usine Gaspésia de Chandler, qui a tout de même été vendue plus de 30 millions \$ en 2001, trois ans après sa fermeture.

Le Tribunal administratif a aussi refusé de considérer des travaux

d'amélioration sur des terrains et des bâtiments, sur une conduite d'effluents, des installations de drainage et des voies ferrées. Il a également omis de tenir compte des différences régionales dans les coûts de construction, un facteur économique s'établissant à 7 millions \$ en valeur foncière. Enfin, des installations de ventilation et de chauffage ont aussi été oubliées.

IMPACT POUR LES CITOYENS

La décision du Tribunal administratif pourrait avoir un impact de 464 000 \$ par an pour les contribuables de New Richmond si l'appel autorisé par le juge Bécu ne débouche sur aucun gain de l'administration municipale. Cet impact ne comprend pas les arrérages. En revanche, la municipalité a touché une compensation de 387 000 \$ en 2002, liée à la décision du gouvernement du Québec d'indemniser les municipalités pour les équipements antipollution installés dans les usines.

« En arrérages, nous devons rembourser 1,6 million \$ à Smurfit-Stone si nous perdons sur toute la ligne. Nous avons une réserve de 1 million \$ si cette éventualité survient », précise Denis Gagnon, directeur des services municipaux à New Richmond. Aucune date d'audition de l'appel n'a été déterminée jusqu'ici. La cause devrait être entendue à New Carlisle.

EN BREF

RIMOUSKI

L'acquiescement du D^r Jean Hamel confirmé

■ La Cour d'appel rejette le pourvoi du ministère public et confirme par le fait même l'acquiescement du cardiologue Jean Hamel d'accusations d'agressions sexuelles à l'égard de deux patientes. Un jury avait acquitté le médecin de cinq chefs d'accusation, en avril 2001, à Rimouski. Dans son appel, la poursuite a ensuite allégué plusieurs erreurs du juge président le procès. Dans son jugement, le tribunal considère que le juge a eu raison de conclure qu'un enregistrement réalisé par une des plaignantes ne donnait pas un reflet fidèle et complet des conversations entre elle et le cardiologue. D'ailleurs, la dame a reconnu avoir fabriqué un faux document pour lui servir d'aide-mémoire. Le juge du procès

avait considéré que le témoignage de la plaignante et sa façon de tenir des notes rendaient sa version tout à fait non crédible. Les juges France Thibault, Yves-Marie Morissette et René Letarte, de la Cour d'appel, concluent que le juge du procès a aussi eu raison de ne pas admettre comme faits similaires les dépositions des deux plaignantes et celle d'une troisième patiente avec qui le D^r Hamel aurait eu des rapports intimes. Dans le même ordre d'idées, c'est à bon droit, estime la Cour d'appel, que le juge a accueilli une objection de la défense à la preuve d'actes neutres qui auraient pu se passer quelques années avant la période visée par les plaintes, soit de 1994 à 1997. R.H.

UQAR

Formation sur de vraies éoliennes

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le parc de trois éoliennes de 750 kW chacune d'Hydro-Québec construit en 1998 au coût de 5 millions \$ à Saint-Ulric de Matane servira à la formation des ingénieurs et des gestionnaires de projet qui obtiendront une formation en énergie éolienne à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Hydro-Québec s'associe ainsi au nouveau programme court de 2^e cycle axé sur la technologie et la gestion de projets en énergie éolienne destiné aux travailleurs déjà en poste dans des entreprises d'énergie éolienne ou dans des organismes.

« Nous sommes le plus important groupe éolien universitaire au Canada composé d'une dizaine d'étudiants dans ce domaine et de cinq professeurs. L'UQAR devient un outil indispensable pour la réalisation des projets éoliens qui est en pénurie de ressources humaines », relève Jean-Louis Chaumel, directeur du groupe éolien de l'UQAR.

Les 22, 23 et 24 janvier, le groupe éolien de l'UQAR dispensera trois sessions de formation au Bic, près de Rimouski, à Matane et à Cap-Chat pour les producteurs agricoles. Les formateurs de l'UQAR se rendront même au Yukon au printemps.

Cet engouement est suscité au Québec par le lancement au début de 2003 des appels d'offres d'Hydro-Québec pour l'acquisition d'une capacité totale de 1000 mégawatts au cours des 10 prochaines années. Ces contrats sont sommairement évalués à 1,7 milliard \$ et reliés à la création de plus de 1000 emplois.

Le déploiement des retombées économiques au Québec se fera sentir dans tout le Québec et non seulement en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

Jean-Louis Chaumel estime dans l'ordre de tiers les effets économiques pour l'Est du Québec, y incluant le volet production de pièces et assemblage.

TERRES AGRICOLES

Le monde agricole est actuellement l'objet d'offres de location de terrain dans l'axe Trois-Pistoles—Sainte-Anne-des-Monts sur la rive sud du Saint-Laurent qui est toujours ciblé comme étant le corridor privilégié des vents au Québec en plus des régions de Murdochville et de Rivière-au-Renard.

Les producteurs agricoles se voient offrir actuellement par les promoteurs une somme forfaitaire de 600 \$ pour des options de terrain d'une durée de deux ans.

L'offre pour la location des terres agricoles de l'Est du Québec équivaldrait à environ 1000 \$ par éolienne par année. Une éolienne occupe un espace d'environ 400 mètres carrés tout en permettant la poursuite des activités agricoles.

« Je vois ce développement comme conciliable avec l'agriculture en autant que les pertes de productivité des terres agricoles soient justement compensées », dit Gilles Proulx, président de la Fédération de l'UQA du Bas-Saint-Laurent.

Louis Drainville, agronome et biologiste, à la firme Terre-Eau inc. de Mont-Joli travaille avec les producteurs agricoles. « Les promoteurs sont en train actuellement de claimer les territoires en attendant de proposer aux propriétaires des terres un plan d'aménagement. L'impact négatif pour les terres agricoles est négligeable. »



Gilles Proulx, président de la Fédération de l'UQA du Bas-Saint-Laurent, croit que l'exploitation d'éoliennes est compatible avec l'activité agricole.

SEPT-ÎLES

Le compte de taxes gonfle de 6,5 %

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Les contribuables de Sept-Îles subiront une majoration de 6,5 % de leur prochain compte de taxes. Une hausse du fardeau fiscal que le maire Ghislain Lévesque attribue à l'augmentation du coût de la vie, à la construction de nouvelles infrastructures et au respect de certaines normes environnementales.

Le taux de taxe foncière passe de 1,55 \$ à 1,65 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une augmentation de 142 \$ pour une maison moyenne évaluée à 91 000 \$.

Quant aux commerces et industries, qui représentent près de 60 % de l'assiette fiscale, le taux de taxe est haussé de 13¢ pour s'établir à 3,15 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 4 % comparativement à l'an passé.

De plus, la taxe d'eau grimpe à 125 \$, soit 25 \$ de plus par logement. La taxe pour les déchets a augmenté d'environ 50 % passant de 48 \$ à 75 \$ par résidence.

Le budget de cette ville industrielle de 26 000 habitants est de 37 millions \$, soit 2,8 millions \$ de plus qu'en 2002.

Sept-Îles prévoit dépenser 6 millions \$ en immobilisation. Le principal projet sera la fermeture et le remplacement du site d'enfouissement, rempli à pleine capacité.

Un investissement majeur qui fera grimper la dette de la localité qui est déjà de 50 millions \$. À lui seul, le

service de la dette gruge déjà 19 % du budget municipal.

La municipalité croit qu'elle devra également augmenter sa contribution dans le régime de retraite de ses employés. Un rattrapage qui pourrait atteindre jusqu'à 2 millions \$.

Malgré cette hausse de taxe, le président de la Chambre de commerce, André Rioux, est relativement satisfait du budget.

En 2004, Sept-Îles ne pourra plus compter sur le programme de mise en valeur d'Hydro-Québec (PMVI). « Je crois que nous avons bien utilisé cet argent, mais le programme devrait être vide en 2004. Nous devons trouver de nouvelles sommes pour réaliser les projets qui seront sur la table », déclare le maire Lévesque, élu en 1997.

Mentionnons que l'enveloppe du PMVI de 11 millions \$ a permis en partie la construction de la bibliothèque municipale, le prolongement du service d'aqueduc et d'égout au secteur des plages et à l'aménagement d'une nouvelle usine d'eau potable.

Vente du million

36 versements sur toute la marchandise*

Inglis 30 pouces



Spécial
459⁹⁵
12⁷⁸ par mois

19 pi cu



Spécial
749⁹⁵
20⁸³ par mois



Inglis

Réfrigérateur (315324)

- Réglage de température à l'avant
- Portes avec mousse isolante
- Tablettes en broche réglables
- Bacs à légumes transparents
- Bac à viande transparent
- Compartiment réglable blanc dans la porte pour gallon

- Cuisinière** (315325)
- Style à AFFLEUREMENT
 - Console en métal • Prise de courant
 - Minuterie électronique de cuisson différée/arrêt
 - 2 éléments en spirale de 6 po et 2 de 8 po
 - Élément de mijotage
 - Éclairage du four
 - 2 grilles de four
 - Plat de cuisson au grill

Inglis



l'ensemble

Spécial
749⁹⁵
l'ensemble
20⁸³ par mois

Spécial
399⁹⁵
11¹¹ par mois

- Lave-vaisselle** (315328)
- Capacité de réglage pour 10 couverts de cinq pièces
 - 5 programmes (casserolles, lavage normal, lavage léger, rinçage seulement, lavage intense)
 - Option de lavage à haute température
 - 3 systèmes WASHMASTER à 3 niveaux avec séparateur de saletés
 - Paniers supérieur et inférieur à hauts côtés
 - Contenant à cutellerie dans le panier
 - Panneau de touches de réglage
 - Lavage différé de 3 heures

RABAIS de
130\$
courant: 879⁹⁵
SPÉCIAL: 749⁹⁵

- Laveuse** (301630)
- Grande capacité
 - 6 programmes de lavage automatique
 - Moteur à 2 vitesses • 2 niveaux d'eau
 - 3 réglages de température en minuterie
- Sècheuse** (301628)
- Très grande capacité
 - 4 programmes • Contrôle de l'humidité
 - 3 réglages de température en minuterie
 - Porte à grande ouverture



Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

Magasinez en ligne:
www.tanguay.ca

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
1 800 563-4411 • (418) 871-4411

BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6262 • (418) 867-6262

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dellaire (angle Kennedy)
1 800 563-4511 • (418) 833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 • (418) 226-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
1 800 463-4411 • (418) 725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, 10^e rue de la Ville
1 800 510-4711 • (418) 867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 • (819) 373-1111

SAGUENAY
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 • (418) 688-4411

TANGUAY

c'est magique!

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.